

De la communauté "classique" à l'entreprise communautaire militante

Le bref descriptif qui suit repose sur deux entretiens principaux réalisés auprès des responsables de la communauté de L. (banlieue de Toulouse) et sur des entretiens secondaires avec des membres de la communauté qui sont intervenus en particulier dans le cadre de la mise en place de la formule d'accueil hivernal "rue Job-Riquet".

Sans doute faut-il suivre l'une des personnes interrogées lorsqu'elle affirme qu'il n'est pas deux communautés locales identiques, tant du point de vue de leurs composantes individuelles, que des règles que les groupes se donnent, et de leurs formes d'inscription politique, urbaine et sociétale¹¹⁴. La comparaison superficielle entre quelques-uns des lieux d'implantation de la région (Toulouse, Auch, Saint-Gaudens...) suffirait à se convaincre que chacun à son histoire, sa dynamique et ses structures propres, que le fait de participer d'une régulation nationale ne peut réduire. De même dans la seule agglomération : les environs de Toulouse comptent deux centres communautaires, l'un de dimension très conséquente, l'autre de taille sensiblement plus modeste et beaucoup plus "traditionnel", notamment dans le sens de sa faible implication dans les affaires de la ville. L'enquête porte sur le premier.

Une forte implication dans l'action spécifique SDF

On a vu au détour des chapitres consacrés à l'accueil hivernal "d'urgence" initié en 1993-1994 que certains des membres de la communauté de L. interviennent très tôt dans l'action spécifique : *à cette époque, y avait un local qui appartenait à la Croix-Rouge qui était installé Rue Deville, et où on avait l'habitude d'accueillir tous les hivers ceux qu'on appelait les exclus des exclus. C'est-à-dire ceux qui pour des raisons comportementales n'avaient pas leur place dans les centres d'accueil officiels*¹¹⁵. Cette participation repose sur une intégration antérieure dans les collectifs associatifs qui ont émergé à partir de la deuxième moitié des années 80, à l'instigation de quelques figures toulousaines de médiateurs dynamiques. Quelques membres de la communauté interviennent ainsi très tôt sur les premiers accueils de jour (le "95, Grand Rue Saint-Michel"). Aux lendemains de la fermeture de la rue Deville, des militants d'Emmaüs participent à l'occupation de la "rue Job", et on a vu le rôle primordial que les "compagnons" vont dès lors jouer dans la gestion du lieu au quotidien.

Lorsque apparaît le plan Périssol, d'autres intervenants participent à la gestion au jour le jour de logements en ALT, au côté de membres du GAF. Au cours de la même période, ce sont essentiellement des militants de la communauté qui occupent différents autres lieux, et si "Emmaüs" suspend un temps sa participation aux discussions préalables à la conversion de "Riquet" en CHRS, la participation aux équipes de bénévoles au sein de cette même structure est régulière par la suite. Les animateurs participent

114 Animateur.

115 Membre du collectif associatif à l'origine de la "rue Job".

en outre régulièrement au travail des “commissions” inter associatives, ou des instances qui convoquent associations et institutions dans le but de réguler l'accueil hivernal d'urgence, le travail de rue... Lorsqu'en 1998-99 se crée le COPAP, instance de coordination des interventions en direction des publics SDF, ce sont les membres de la même structure qui inscrivent logiquement Emmaüs parmi les membres fondateurs.

La communauté de L. se situe ainsi sur des bases bien plus militantes que la plupart de ses homologues. Elle organise par ailleurs, et cela représente un volet important de son activité, une aide dans différents pays africains (sous forme d'acheminement de biens d'équipement, notamment dans le Sud Marocain), intervention dans la durée qui semble s'inspirer plus des valeurs tiers-mondistes que de celles de l'humanitaire.

Caractéristiques et histoire propre du lieu

Le lieu est situé à une douzaine de kilomètres au sud de la ville, dans un secteur encore faiblement urbanisé, au fond d'une impasse ouverte il y a quelques années sur d'anciens terrains agricoles reconvertis en zone industrielle. Un très grand hangar de stockage (80 x 25 m environ) préexiste à l'installation de la communauté. Il sert aujourd'hui pour partie de magasin destiné à l'accueil du public, et pour partie d'entrepôt pour le matériel destiné à être acheminé vers les différents pays du tiers monde. Un bâtiment annexe est destiné à la réparation des appareils collectés. À l'arrière, sur 7 ha. de terrains achetés à la SAFER, a été construit en 1995-96 l'espace de logement de la communauté, selon un plan d'ensemble très évocateur du modèle “communautaire” appliqué à l'architecture : circulaire, bâtiments d'habitation à un étage, barre discontinue en forme de fer à cheval, autour d'une place centrale arborée avec bancs : *C'est au niveau de la convivialité, on a dit que c'était mieux comme ça quoi. (...) Avec un petit groupe de bancs, pour discuter un petit peu quand il fait bon le soir... et puis donc après, face à cet espace de bancs, le réfectoire avec le lieu donc d'échange et de vie commune – 36 chambres individuelles, 12 chambres doubles pour les couples ou pour les passagers.* Près du restaurant-salle commune¹¹⁶, la gravière creusée pour les besoins de la construction a été aménagée en petit lac aux rives gazonnées. L'ensemble n'a plus guère de point commun avec les conditions qu'a connu la communauté dans le passé : d'abord installée dans une commune proche, plus près de la ville mais dans des bâtiments vétustes qui laissaient peu de place à l'habiter individuel... sans parler d'une vie de couple. La communauté actuelle, son fonctionnement et son organisation spatiale sont volontiers présentés comme exemplaires. De l'ancienne par contre : *ce n'était pas une communauté modèle en ce temps-là.*

Le groupe d'une soixantaine de personnes compte donc une minorité de femmes, et le fait est revendiqué comme progrès, gain de modernité résultant d'une volonté partagée de ne plus *rester une communauté de vieux gar-*

¹¹⁶ À Emmaüs y a toujours eu une salle commune, qui en d'autres lieux ou d'autres temps servait à la fois de réfectoire et de dortoir.

çons, un petit peu aigris. Les choix architecturaux participeraient à ces changements avec des adaptations (...) qui viennent aussi de nouveaux phénomènes : de plus en plus de communautés, même si elles ne sont pas assez nombreuses à mon goût, mais de plus en plus de communautés se tournent vers la mixité. Le fait est présenté comme significatif d'une mutation plus générale du compagnonnage : *On est plus comme autrefois un lieu de passage, on est véritablement un lieu de vie. Donc faut permettre même sur le plan matériel, à des compagnons de vivre dans l'intimité leur vie, c'est-à-dire des chambres individuelles, la douche à l'intérieur.* De lieu d'ancrage temporaire pour "rou-tards", la communauté deviendrait ainsi un lieu d'habitat et d'activité dans la longue durée, sur lequel l'articulation entre l'individuel et le collectif serait renégocié dans le sens d'une plus grande indépendance. Semble en faire signe l'opposition qui se manifeste en 1996 au sein du groupe, lorsque les responsables expriment le projet d'équiper les logements neufs avec un mobilier "de type hôtelier", qui voit la grande majorité des membres préférer puiser dans le stock de meubles récupérés, de façon à ce qu'on ne retrouve pas l'orphelinat de la DDASS, et puis la prison (...) des chambres, mais des logements indépendants à part entière.

À cela semblent également participer les formes de la division des tâches : *Toutes les parties individuelles sont faites par les compagnons, (...) ils lavent leur linge, ils ont des machines à laver à disposition, et puis tout l'espace collectif est pris en charge par un compagnon ou deux qui sont chargés de ça.* Un modèle de division du travail qui s'applique aussi à la gestion des repas, par lequel les activités liées à la collecte et à la revente, comme celles de la redistribution vers les pays d'Afrique, reposent sur une certaine spécialisation en métiers, entre réparateurs, chauffeurs, responsable de tel ou tel secteur de revente.

Quelle implantation locale ?

Semble aussi participer à un processus de normalisation/modernisation le souci affirmé de participation à la vie locale de la commune d'implantation. Bien que très à l'écart du village, la nouvelle communauté a connu quelques déboires de voisinage lors de son installation sur le nouveau site, dont une pétition de riverains. Épisode que le responsable présente aujourd'hui comme anecdotique : *Il y avait deux frères et un cousin sur la pétition, donc il y a pas eu de problème, préférant insister sur la place prise dans les affaires de la commune : on participe et on finance un petit peu au CCAS. Je fais partie du CCAS, un gars est au Comité des Fêtes du village, les membres installés sont inscrits sur les listes électorales...*

La communauté, entre ouverture et protection

Quel projet social ? – Une autre version de l'insertion

L'objectif affiché est de faire des citoyens, en amenant des personnes en errance à se stabiliser en un lieu : *Moi je crois que la véritable réinsertion, c'est le gars qui arrive avec son sac à dos, et trois ou quatre mois plus tard il est inscrit sur les listes électorales à L. Il est devenu un citoyen, c'est la véritable insertion.*

Mais la rupture reste proclamée avec les modes normés de l'insertion par le travail salarié, l'habiter individuel, etc. : *la réinsertion, (...), c'est pas se faire engueuler toute la journée par un contremaitre parce qu'on a trouvé du boulot et se faire engueuler le soir par la belle-mère parce qu'on a trouvé une nana.* Formule de connivence entre les personnes rencontrées, à laquelle se rajoute à l'occasion *et puis le propriétaire parce que t'as pas payé le loyer.* La "sortie" par l'autonomisation, n'apparaît jamais comme objectif clairement énoncé, sinon à un horizon très indistinct.

Aussi réel que soit le processus et le souci d'ouverture et de normalisation, la "communauté" demeure espace de protection, sur fonds de représentation déficitaire des personnes qui la constituent : *la notion de vie communautaire chez nous, quelle que soit la qualité du lieu, est importante, on est persuadé que les gens se reconstruisent, et ont besoin de se reconstruire à partir d'une vie communautaire qui permette de recréer des liens, entre les gens... Pouvoir se lever le matin et dire bonjour à l'autre, celui qui est à côté, c'est une forme de réinsertion ça.* On l'a déjà entrevu, la logique de "réinsertion" par et dans le groupe emprunte largement à la rhétorique de l'exclusion, de la fragilité, du "manque" de ressources personnelles... représentation que livrent les responsables, par laquelle le "membre de base" de la communauté apparaît souvent comme mineur social, durablement inapte à intégrer le monde normé. Derrière le principe selon lequel *Reconnaître l'autre et se faire reconnaître par l'autre je crois c'est peut être même la première forme de l'insertion* apparaissent des figures de victimes : l'ancien de la DDASS, l'ancien taulard, la personne qui souffre un handicap psychologique... pour lesquels *se projeter dans l'avenir pour eux, c'est difficile, il ne faut pas placer la barre trop haut*¹¹⁷ ... Ces figures de fragilité, présentées par les responsables représentants du groupe, semblent participer de rapports hiérarchisés à composante paternaliste dans lesquels l'encadrement s'affirme comme protecteur et détenteur de l'autorité. Le constat semble confirmé par ceux qui interviennent à l'extérieur du lieu lorsqu'ils se décrivent comme ayant été désignés par les responsables. De même par les propos de ces derniers : certains membres du groupe intervenant à l'extérieur ont-ils accédé à un statut durable de salariés hors de la communauté ? À cette question, qui visait particulièrement ceux d'Emmaüs qui ont géré et animé l'accueil hivernal de la rue Job pendant plusieurs années, la réponse des responsables reste ambiguë et très "communautaro-centriste" : *le problème c'est qu'il fallait trouver les compagnons, de la communauté, capables d'arriver à ce statut de salarié, et puis de le vivre, avec ce que ça représente dans l'autonomie, dans la construction de leur vie personnelle, dans la liberté à gérer... Je sais pas si on a ces oiseaux rares chez nous (rire)*¹¹⁸. Ou encore : *ça me semblait difficile ... dans la durée, de salarier des compagnons de chez nous. (...) Qui sont capables, sur une période relativement courte, de 4, 5 mois de, de faire ce travail, d'avoir eu une autonomie, ... mais qui ont besoin certainement de revenir dans un milieu communautaire, à un*

117 Responsable.

118 Idem.

*moment ou un autre quoi. En faire un projet de vie pour eux, ça me paraissait, ou ça me paraît encore pour eux bien prématuré pour la plupart quoi*¹¹⁹.

La communauté apparaît donc plutôt comme une fin en soi, et les évolutions constatées et revendiquées comme participant à un nécessaire processus de modernisation au service de l'idéal communautaire. À travers l'exemple que nous traitons ici la formule Emmaüs semble se différencier des autres formules étudiées d'abord par la prépondérance de ses objectifs communautaires, objectifs de préservation du modèle qui s'accordent pour le moins peu de perspectives de dépassement, et ne s'inscrit guère dans une dynamique susceptible de provoquer ce dépassement. On a vu la rapide évolution qu'a connue la structure d'accueil de la "Rue Job-Riquet", comme le centre d'accueil du pont de l'Echo en Ariège, la mobilité dans laquelle s'inscrivent les squats, la mutation d'Habitat Différent en structure d'insertion par l'habitat... Inscrit hors de la dynamique de dispositif dans laquelle s'inscrivent ces dernières, Emmaüs a su préserver l'intégrité du modèle fondateur, en même temps qu'elle entretenait un rapport d'extériorité vis-à-vis de la dynamique de l'action spécifique. L'intervention de ses membres sur le terrain de l'action pour les SDF se caractérise elle-même dans ce rapport d'extériorité, dans une posture d'interpellation des pouvoirs publics (les occupations de locaux par exemple) ou d'aide volontariste à une population justement qui cumule toutes les formes d'exclusion, que ce soit les gars qui sortent d'HP¹²⁰, (qui ont) des problèmes de toxicomanie... ceux-là (dont) véritablement personne ne s'occupe d'eux.

Les SDF, figures endogènes et exogènes

Les parties précédentes ont permis de brosser un profil superficiel des trajectoires de compagnons, le plus souvent référées à la figure positive du "routard", homme (généralement) qui a *cette curiosité qui permet d'aller s'enrichir ailleurs, de prendre un sac à dos, on se retrouve au bord de la route et puis on se retrouve en Asie ou Afrique, où on échange, on se confronte avec d'autres cultures, on essaye d'apprendre autre chose, on essaye de s'enrichir...*¹²¹ Figure qui apparaît vaguement décalée dans le contexte actuel...

Les conditions du recrutement sont rarement exprimées et s'attachent moins à définir un profil de public qu'à rappeler les règles et les enjeux communautaires : *Nous on différencie très vite les consommateurs, des acteurs. Bon, tout compagnon ici arrive en consommation, c'est clair, le gars qui passe la porte de la communauté, c'est parce qu'il a envie de dormir, il a envie de manger, (...) il a envie d'avoir une nouvelle paire de godasses, il a envie d'avoir quelques cigarettes, enfin, il vient en consommateur... Ce que nous on souhaite c'est qu'il devienne acteur de la communauté à un moment où un autre. Pour certains ça se passe au bout de 15 jours, pour d'autres il faudra des années, hein, mais qu'ils*

119 Idem.

120 Hôpital Psychiatrique.

121 Compagnon.

sentent que la communauté c'est un projet, et que ce projet il se construit aussi avec lui. Le candidat à la communauté se définit d'abord par son adhésion au projet et d'abord aux règles de participation à la vie et au travail de groupe.

Les jeux de sélection-élection et mise à distance des composantes de la "population" SDF ne se lisent jamais aussi bien qu'à l'évocation des publics des différentes structures d'accueil dans lesquelles interviennent les membres de la communauté :

- les "résidents notoires", figure de clochard victime du système qui a trouvé à s'intégrer à Job puis Riquet, sont définis plutôt positivement comme *des gens qui ne recherchaient pas seulement un abri contre le froid, mais qui cherchaient d'une manière ou d'une autre, malgré toutes leurs difficultés, malgré leur état physique ou psychologique, qui recherchaient quand même à renouer quelques liens, avec d'autres*. L'identification sur le mode déficitaire ne tranche guère avec ce que nous avons vu plus haut de la définition des membres de la communauté comme individus fragiles et inadaptés, capables de reconnaissance envers les intervenants...
- le décalage apparaît très vite lorsqu'il s'agit de plus jeunes, réputés posséder des ressources, et en faire mauvais usage. Ainsi, des jeunes qui fréquentaient un lieu d'accueil hivernal d'urgence (non étudié) durant l'hiver 1999-2000 : *la plupart c'est plus ou moins, des jeunes en rupture familiale, ou dont les parents en ont marre de les voir... C'est des gars bien fringués... et puis je crois qu'il y a pas mal de deal (...) Et sans aucun respect de l'équipe (...) de permanents, bon c'est comme s'ils leur chiaient dessus, je veux dire, et c'était très dur pour les permanents parce qu'il y avait pas cette reconnaissance qu'il y a à Riquet entre les accueillants et les accueillis quoi*. Sur ces personnes plane même le doute sur leur statut de SDF, elles qui dans la journée vont à la Boutique Solidarité je crois ; (...) *Ce qui fait qu'en général les SDF n'y vont pas*¹²².
- La distance est maximale vis-à-vis des jeunes les plus marginalisés, inconnus des structures d'accueil et plus encore des dispositifs d'insertion, et pour autant décrits comme très différents des "routards". Ils sont "à la rue", situation qui n'est pas considérée (...) *comme une déchéance au départ, mais comme un élément de liberté, un bras d'honneur à la société, avant la dégringolade, un suicide social et un suicide personnel*. Comme archétype : *les punks, qui ont des percings partout et des cheveux verts, je crois qu'ils ont déjà pas envie d'être citoyens*¹²³.

L'entreprise communautaire

Nous revenons ici brièvement sur la dimension et la notion de "travail" et sur les différents paradigmes de l'entreprise, conscients que notre enquête

122 Compagnon.

123 Divers locuteurs.

centrée sur le lieu d’habitat n’a pas fait une place suffisante à cette composante essentielle pour que nous puissions mener une analyse à son terme.

On notera d’abord que la communauté apparaît comme espace de confusion entre espace d’habitat et espace d’activité, l’ensemble étant volontiers défini comme “la maison” des compagnons. L’intrication des deux dimensions constitue en soi une définition de l’économie communautaire telle qu’elle s’inscrit dans l’histoire de l’entreprise familiale, agricole ou non. Le modèle apparaît encore une fois comme un emprunt direct aux formules familialistes.

On l’a vu par ailleurs, l’intégration à la communauté passe par l’adhésion des membres à la règle première concernant la participation au “travail” du groupe. Comme les animateurs des “squats”, comme à Habitat Différent, le terme se montre polysémique et traduit à la fois :

- la prégnance de la norme du salariat et sa mise à distance : *le travail (est) pris en termes d’activité et pas de rendement hein, on ne fait aucune différence économique entre un gars qui travaille beaucoup et un autre qui travaille beaucoup moins*¹²⁴.
- le déplacement de la notion sur le terrain de l’intervention sociale et militante : les compagnons d’Emmaüs participent d’une *règle de solidarité, c’est-à-dire qu’on ne peut pas travailler seulement pour nous mais qu’il faut qu’on travaille aussi pour, pour ceux qui sont jetés au bord de la route.*
- “l’entreprise morale” d’affiliation des nouveaux membres fondée sur la “convivialité” et le travail : *les gars travaillent ici. Ils ont une haute, une haute, une haute opinion de ... de l’occupation dans la journée quoi. (...) Ils ont envie de travailler, et ils savent de toute manière, c’est leur maison (...) si on arrête de travailler, on peut plus payer*¹²⁵.

Entreprise morale, entreprise sociale, Emmaüs n’est pas une entreprise comme les autres : *dans cette communauté et c’est là la différence avec une entreprise parce qu’après tout on a une activité, on produit, on vend, on génère des bénéfices, bref entreprise. La très très grosse différence avec une entreprise c’est que nous on accueille pas une fonction, on accueille un homme. Mais on ne perdra pas de vue qu’Emmaüs est aussi et d’abord entreprise à part entière, et le centre de L. tout particulièrement, qui gère un volume d’activité chiffré en dizaines de millions de francs, draine une clientèle très large sur toute l’agglomération...*

La communauté assure pour ses membres l’intégralité des dépenses hors loisirs (y compris les soins par exemple). Chaque membre dispose d’un salaire : *300 F par semaine, plus au bout de 6 mois de présence, 500 F par mois. Donc un gars qui a plus de 6 mois de présence chez nous, a à peu près 20 000 F par an, (...) qui est de l’argent de poche, tout le reste est pris en charge par la*

124 Responsable.

125 Idem.

communauté, l'accès des membres aux activités de loisirs hors communauté étant qui plus est en partie assurée sur fonds collectifs. La situation économique florissante du centre lui assure l'autonomie financière complète qu'elle recherche : *on n'a aucune subvention*.

Ces considérations permettent de mieux comprendre le statut d'indépendance d'Emmaüs Toulouse vis-à-vis des institutions sociales que nous évoquons plus haut : *On est en marge dans notre fonctionnement. C'est pas un fonctionnement institutionnel. On est en marge aussi dans notre financement qui est entièrement autonome. On est en marge parce qu'on a gagné une liberté, on a pas de pression, enfin pas de possibilité de pression sur nous*¹²⁶. Et le même interlocuteur d'ajouter : *Alors on aurait pu être complètement marginalisé... Mais je crois que ce serait perdre quelque chose. Ce serait rester dans notre bel isolement... On a certainement des choses à apprendre avec les autres aussi*.

126 Idem.

L'association Espoir

Une dynamique de catégorisation des publics
et différenciation des réponses

**Du travail comme critère d'accès à l'insertion professionnelle
comme finalité de l'action**

*Une association dans la mouvance caritative catholique*¹²⁷

La création de l'association Espoir est principalement liée à une initiative du Secours Catholique. L'idée de créer un CHRS pour accueillir les couples et les familles sur Toulouse est lancée début février 1978, à l'occasion de la commémoration de la création du Secours Catholique. Il s'agit là de répondre à un constat partagé dès cette date de carence forte de structures adaptées à l'accueil des couples et des familles avec enfants¹²⁸, génératrice de réponses insatisfaisantes ou de l'éclatement des membres de la famille entre plusieurs lieux d'hébergement. En désignant les familles comme l'un des publics auxquels il s'agissait de répondre en priorité, les textes régissant les CHRS en 1976 semblent également avoir donné un cadre et une légitimité à ce projet local.

Du fait de ses origines, l'association compte parmi ses membres fondateurs le délégué du Secours Catholique en fonction à cette époque, mais aussi une administratrice qui assumera peu d'années plus tard des fonctions politiques dans le domaine des politiques sociales, au plan local puis national. La recherche de locaux est le premier objectif et une occasion de renforcer les liens entre les porteurs de ce projet. Sont finalement trouvés des locaux ayant été occupés pendant quelques mois par une communauté d'Emmaüs, propriété d'une congrégation religieuse.

127 Cette monographie a été établie sur la base de 4 entretiens réalisés au cours de l'année 2001 avec la direction de l'association, deux responsables de gîtes sociaux qu'elle gère, et une éducatrice chargée des admissions et de l'accueil de courte durée. Elle intègre également le contenu de plusieurs entretiens plus anciens avec la direction et le personnel répartis sur la période 1999.

128 Il y a eu la création de l'Association en 1978 autour du constat qu'on a une carence sur Toulouse pour l'accueil des couples et des familles avec enfant(s) (Directeur).

Dans un premier temps, le “Centre de Fages” est ouvert à titre provisoire alors qu’il ne bénéficie pas encore d’un agrément CHRS. Y sont accueillis une dizaine d’hommes seuls afin de répondre à un besoin repéré, mais aussi par l’état des locaux qui ne permettait pas l’accueil de familles avec enfants¹²⁹.

Un CHRS pour accueillir les familles

Moins d’un an après la création de l’association a lieu l’ouverture officielle du CHRS, initialement destiné à l’accueil de couples et de familles avec enfants, mais aussi d’hommes isolés. Suit l’acquisition des locaux courant 1979, grâce à une subvention du Secours Catholique, puis l’engagement des travaux de remise en état. L’inauguration officielle se déroule fin 1980. C’est également à cette période que l’association se “recentre” sur les publics qu’elle visait initialement : *En 1981 il y a suppression de la section “hommes seuls” et l’on passe à 18 couples et 9 enfants*¹³⁰. Un choix cohérent avec le projet de l’association qui entend *privilégier le couple et la famille comme valeurs*¹³¹ et qui intègre à la liste des critères d’admission le fait de *vouloir mener une vie de couple stable*¹³².

Dans les premiers mois de fonctionnement, un des hébergés fait office de gérant du lieu¹³³. Puis, à l’occasion de l’inauguration officielle du centre d’hébergement, se met en place un fonctionnement de “maisonnée”, fortement teinté d’une logique domestique¹³⁴. Un directeur est recruté ainsi que son épouse, éducatrice de métier, *qui est maîtresse de maison*. Tous deux résident sur place : *ils sont en couple là et ils ont un outil de travail avec une équipe qui n’a pas trop le droit de contester*¹³⁵. Le centre travaille sans véritable réseau d’appui, situation au demeurant courante parmi les CHRS toulousains à cette période.

Du “seuil d’exigence fort” à l’admission, au travail comme objectif d’insertion

Un seuil d’exigence fort à l’admission

L’activité de ce CHRS est ainsi inspirée par deux lignes idéologiques. D’une part, la défense de la famille (d’une certaine idée de la famille ?), déclinée au travers des publics visés, du mode d’organisation de l’accueil et des valeurs affichées servant de critères de recrutement. D’autre part, la place centrale du travail. Le travail a toujours été une des préoccupations des centres d’hé-

129 Au départ vu l’insalubrité des locaux et puis les besoins, ils avaient accueilli quelques hommes seuls. *Je pense qu’il y avait dix hommes seuls au départ* (Directeur).

130 Directeur actuel. La capacité d’hébergement sera portée à 21 couples et 12 enfants en 1987.

131 Plaque de présentation d’un des lieux d’accueil en ALT géré par l’association.

132 Idem.

133 Il se prenait un peu pour le directeur, il a reçu Monsieur M. (le nouveau directeur) en lui disant “Ah il était temps que vous veniez m’aider !” – Directeur actuel.

134 Au sens où peuvent l’entendre Boltanski et Thévenot, *De la justification, les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris, 1991.

135 Directeur actuel.

bergement, au moins formellement. De 1981 à 1992, la politique de l'association et du directeur de son centre d'hébergement témoigne d'une forte motivation sur ce thème¹³⁶ qui se traduit par une logique de recrutement très restrictive des hébergés et, de ce fait, par "d'excellents résultats" en matière d'insertion professionnelle : *ce que j'ai trouvé moi en arrivant en 1992, c'est un CHRS avec un seuil d'exigence très fort. En caricaturant, il fallait avoir un certificat d'embauche pour rentrer au Centre. Ils en étaient là... Ça tournait très, très bien si on met le seuil d'exigence comme ça...*¹³⁷. Cette politique est conduite avec l'appui du CA effectivement qui est satisfait de tous ces résultats¹³⁸.

Bien que les chiffres du chômage du début des années 90 rendent patent le décalage entre la réalité et le modèle d'intervention de ce centre d'hébergement, les interpellations adressées par les acteurs locaux qui accueillent des couples ou familles en situation de précarité restent pourtant sans effet pratique le Pont Vieux, avec le Directeur précédent c'était niet, il n'y avait quasiment aucun dossier qui passait, pas plus que des SSAE¹³⁹.

À partir de 1992, un contexte local qui évolue

Au sein de l'association, le départ à la retraite du directeur conduit au recrutement du directeur actuel, bien accepté dans les réseaux d'action sociale et caritative catholique¹⁴⁰. Mais les motifs de ce recrutement ne semblent pas se limiter aux habituelles vérifications de conformité idéologique du candidat ou à de sa dépendance à l'égard de réseaux amis. Le profil du nouveau directeur semble également avoir convenu à une partie des membres du Conseil d'Administration, que leur *humanisme chrétien très ouvert* rend plus sensibles aux profondes mutations de la réalité économique et sociale, et plus ouverts à des évolutions du rôle du centre d'hébergement. Éducateur puis directeur dans un centre de post-cure, le nouveau directeur avait fait valoir lors du recrutement ses pratiques de travail en réseau et les ouvertures qu'elles permettent sur les problématiques psychiatriques, le logement ou l'insertion professionnelle. Il bénéficiait par ailleurs d'une reconnaissance par les autorités locales, notamment la DDASS, du fait de son cursus professionnel¹⁴¹.

En externe, plusieurs centres d'hébergements de l'agglomération toulousaine changent de directeur à peu d'intervalle. Tous se trouvent confrontés à une évolution marquée des publics qui les sollicitent et à des difficultés

136 *Ils mettaient le paquet sur l'insertion professionnelle, ils avaient une motivation très forte là-dessus.* – Directeur actuel.

137 *Directeur actuel.*

138 *Idem.*

139 *Le service social du Pont-vieux accueille des personnes et familles sans domicile, le Service Social d'Aide aux Immigrants (SSAE) était fortement sollicité par des familles étrangères sans solution de logement.*

140 *C'est vrai que le lien avec le Secours Catholique était évident à ce niveau là, je crois que j'étais proche de ce réseau et ça a convenu aussi.*

141 *C'était le même inspecteur DDASS. Donc quand on parlait de centres de post-cure, on parlait aussi de CHRS. On était quand même assez proches comme structures.* – Directeur.

financières et restrictions budgétaires annoncées. Rompant avec les habitudes, les directeurs de CHRS mettent en place des rencontres de travail qui vont rapidement donner lieu à la création d'une association de directeurs (l'ARDRESI) et à la validation du travail en réseau comme voie permettant d'aller au-delà des pratiques issues du principe de "seuil d'exigence fort".

Cette conjonction de facteurs va permettre au nouveau directeur de proposer une réorientation de la politique du centre d'hébergement, fondée sur l'ouverture au partenariat et un renversement de perspective quant à la place de l'emploi. Fonctionnant jusque-là comme critère de tri à l'entrée, l'obtention d'un emploi redevient une finalité de l'activité du CHRS : *très vite en 1993 il y a eu modification de cette politique sur le seuil d'exigence. Il m'a paru assez vite important de ne pas être isolé et sur un promontoire, là très exigeant, mais de s'insérer un peu dans les besoins de Toulouse.*

Sur le plan matériel, la situation de l'association est toutefois délicate : le centre ne dispose pas des moyens suffisants lui permettant de poursuivre les travaux de rénovation qui s'imposent, alors qu'un autre CHRS toulousain propose à l'association de reprendre sa capacité d'hébergement et son personnel.

1994 sera une année décisive et particulièrement fructueuse, permettant de dépasser ces difficultés¹⁴².

Côté État, la préfecture et la DDASS sont à la recherche d'opérateurs pouvant mettre en œuvre des réponses dans le cadre de cette mesure nouvelle et particulièrement souple d'utilisation, l'ALT¹⁴³. Côté association, le conseil d'administration évolue quelque peu et comporte dorénavant des membres qui ont une expérience professionnelle, des compétences et des réseaux relationnels leur permettant d'aborder sans craintes la gestion d'un chantier conséquent et les aspects financiers qui s'y rattachent¹⁴⁴. Il revient au directeur de proposer un projet d'ensemble capable de répondre aux besoins de l'association, et de permettre aux services locaux de l'État d'afficher des résultats de production d'une offre nouvelle d'hébergement. En quelques mois, vont être réalisés l'intégration des capacités et moyens du CHRS qui en avait formulé le vœu, et l'achat d'une maison voisine du centre afin d'y ouvrir un "Gîte social" financé par l'ALT... au prix de quelques arrangements¹⁴⁵.

142 Année que le directeur qualifie de "croustillante".

143 Allocation Temporaire Logement.

144 *Donc, recrutement d'un trésorier qui est capital quand même parce que tout ce qui est finances, emprunts tout ça, ça ne lui fait pas peur. Il est P-D.G. de (organisme bancaire) de Midi-Pyrénées. L'évolution que je lui présente en termes de travaux, d'emprunts tout ça, lui ça lui va très bien, il était tout à fait dans la logique, ça ne lui posait pas de problème... Et puis on a une aide importante, les emprunts sont négociés en direct donc... Et puis le Président de l'époque (...), il a eu des responsabilités importantes dans son entreprise, sur les chantiers. Là aussi, on fait un chantier, des travaux, lui il a supervisé de très gros chantiers dans les Pyrénées...* – (Directeur).

145 La DDASS acceptera sans grande résistance que du personnel CHRS soit affecté à l'accompagnement social des personnes accueillies en ALT, contrairement aux consignes nationales.

Pronostic d'insertion et différenciation des filières : la création de Gîtes Sociaux

Le Gîte, ou la ville comme ressources d'insertion

La formule du "Gîte social" a été développée par analogie avec les gîtes ruraux : un hébergement de courte durée, où chacun s'implique dans les tâches quotidiennes, ouvert sur son environnement, avec un minimum de personnel pour en assurer le fonctionnement. La formule du gîte social répond ainsi à trois principes qui la différencient presque trait pour trait du CHRS géré par l'association.

Tout d'abord, une forte banalisation du cadre de l'accueil : logements qui ne se distinguent en rien de ceux que l'on trouverait ailleurs, immeubles où il existe peu d'espaces collectifs car les résidents ne sont pas demandeurs d'une vie collective sur leur lieu d'habitat¹⁴⁶ ; une boîte à lettre par logement, une totale liberté de mouvement, une participation financière équivalente au reste à charge que l'occupant paierait dans un logement équivalent¹⁴⁷.

Ensuite, une assez large autonomie des usagers, mais aussi des responsables des gîtes : il n'y a pas d'équipe éducative¹⁴⁸, chaque gîte étant géré par un responsable dont le champ d'activité intègre l'accueil, l'information et l'orientation des résidents mais aussi la gestion courante du lieu ; il n'y a pas non plus de veilleur durant les soirées, les nuits et le week-end malgré les critiques et résistances des personnels du CHRS lors de l'ouverture du premier gîte.

Enfin, la ville comme lieu où se trouvent les ressources pour l'insertion : budget de fonctionnement limité ; implication du responsable du gîte dans les réseaux locaux¹⁴⁹ ; orientation des résidents vers l'ensemble de l'offre de service disponible dans le quartier ou la ville¹⁵⁰.

L'association dispose à ce jour de deux gîtes. L'un d'eux a été inauguré en 1996 et permet d'accueillir 11 couples et 4 enfants. Installé dans des locaux qui

146 Est-ce que les gens se rencontrent ici ? Il y a bonjour, bonsoir. Des gens qui se rencontrent ? Pas beaucoup. Je pense que les gens sont un petit peu chez eux pendant une durée de trois mois ou six mois. Bon ils ne s'invitent pas entre eux. Ça c'est le point qu'on peut remarquer au bout de six ans. – (Responsable de gîte).

147 L'association a décidé de se lancer dans une nouvelle façon de recevoir les gens. Entre autres les gens sont en autonomie totale sur les appartements c'est-à-dire qu'ils rentrent, qu'ils peuvent sortir. – (Responsable de gîte).

148 Uniquement au niveau de l'équipe éducative, il y a une seule personne, il n'y a pas de veilleur de nuit. La grosse, grosse différence par rapport aux CHRS ou là il y a un veilleur de nuit et il y a une énorme équipe éducative. – (Responsable de gîte).

149 Et puis la deuxième chose qui a été un petit peu le pari ici, enfin si on peut dire comme ça, c'est l'ouverture sur le quartier c'est-à-dire on a tout basé sur le quartier et c'est l'originalité du projet. C'est-à-dire le quartier, le travail avec la circonscription d'action sociale, les assistantes sociales, les médecins de quartier, les commerçants, tout ce qui existe sur le quartier. Notre budget de fonctionnement, on ne va pas, on achète tout sur le quartier. – (Responsable de gîte).

150 Alors à l'intérieur d'abord il n'y a pas d'animation. Pas du tout. Il n'y a aucune animation (...) Il n'y a pas d'organisation sur des thèmes et ainsi de suite. Tout est sur le quartier. Donc ça c'est super important. C'est-à-dire qu'on ne fait même pas une information par exemple sur le nouveau préservatif féminin, non. Tout sur le quartier. C'est-à-dire que les gens doivent sortir.

appartenaient à une congrégation de religieuses, il est situé dans un faubourg de Toulouse bénéficiant à proximité immédiate de tous les services publics et privés, non loin d'une station de métro, et à 20 minutes à pied de la place du Capitole. Par sa forme et sa localisation, ce gîte correspond pleinement au projet d'insertion qui sous-tend cette formule d'hébergement. Il n'en va pas de même pour le second gîte que gère l'association (5 studios et 2 T2). Implanté en 1994 dans une villa proche du CHRS et siège social de l'association, il a été déplacé fin 1997 vers une maison située aux confins des communes de Toulouse, Blagnac et Colomiers. Rachetée par les domaines lors de la création d'une rocade, cette maison jouxte un autre bâtiment géré par une association qui accueille des gens de la rue¹⁵¹. Ce gîte est relativement isolé, peu accessible par les transports en commun, proche d'un hypermarché et de quelques entreprises artisanales, mais éloigné de toute vie publique ou associative¹⁵².

Les services de l'État ne sont pas à l'origine de la formule du gîte social, telle que l'association l'a développée. Ils ont néanmoins joué un rôle clé qui a permis sa concrétisation. Le sous-Préfet à la ville en poste à cette période s'est, en effet, fortement investi sur la mise en œuvre du plan Perissol et la volonté affichée de faire *qu'il n'y ait plus personne à la rue*¹⁵³. Relayé par la DDASS, il va interpellier avec régularité les CHRS sur la production d'une offre complémentaire. Tout autant que le mode de financement des logements produits dans ce cadre, le distinguo entre les fonctions concernées par les modes de gestion immobilière, gestion locative et accompagnement social oblige à un partenariat entre organisme HLM, association pouvant assumer la gestion locative des logements, et autres intervenants du champ social. Au plan local, un autre aspect du plan Perrissol semble avoir eu un effet libérateur. Celui-ci confirme.

Gîtes ou CHRS : distinguer les publics, différencier les filières, techniciser l'intervention

La procédure de tri des candidats à l'admission s'est élaborée par étapes. Il faudra attendre 1996, soit deux ans après l'ouverture du premier gîte ALT pour qu'elle se formalise avec l'appui de deux intervenant extérieurs¹⁵⁴. Cet apport d'expertise permet d'organiser une filière à deux étages : entretien avec les candidats réalisé par deux travailleurs sociaux, puis discussion des propositions de positionnement avec les responsables du CHRS et des gîtes, en présence de la direction.

151 Voir la monographie consacrée à "Habitat Différent".

152 *À partir d'une certaine heure, c'est vrai que les gens qui ont des enfants et qui n'ont pas de véhicules pour aller voir ne serait-ce que quelque chose du type feu d'artifice, n'ont pas envie de revenir à pied... On est pas très gâtés sur le plan du tissu associatif au niveau du quartier. C'est quand même un problème majeur par rapport à l'objectif qui est de réinsérer des personnes.* – (responsable de gîte).

153 Directeur.

154 *Il nous fait mettre en place un peu la définition des tâches, qui fait quoi, qui contrôle, qui décide, tout ça c'est bien calé et ça nous a fait faire des progrès assez considérables, ces deux personnes ressources qui font qu'au niveau des admissions on est assez clairs sur les critères et qui fait quoi. En 1996 on était assez calés là-dessus et puis bon c'est resté jusque là.* – (Directeur).

La distinction entre CHRS et gîte en ALT va s'opérer sur un double registre : celui du pronostic quant au temps nécessaire pour aboutir à l'insertion des ménages accueillis, et celui du niveau d'accompagnement social qu'il convient de leur proposer. En pratique, le CHRS est supposé accueillir prioritairement les ménages pour lesquels l'accès à un logement autonome dans un délais de trois mois semble peu probable : situation administrative non réglée, situation d'errance, absence de revenus, personnes "déstructurées"¹⁵⁵. Un accompagnement social conséquent est jugé nécessaire dans ces cas. A contrario, les ménages qui ont un pronostic de relogement à 3 mois, qui ont des revenus, qui ne sont pas trop déstructurés relèveraient plutôt d'un habitat plus classique et d'un accompagnement allégé. Ils constituent la clientèle théorique des gîtes sociaux.

Différences de publics ou différence de lieu et de méthode ?

La filière d'orientation des candidats à un hébergement répond en partie aux objectifs qui lui ont été assignés. Les publics en situation de précarité administrative ou ceux dont la dépendance à un toxique est connue sont accueillis en CHRS. L'examen collégial des candidatures fait néanmoins resurgir des débats récurrents entre professionnels : limites de la méthode utilisée et de sa capacité à repérer lors d'un entretien les familles "déstructurées" ou posant problème sur le plan comportemental, si ce n'est au travers de signes ou d'indices souvent ténus, et de diagnostics difficiles à fonder¹⁵⁶ ; influence de l'absence de place dans l'une ou l'autre des formules d'hébergement sur les orientations proposées...

En pratique, les frontières demeurent floues entre publics des deux formules d'hébergement. Les responsables des gîtes estiment qu'ils accueillent parfois aujourd'hui des ménages dont le comportement ou les critères en vigueur auraient dû les conduire vers le CHRS¹⁵⁷⁻¹⁵⁸. Parallèlement, les critères d'identification des ménages dont le pronostic de relogement serait

155 *Ce que devait être un CHRS qui était censé accueillir des publics en difficulté et notamment des publics étrangers ou qui n'avaient pas leurs droits totalement ouverts, des gens qui n'avaient pas de revenus, des gens plus déstructurés qui pouvaient passer au Pont-Vieux, des familles donc souvent errantes ou comme ça qui arrivaient au Pont Vieux.* – (Directeur).

156 *Dans le cadre de la commission on va voir par exemple quel a été le comportement du couple ou de la famille pendant l'entretien. Ça va permettre le diagnostic de ce que j'appelle moi déstructuration ou problématique un peu de comportement, de relation ou tout ça. Souvent c'est perçu dans les entretiens d'admission. Et en fonction de ça effectivement on va cataloguer la famille "tiens celle-là est difficile" parce que je ne sais pas ils sont revendicatifs ou ils présentent mal leur truc ou comme ça.* – (Directeur).

157 *Donc, on essaie, par rapport au CHRS c'est clair, on a pas de famille avec des gros problèmes de prises de produits. Ça peut arriver qu'ils passent au travers des mailles. Et puis, en un rendez-vous, on n'arrive pas toujours à déterminer le profil des personnes.* – (Responsable de gîte).

158 *Alors que nous depuis le début, l'ALT a servi pour des "cas" plus légers que le CHRS. Monsieur M. dit des fois que maintenant il accueille des gens qui devraient être en CHRS. C'est à la fois vrai, mais en même temps dans les admissions, on tient bien compte que c'est un peu différent. Le pronostic est quand même sur des cas plus légers. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas des cas lourds, déstructurations, problèmes psychologiques. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a que des cas légers...* – (Directeur).

inférieur à trois mois ne donnent pas toujours le résultat attendu : une relative normalité de parcours résidentiel avant l'arrivée dans le gîte ne garantit pas le niveau d'autonomie du couple ou de la famille¹⁵⁹.

Ces délimitations flottantes des publics génèrent parfois des risques qui ne peuvent être ignorés : tensions entre résidents au sein des gîtes¹⁶⁰, dans les relations avec le voisinage, mais aussi des risques physiques pour les responsables¹⁶¹. Le risque et le conflit restituent ainsi les gîtes en tant que lieux, ayant une dimension collective que l'idée fondatrice de la formule avait peut-être sous-estimée¹⁶². Pour autant, il ne semble pas que les gîtes tendent à se rapprocher du modèle d'appréhension et d'accompagnement des publics qui caractérise le CHRS de cette association. Les mesures de sécurité destinées à protéger les responsables des gîtes demeurent légères, et le modèle d'intervention professionnelle dont ils sont porteurs continue à privilégier le partenariat et les pratiques de réseau. Le souci qu'ils affichent de maintenir des relations avec leurs collègues du CHRS relève de la même logique de réseau et n'a pas grand rapport avec une demande de constitution d'équipes éducatives : les ressources du CHRS sont des moyens parmi d'autres, parfois plus complexes à manier que les liens avec des partenaires externes¹⁶³.

En cette matière, les négociations portant sur la réduction du temps de travail et l'organisation des services de l'association ont été une nouvelle occasion de visualiser les divergences de formation et d'approche entre les personnels du CHRS et ceux qui interviennent dans les gîtes : la vision des besoins en personnels, des compétences nécessaires, de l'organisation du travail et du rôle à assumer varie fortement selon que l'on considère que les ressources pour l'insertion des résidents sont principalement situées au sein de la structure (information, personnel socio-éducatif, biens et services dont la personne a besoin...) ou dans l'espace de la ville et les services de droit commun¹⁶⁴.

159 *C'est des familles ici qui sont beaucoup plus autonomes (qu'en CHRS), qui la plupart du temps ont eu un appartement. Mais est-ce que parce que les gens ont eu un appartement qu'ils sont plus autonomes ? Là, je vous donne les critères de sélection au niveau de l'admission : on essaie de vérifier l'autonomie des gens.*

160 *Moi, je ne peux pas travailler seule avec 7 toxicomanes dans les lieux, je pense pas qu'on ferait un travail efficace (...). Je ne suis pas là tout le temps, je ne reste pas 8 heures au bureau, il n'y a personne le week-end et puis il faut gérer la tranquillité de chacune des familles. Les toxicomanes, même un seul, ça peut faire pêter les plombs de tout l'établissement... – (Responsable de gîte)*

161 *J'ai été séquestré pendant 3 heures avec un couteau sous la gorge par quelqu'un qui a tout simplement pété les plombs comme on dit (...). C'est quelqu'un qui avait bu et puis il a pris de l'ecstasy. – (Responsable de gîte).*

162 *Si les gens veulent du collectif, ils vont le chercher ailleurs. Il y a des centres sociaux, des associations... – (Responsable de gîte).*

163 *Il n'y a pas trop de passerelles entre nous, j'ai beaucoup plus de passerelles avec la circonscription d'action sociale... – (Responsable de gîte).*

164 *Nous on travaille beaucoup sur l'autonomie. Eux ils font de l'accompagnement tout le temps. Nous, non. On n'accompagne pas. Les gens font leurs démarches tout seuls à la CAF. Ils vont à la Sécurité Sociale écrire leur dossier. Ils vont voir une assistante sociale. Ils font leurs démarches. Ils vont voir un propriétaire. On travaille avant sur comment aborder le propriétaire et ainsi de suite. On n'accompagne pas. Eux ils accompagnent. C'est totalement... Nous on n'assiste pas. (...) Et c'est vrai que des fois, on s'interroge par rapport à ça. (...) C'est une approche différente. Pas du côté humain, je pense que c'est la structure qui veut ça là-bas, ou peut-être leur formation. Leur formation qui est différente. – (Responsable de gîte).*

Être opérateur de l'insertion par l'économique : le service "3V"

En janvier 1996, l'association a créé un nouveau service "Vite un Véhicule pour la Ville", habituellement désigné sous le libellé "3V". Il s'agit d'un service d'aide au déménagement et de récupération de mobilier de première nécessité pour des personnes en difficulté.

La création de 3V atteste d'une attention toujours aussi grande à la question de l'insertion économique au sein de l'association¹⁶⁵, mais qui se traduit par une diversification des modes opératoires sur ce champ. Au rôle socio-éducatif traditionnel du personnel du CHRS dont une partie a recentré son activité sur l'accès à l'emploi, vient s'ajouter une implication plus directe comme porteur d'activités d'insertion par l'économique¹⁶⁶.

La création et l'évolution de 3V reflète assez bien la manière dont l'association développe son activité. Trois lignes de lecture permettent d'en rendre compte.

D'une part, l'ancrage de l'action dans une généalogie. À sa création, 3V est une activité nouvelle pour l'association mais ne peut être considérée comme une proposition de rupture avec les modalités d'action antérieures. Au plan des faits, le service reprend et formalise des pratiques plus anciennes dont le CHRS de l'association était partie prenante, notamment par le biais d'un réseau local d'associations agissant dans le domaine de l'hébergement et de l'accès au logement (RALI). Mais il est tout aussi important de souligner que les acteurs impliqués dans le montage puis le fonctionnement du service l'inscrivent dans une histoire locale, une généalogie de l'action qui lui confère une valeur autre que purement fonctionnelle¹⁶⁷.

D'autre part, une action construite comme une problématique. La logique de 3V consiste à mettre en correspondance des situations qui, si on les considère isolément, sont autant d'incapacités à agir. Le service répond en effet à la difficulté rencontrée par les CHRS pour fournir à bas prix un équipement de première nécessité aux personnes hébergés. Il offre également une possibilité aux ménages qui souhaitent déménager et n'ont ni le véhicule ni la méthode pour concrétiser leur projet, qu'ils soient hébergés ou locataires modestes. Il propose enfin une opportunité de développement aux administrateurs de l'association, et une action concrète aux partenaires du PDALPD sur un domaine où les opérateurs ne sont pas légion¹⁶⁸.

Enfin, une gestion prudente, "en bon père de famille". 3V s'est installé sur des bases modestes, en mobilisant des locaux et moyens généraux de l'association et des personnels dont la formation et la qualification se sont

165 L'association Espoir a également pour objectif de créer ou de prendre part à des réseaux, des dispositifs ou des services qui favorisent l'adaptation et l'insertion sociale et professionnelle. Article 2 des statuts de l'association.

166 Un autre CHRS toulousain travaille à la même époque sur un projet d'atelier de fabrication de meubles.

167 Un audit du service réalisé en 2001 atteste cette inscription du service dans une continuité tant pour des partenaires extérieurs (CAF, DDASS, Conseil Général...) que pour les personnels impliqués (utilisateurs du service ou chargés de son fonctionnement).

168 Le PDALPD peut prendre en charge sous conditions les frais d'acquisition de l'équipement de première nécessité et les frais de déménagement des ménages modestes.

faites par étapes. En 2000, le service arrivant à un moment clé de son développement aux plans technique, humain et financier, une réflexion interne est engagée avec l'appui de consultants afin de dégager des pistes d'évolution. L'hypothèse de créer une nouvelle prestation de garde-meubles est étudiée. Elle ne se concrétisera que fin 2001, la Préfecture ayant confié à l'association une mission d'aide au déménagement et au gardiennage des meubles pour les sinistrés de l'explosion d'AZF.

L'accueil d'urgence : pérenniser les initiatives des réseaux humanitaires

Depuis le début des années 90, la question de l'hébergement d'urgence est posée sur la scène toulousaine où, comme dans les autres villes d'importance, nombre de personnes ne trouvent pas leur place dans les lieux supposés leur être destinés¹⁶⁹. Principalement portés par le milieu associatif, quelques lieux d'hébergement voient le jour à partir de 1989 et interpellent les responsables politiques et institutionnels locaux, malgré leur faible poids en comparaison avec l'offre d'hébergement plus conventionnelle¹⁷⁰. Toutefois jusqu'au milieu des années 90, les CHRS demeurent sur une position de retrait en matière d'accueil d'urgence bien qu'ils entretiennent souvent des liens étroits avec les réseaux qui sont à l'initiative de ces actions. En 1995, seuls les CHRS gérés par le CCAS de la Ville de Toulouse sont impliqués dans le dispositif d'accueil hivernal. Quant à l'accueil immédiat, il est supposé s'établir à 10 % de la capacité d'accueil de chaque établissement, sans que la négociation conduite par la DDASS avec l'ensemble des structures n'ait vraiment clarifié son sens ou sa portée pratique¹⁷¹.

L'association Espoir ne déroge pas à la règle. De fait, entre 1992 et 1996, l'association a diversifié ses réponses en terme d'hébergement et fait évoluer des critères et méthodes par trop décalés avec la situation des ménages qui la sollicitaient. Malgré son intérêt certain, cette dynamique de "différenciation des publics/diversification des modalités d'accueil et d'accompagnement" reste centrée sur un objectif premier, l'insertion sociale globale des résidents. Néanmoins, entre 1997 et 2001, elle va s'impliquer successivement dans trois projets ayant trait à l'accueil hivernal et l'accueil d'urgence. À bien des égards, le passage à ce nouveau registre d'action s'opère sous des formes proches de celles qui ont accompagné les évolutions de l'association durant la période 1992-1996.

Répondre dans de bonnes conditions aux couples et familles sans hébergement

Sur le principe, la majorité du Conseil d'administration rejette toute idée d'un accueil d'urgence, jugé incompatible avec le projet associatif centré sur

169 *Les phénomènes de précarisation des personnes sans résidence stable dans l'agglomération toulousaine*, Médianes, 1995, GIP Contrat de Ville de l'Agglomération Toulousaine.

170 Voir à ce propos les monographies portant sur Gavroche, "Habitat Différent", la rue Job... Il convient de noter également le rôle de l'ALT qui, à partir de 1994, permet à des associations de développer une offre accessible aux SDF (les Restos du Cœur par exemple, qui accroissent leur capacité d'accueil sous forme de petits chalets).

171 Le plan départemental pour l'hébergement d'urgence des personnes sans-abri, signé en 1995 témoigne tout à la fois de ces ambiguïtés et de la place des CHRS.

l'insertion des couples et familles avec enfants¹⁷². En pratique, le faible *turn-over* et la filière d'admission mise en place excluent toute entrée rapide dans l'établissement. Quant à l'objectif d'insertion, il suppose un hébergement au moins égal à quelques mois, pour une très large part du fait des difficultés chroniques à trouver des solutions de logement en sortie.

L'effet moteur des services de l'État

1997 voit se cumuler plusieurs phénomènes qui modifient sensiblement la manière dont se pose la question de l'accueil d'urgence sur Toulouse et sa région. Après une période durant laquelle s'est surtout développée l'offre de logement temporaire via l'ALT, les services de l'État confirment, début 1997, la possibilité de création d'une vingtaine de places supplémentaires en CHRS, pour pérenniser l'accueil d'urgence qui avait été expérimenté jusque-là sur des crédits d'intervention. Pour la DDASS, mais aussi pour le directeur de l'association qui préside l'association régionale des CHRS depuis peu, l'enjeu est tout autant de répondre aux besoins que d'éviter que ces crédits ne soient réaffectés à d'autres départements, faute de projet.

Interpellé dans ce contexte d'urgence, le directeur élabore un projet sommaire avec un partenaire de longue date, le Secours Catholique¹⁷³. Il bénéficie à cette occasion du plein soutien de son président : *Le Président soutient à fond l'idée que, tant pis, il faut que l'association se mette en avant sur l'urgence parce qu'il y a des besoins et puis parce que pour les couples il y en a qui sont dans la rue, (...) que ce n'est pas normal, etc. Donc il dit banco, on fait un projet.* Le projet cristallise pourtant de nombreuses oppositions. En interne, car parmi les personnels du CHRS et une partie du conseil d'administration, l'urgence fait ressurgir la figure du *soûlard* ou de l'homme violent¹⁷⁴. En externe, car les autres responsables de CHRS, regroupés au sein de l'ARDRESI, reprochent au directeur de l'association d'avoir cédé trop rapidement aux demandes de la DDASS, et de manière isolée.

Aux administrateurs désorientés par ce projet, le directeur explique qu'il s'agit de poursuivre le projet de l'association par d'autres méthodes, puisque l'accueil d'urgence concernerait des couples et familles qui sont à la rue. Par ailleurs, l'accroissement de la capacité d'hébergement permettrait de financer un poste de directeur adjoint¹⁷⁵. Le pré-projet est aussi largement commenté aux responsables des autres CHRS, en insistant sur l'urgence qu'il y avait à

172 J'avais déjà fait baissé mon seuil d'exigence à l'entrée mais les assemblées générales, le Président d'honneur et tout ça étaient très sensibles sur l'aspect "insertion" donc parler d'urgence ici c'était un peu nouveau et un peu risqué (...) on ne voulait entendre parler que d'insertion. – (Directeur).

173 Donc là on s'est retrouvé avec le Secours Catholique et moi-même, le 17 janvier ou un truc comme ça, et il fallait bien sûr un pré-projet pour la semaine suivante pour que le projet en question soit crédible au niveau de la Région, dire qu'ils y avait besoin de places d'accueil d'urgence. – (Directeur).

174 L'association et les travailleurs sociaux ont eu à se coltiner cette notion d'urgence. Avec un certain nombre de réticences ici. Les gens qui disent ouais on va être obligés d'accueillir dans la nuit des gars qui ont bu et tout ça, vous allez voir la violence et tout ça. – (Directeur).

175 Et le Bureau a trouvé très intéressant qu'on ait un budget supplémentaire pour avoir un directeur-adjoint (idem).

réserver les crédits, et en proposant que ces places puissent être réparties entre les centres d'hébergement intéressés. Sur le plan technique, l'association prend contact avec une intervenante du comité de ville de la Croix-Rouge qui travaille auprès de SDF pour lui proposer le poste de directrice adjointe.

Un accueil de "courte durée" qui modifie les représentations du public SDF

La DDASS n'ayant pas souhaité que les places soient totalement dispersées, l'association se voit attribuer 10 places d'hébergement d'urgence, rebaptisées "de courte durée". Cet accord va assez profondément modifier le dispositif d'hébergement de l'association. Le lieu d'implantation proposé par les Domaines étant jugé trop isolé, il est finalement décidé d'y déménager le premier gîte social et d'installer dans ses anciens locaux l'hébergement de courte durée. Par sa forme et son contenu, cet hébergement d'urgence emprunte beaucoup à la formule des gîtes sociaux. Il est installé dans une villa proche du CHRS comportant quatre chambres, durée limitée (15 jours), mais aussi un principe d'autonomie des résidents : *Alors on a un fonctionnement qui se met en place avec l'idée d'une certaine autonomie, on ne va pas trop leur casser les pieds, on ne va pas les surveiller toute la nuit... Le week-end, ils sont autonomes, on joue la confiance, on met dans le placard et le frigidaire tout ce qu'il faut comme alimentation*¹⁷⁶.

L'ouverture de cet accueil de courte durée bouscule également les méthodes d'admission en vigueur. En effet, les admissions ne sont plus réalisées par l'association mais par l'instance de coordination de l'hébergement d'urgence, le PAO¹⁷⁷. Un des premiers objectifs de la nouvelle directrice sera de faire intégrer à l'équipe du PAO les contraintes liées à la villa utilisée pour accueillir en urgence. L'équipe recrutée pour travailler sur ce lieu estime en effet qu'il est possible d'héberger 4 couples, dont deux seulement avec chien pour limiter les perturbations. Mais elle fait également valoir en tant que critères de rejet la question de la violence, de la capacité à vivre en collectivité, du risque qui pourrait être encouru par les autres résidents et les professionnels¹⁷⁸.

Après plus de 4 ans de fonctionnement, les craintes initiales des professionnels se sont modifiées. La réalité montre que les faits de violence ne concernent qu'un très petit nombre d'hébergés¹⁷⁹. Pourtant, quelques situations de violence extrême ont eu un effet traumatisant auquel l'asso-

176 Idem.

177 Pôle d'Accueil et d'Orientation.

178 *N'importe qui et n'importe comment, excepté vraiment notre critère que les gens ne soient pas, puissent vivre en collectivité, qu'il n'y ait pas de problèmes majeurs sur le plan du comportement qui fasse que ça puisse entraîner de la violence envers les autres résidents mais aussi envers l'association. Ce sont vraiment les critères qui font barrage par rapport à l'entrée ici.* – (Éducatrice).

179 *Alors l'agressivité nous de notre côté si véritablement la situation se détériore très rapidement ici, c'est d'envisager une sortie, ce qui n'est pas facile du tout. On a eu quelques difficultés et malgré tout compte tenu de la population que nous avons, il faut quand même dire ces difficultés sont moindres par rapport aux rotations que l'on peut avoir (...). Par contre quand il y a des difficultés elles sont souvent très, très importantes. Quand il y a des clashes, ce sont des clashes très importants.* – (Éducatrice).

ciation a répondu par un dispositif d'écoute et des mesures de sécurité pour les personnels. Quant à la prise d'alcool ou d'autres produits, un régime de tolérance s'est instauré : elle demeure interdite dans le lieu d'hébergement par le règlement intérieur mais, sous réserve qu'elle n'entraîne pas de risque majeur, le résident ayant consommé n'est pas pénalisé¹⁸⁰.

Des hébergés dont les besoins ne relèvent pas d'un accueil de courte durée

Du fait des limites posées lors de sa mise en place, mais aussi de celles qui sont apparues depuis, cette formule d'accueil d'urgence apparaît comme un hybride combinant moyens éducatifs conventionnels, une certaine autonomie des ménages et un cadre d'habitat banalisé. Sa qualité principale réside dans sa capacité à rappeler que les besoins des ménages accueillis n'ont rien à voir avec un hébergement de courte durée, ni même avec l'urgence. Du fait du poids de la demande, le Pôle d'Accueil et d'Orientation qui oriente les demandeurs a instauré une liste d'attente qui compromet quelque peu la possibilité d'accueil rapide.

Le séjour, limité à 15 jours, devait permettre aux résidents de faire une pause et d'engager des démarches administratives notamment. Or, si la qualité de l'accueil est au rendez-vous, les autres objectifs sont difficiles à atteindre : les jeunes couples qui sont *dehors-dehors*¹⁸¹, au parcours fait d'hébergements précaires et de squats, sont moins nombreux et trouvent mal leur place dans cette formule d'accueil ; les couples étrangers, en progression, ou provenant d'autres régions à fort taux de chômage, usent facilement du lieu et des services proposés, mais le délai de 15 jours ne permet pas de stabiliser leur situation. Pour tous, la limite majeure de la formule réside dans l'incapacité à construire une solution de logement en sortie, malgré le réseau de partenaires dont dispose l'association : *Pour nous la grosse difficulté, c'est ça. C'est de ne pas pouvoir offrir quelque chose de décent à la sortie. Ne serait-ce que, même l'accueil hivernal. Après la fermeture de l'accueil hivernal, il n'y a plus aucune possibilité. Ce sont des gens qu'on remet à la rue. C'est de plus en plus fréquent. Alors fort heureusement quand même Emmaüs actuellement aide énormément par rapport à la population étrangère.* – (Éducatrice).

L'Hôtel de l'Europe : ou comment sortir de la logique de l'accueil hivernal

De l'accueil d'urgence au dispositif d'accueil hivernal

La création de places d'urgence au sein de l'association va contribuer à l'ancrer dans les réseaux d'acteurs qui offrent des solutions d'hébergement à tous ceux qui ne trouvent pas place dans les structures plus conventionnelles. Au sein de l'association, la directrice adjointe récemment recrutée

180 Oui, c'est une chose qui se pratique en particulier avec l'alcool notamment quand on a des personnes avec des gros problèmes d'alcool ça se passe dans la rue et ensuite il faut rentrer et le gérer. (...) Il y a une tolérance par rapport à ça. Ça vaut ce que ça vaut sur le plan éducatif. Mais c'est sûr que si on fermait nos portes aux personnes qui ont des problèmes dans ces domaines... – (Éducatrice).

181 Éducatrice.

quitte ses fonctions, une fois installée la formule d'accueil de courte durée. La remplacera une intervenante initialement recrutée pour gérer le déplacement du premier gîte social vers sa nouvelle implantation. Ses engagements en tant que bénévole et ses relations avec les acteurs qui participent à l'accueil hivernal renforcent les possibilités de relation et de travail commun.

Avec certains d'entre eux, les relations sont déjà bien établies, ne serait-ce qu'au sein de l'association des directeurs de CHRS que préside le directeur de l'association. Ce n'est pourtant, ni par ce biais, ni au sein de la cellule de coordination que la DDASS pilote, que les réflexions et recherches de solutions se déroulent, mais dans un cadre informel. D'une part, des réunions de travail regroupent dès 1997 les CHRS qui *font de l'urgence* et éprouvent un *besoin de se retrouver*¹⁸² : PAO, Maison des Allées, Antipoul, APIAF, Cépière Accueil Jeunes...

Du fait de son mode de fonctionnement, ce réseau peine à structurer sa production, malgré les apports du chargé de mission "urgence" de la FNAHRS. Toutefois, il permet de faire émerger trois points de "doctrine" : *14 jours-14 nuits*, afin de ne pas *balader les gens* ; nécessité de mettre en place des référents sociaux pour les gens accueillis ; caractère spécifique du travail qui se déroule dans ces lieux d'hébergement. Il contribue également à renforcer les liens des CHRS avec les associations qui gèrent les places du dispositif d'hébergement hivernal, les impliquant dans la préparation de la campagne suivante. Implication sur le plan institutionnel, mais aussi par un engagement dans des actions à caractère militant, interpellant les élus, les institutions et l'opinion sur l'insuffisance et l'inadaptation des structures d'hébergement aux besoins des gens de la rue. Tel est le cas, par exemple, d'une occupation de locaux situés au centre-ville, au cours du mois de mai 1998, accompagnée d'un jeûne de 48 heures afin d'obtenir leur rachat et l'installation d'un hébergement d'urgence. Cette action – efficace au plan médiatique mais sans débouché pratique immédiat¹⁸³ – est formellement le fait d'individus agissant en tant que tels et non "es qualité". Le plus souvent, ils ont des liens forts avec les associations caritatives et humanitaires ou les réseaux à base confessionnelle.

Cette plus forte participation aux réseaux locaux qui agissent et militent pour une meilleure prise en compte de l'ensemble des gens de la rue se traduit, fin 1999, par l'engagement de l'association dans la gestion d'un accueil hivernal situé dans les locaux d'un hôpital très excentré¹⁸⁴. Cette forme nouvelle d'intervention va se mettre en place selon la dynamique déjà écrite aux étapes précédentes de l'évolution de l'association. La DDASS et l'association régionale des CHRS appellent à la prise de responsabilité des CHRS dans la gestion du dispositif hivernal. Ce binôme permet au directeur de l'association de convaincre les membres du conseil d'administration du bien fondé de cet

182 Directeur.

183 Le lieu est déjà racheté à cette époque et la mairie de Toulouse a accordé un permis de démolition, mais les participants à l'action n'en sont pas informés.

184 CHS Marchant, situé à proximité immédiate de l'usine AZF, inutilisé depuis l'explosion.

engagement, arguant du fait qu'il ne s'agit là que d'une étape qui vise à faire évoluer les dispositifs d'hébergement *pour que cet accueil hivernal très ponctuel devienne pérenne et qu'il soit aussi pour les couples et familles*. Ce faisant, une association dont les fondateurs sont inscrits dans la mouvance catholique et, pour certains, élus de la majorité municipale toulousaine, se trouve en situation de gérer un accueil hivernal dans un établissement dont le président n'est autre que le président du Conseil Général dont l'appartenance politique est tout autre. Une occasion supplémentaire d'ouvrir le champ relationnel du directeur auprès d'un des acteurs clé des politiques sociales locales.

Vers un accueil "annualisé" des couples et familles à la rue ?

Fidèle à la commande politique qui lui a été formulée, le directeur propose début 2000 à son conseil d'administration, que l'association poursuive dans le sens d'une pérennisation de l'accueil hivernal et qu'une offre spécifique puisse voir le jour en direction des couples et familles. Il s'agit alors de prendre le relais d'une initiative de la Croix-Rouge et du Secours Catholique. Ceux-ci ont implanté avec le soutien de la DDASS un accueil hivernal dans un ancien hôtel proche de la Gare, racheté par une société HLM dont le Conseil Général est l'actionnaire majoritaire. Le terrain est donc connu, les protagonistes appartenant tous aux réseaux professionnels ou personnels constitués au fil des ans par le directeur ou les membres du conseil d'administration.

Pour autant, le dossier pose quelques problèmes dont la nature varie avec les interlocuteurs. Il faut d'abord trouver parmi les autres CHRS un "repreneur" pour la gestion de l'accueil hivernal que l'association abandonne après une saison, selon ses engagements. Il faut ensuite intégrer dans la construction du projet les craintes de différents partenaires : les interrogations des CHRS qui redoutent que ce projet ne capte la totalité des places qui pourraient être financées à court terme si, comme l'association le propose, il s'agit de professionnaliser et pérenniser l'Hôtel de l'Europe ; les craintes de l'élue chargée des affaires sociales à la ville de Toulouse et fondatrice de l'association que son directeur prévient en détaillant la nature du projet, le professionnalisme de l'équipe, et la méthode prévue pour établir les relations avec le voisinage.

Après une réunion de cadrage qui se déroule dans les locaux de la DDASS au mois d'août, les principaux partenaires (DDASS, DDE, Société HLM propriétaire, bureau du logement de la Préfecture) valident la candidature de l'association. Les mois qui suivent permettent l'élaboration d'un projet d'accueil qui vise à établir un consensus entre l'ensemble des partenaires, qu'il s'agisse des institutions ou des acteurs du réseau concernés¹⁸⁵. Ce sont surtout la mise en sécurité de l'immeuble et l'avancement des travaux qui vont poser problème, du fait du retard pris par les entreprises mandatées. Cependant, l'Hôtel de l'Europe va rouvrir pour la saison hivernale 2000-2001 et accueillir des femmes et des couples avec enfants, avec une forte présence de jeunes couples

185 *(À ce moment-là) on est en plein dedans, parce qu'il faut le passer avec les partenaires. On ne peut pas faire un truc tout seul, il faut vraiment que ça corresponde bien à ce que pensent les uns et les autres, donc on y va prudemment.* – (Directeur).

qui alternent vie en squat et hébergements précaires, *des gens à la rue, avec des chiens, et aussi les questions de violence qui ont été très présentes à ce moment-là*¹⁸⁶.

C'est au sortir de cette première période hivernale de fonctionnement que la question de la pérennisation du lieu et de son fonctionnement "annualisé" est abordée sur le plan institutionnel. Une réflexion sur ce thème est conduite par les directeurs de CHRS via leur association régionale, lors d'une réunion de travail au mois d'avril 2001. Non sans mal : la DDASS 31 vient de faire savoir que les crédits de fonctionnement disponibles pour les CHRS étaient peu importants et devait donc conduire ces structures à réviser leurs priorités ou leur engagement dans certaines actions. Il s'en suit une prise de position de l'ARDRESI qui consiste à annoncer une *grève de toute action nouvelle*, action dont le directeur de l'association Espoir se désolidarise du fait de son engagement dans le projet de l'Hôtel de l'Europe. En pratique, seuls deux CHRS répondront à l'appel d'offre lancé par la DDASS en vue de pérenniser cet accueil. Le projet retenu, présenté par l'association Espoir, réserve à chacun des étages de l'hôtel une fonction particulière. Un accueil d'urgence ouvert toute l'année occupe le rez-de-chaussée et le premier. Le troisième étage permet d'héberger des demandeurs d'asile. L'Hôtel de l'Europe devant accueillir des femmes ou couples avec enfants, il est proposé que le deuxième niveau soit affecté à un centre parental, fonctionnant dans le cadre du droit commun¹⁸⁷. Cet aspect du projet est accepté par le Conseil Général dès les premières réunions de travail que la DDASS a proposé sur ce thème et soutenu financièrement au titre de ses missions de prévention et de protection de l'enfance.

D'un montage complexe, fonctionnant sur des financements multiples¹⁸⁸, l'hôtel de l'Europe doit beaucoup aux associations, aux centres d'hébergements et à la DDASS. Mais il marque aussi des formes de complémentarité avec les collectivités locales particulièrement intéressantes. Le Conseil Général est doublement impliqué, via l'organisme HLM qu'il gère et dans le cadre de ses missions d'aide sociale à l'enfance. Quant à la commune, elle pourrait être sollicitée prochainement dans le cadre du soutien qu'elle peut accorder aux "lieux d'accueil adultes-enfants", en relation avec la CAF.

Figures de passeurs, dispositifs de passe

La logique de différenciation des publics et de spécialisation des formules d'accueil qui leur sont proposées s'est accompagnée d'une double évolution. D'une part, les profils des salariés embauchés se modifient avec le temps. D'autre part, la place de l'association dans les réseaux change de sens : initialement conçu comme moyen d'établir des liens entre semblables, le travail en

186 Directeur.

187 *D'autre part, moi dans la phase préparatoire j'y vois l'intérêt d'avoir des places sur la parentalité ou quelque chose d'un centre parental et là les financements pour le coup sont du Conseil Général.* – (Directeur).

188 Dont une prise en charge de l'hébergement par le biais de l'ALT, de l'accompagnement social sur des crédits d'intervention, notamment.

réseau se transforme en occasion d'ouverture sur des mondes hétérogènes. Plus que par le passé, les identités des professionnels autant que de l'association relèvent aujourd'hui d'appartenances multiples.

Du travail social au développement local

Lors de la création du CHRS, l'association recrute par étapes les professionnels nécessaires à la poursuite des missions définies en accord avec son principal partenaire, la DDASS. L'univers d'intervention des personnel est alors principalement structuré par les logiques du travail social (spécialisation et respect des clivages professionnels, méthodologies inspirées des études de cas...) mais aussi par le modèle insufflé par l'association et son premier directeur, "la maisonnée". Efficace et donnant satisfaction aux administrateurs, ce mode d'intervention et la culture qu'il a durablement installée sont rapidement apparus en partie inadaptés aux impératifs de fonctionnement des nouvelles formules d'hébergement que l'association souhaitait développer.

De nouveaux profils de professionnels

Au sein de l'association, nul ne conteste les savoir faire des professionnels ni, comme ailleurs, l'importance de recruter des candidats possesseurs d'un diplôme de travailleur social comme gage de paix sociale. Les recrutements des professionnels depuis une dizaine d'années ont donc toujours respecté ce "pré-requis" que constitue le diplôme, mais en ouvrant sur trois types de compétences nouvelles, ou plus simplement, que le label des écoles de formation ne garantit pas.

S'agissant d'expérimenter de nouvelles formules d'accueil, certaines compétences complémentaires étaient nécessaires. Le responsable des gîtes sociaux étant le seul intervenant sur la structure, il convenait de recruter des personnes ayant une capacité de *gestion* administrative et technique des lieux, et une grande polyvalence. Y compris si ces compétences avaient été acquises dans des univers sans rapport avec le travail social, la gestion de camping ou de centres de vacances par exemple¹⁸⁹.

Les gîtes étant appelés à trouver leur mode exact de fonctionnement au fil du temps¹⁹⁰, un deuxième type de compétences était nécessaire, une certaine *capacité à expérimenter*¹⁹¹ et à prendre des risques¹⁹².

189 *Moi j'ai trouvé que c'était intéressant de prendre, parce que justement ça correspondait bien à la notion de gîte, quelqu'un qui avait été gérant de camping et que ça pour moi ça renforçait cette notion de gîte pour pouvoir faire quelque chose d'un peu particulier par rapport au CHRS.* – (Directeur).

190 *Le projet il n'en savait rien le Directeur quand je l'ai rencontré. Il m'a dit bon je vous reçois, mais il y a un vague projet, je crois, il y a un projet qui va peut-être se faire dans un mois ou un mois et demi ou par là. Il m'a dit ben à ce moment-là, je vous rencontrerai si vous êtes toujours intéressé...* – (Responsable de gîte).

191 *Ce n'était pas un éduc classique et je trouvais intéressant de se lancer dans quelque chose qui pouvait prendre un peu une tournure différente.* – (Directeur).

192 *Et puis en 1996 j'ai répondu à une annonce que le directeur avait fait passer et je me suis retrouvé sur Toulouse. Voilà un petit le parcours avec pas mal d'autres aventures au milieu (...) Il a dû sentir (...) peut-être, je ne sais pas, s'il a trouvé le côté baroudeur...* – (Responsable de gîte).

Parallèlement, l'association s'engage dans le recrutement de professionnels pouvant faciliter le développement du travail avec les réseaux locaux¹⁹³. Dans tous les cas, il s'agit de professionnels qui ont une expérience antérieure de bénévole ou de travail social dans des associations telles ATD Quart monde, Emmaüs, La Croix-Rouge et, parfois, une implication militante dans des associations de défense du droit au logement ou à la culture pour les plus démunis. On retrouvera ces nouveaux intervenants dans le cadre de la mise en place des gîtes, de l'accueil d'urgence, de la pérennisation de l'accueil hivernal et lors d'une embauche pour le CHRS...

Une autre relation entre l'individu et le collectif ?

À bien des égards, les personnes ainsi recrutées ont trouvé dans leur nouvel emploi une occasion de réagencer leur propre relation à l'entreprise comme lieu d'un travail collectif. En effet, l'autonomie dont elles disposent leur permet d'user d'une liberté qu'elles revendiquent pour elles mêmes, mais aussi pour les résidents qu'elles accueillent¹⁹⁴ : *C'est-à-dire qu'on n'accompagne pas les gens. Les gens sont totalement autonomes et si on veut les rendre autonomes, il faut que la structure aussi soit autonome.* – (responsable de gîte).

L'aide à l'insertion : une volonté de relations entre égaux

Cette pétition d'autonomie va de pair avec un refus du "saucissonnage" de l'intervention sociale telle qu'elle est organisée le plus souvent, et perçue comme la règle de fonctionnement de leurs collègues du CHRS. Le principe des gîtes étant que les ressources nécessaires au résident pour poursuivre sa voie se trouvent dans la ville et parmi les acteurs qui la composent, la multiplication des intervenants au sein de la structure apparaît inopportune. Ce qui est valorisé, c'est l'établissement d'une relation de confiance¹⁹⁵, fondée sur un postulat d'égalité de positions dans la relation et sur un régime de droits et d'obligations, pour l'accueillant et l'accueilli¹⁹⁶. Une certaine version donc du principe : *Je fais avec vous, je ne fais pas à votre place*, que les intervenants trouvent parfois lourde de conséquences pour les résidents¹⁹⁷.

193 *Je crois que, dans les recrutements, ça a été un peu déterminant en tout cas pour moi. Et j'en ai parlé au CA aussi, l'envie de travailler avec d'autres réseaux et puis de profiter du fait que ces personnes là avaient des relations fortes avec ces réseaux là.* – (Directeur).

194 Il nous semble d'ailleurs assez marquant que l'une d'elles utilise le terme "entreprise" pour désigner l'association qui l'emploi, dans un univers où le mot a le plus souvent un relent de souffre.

195 *Il y a aussi une confiance entre les gens qui s'établit. Donc à partir de là, quand la confiance s'établit, on va aller très vite au niveau de nous ce qu'on appelle le relogement.* – (Responsable de gîte).

196 *Je vais être un peu grossière, mais je leurs dis "vous n'êtes pas plus con que moi et je ne détiens pas la vérité, et si ma façon de fonctionner, ce que je vous propose ne vous convient pas, vous pouvez aussi trouver autre chose ailleurs".* – (Responsable de gîte).

197 *On fait moins (pour eux) ... enfin c'est vrai qu'ils sont responsables. C'est vrai que ça pèse : autonomie, responsabilité... Je me dis des fois... – (Responsable de gîte).*

Se référant explicitement à un objectif d'insertion des résidents, ces intervenants accordent une place particulière à l'usage du *contrat*. Celui-ci est défini comme un *cadre officiel*¹⁹⁸ qui permet de *refaire le point et de remettre en route des projets*, de parler de *ce qui les préoccupe, qu'est-ce qu'ils auraient voulu mettre en place et qu'ils n'ont pas mis en place*. Son usage ne s'est établi que progressivement et il semble qu'il serve aujourd'hui principalement de ponctuation dans la relation¹⁹⁹.

La possibilité de rompre cette relation est également posée comme un droit de chacun²⁰⁰. Ce faisant, les intervenants n'ignorent pas que la relation qu'ils entretiennent avec les accueillis conserve un caractère dissymétrique : en cas de rupture, les résidents perdent ce qui a motivé leur arrivée, à savoir la recherche d'un toit puis d'un logement autonome. Peut-être arrivent-ils à compenser en partie ce déséquilibre des positions en affectant au logement une place particulière dans la relation contractuelle. Le logement est considéré comme un droit dont sont privés les résidents, non du fait d'incapacités sociales mais d'évolutions du marché du logement qui les exclue. De ce fait, dans le cadre du contrat l'accueillant a pour objectif d'user de tous les moyens possibles pour permettre la concrétisation de ce droit²⁰¹, sans ignorer la rudesse de l'exercice pour les résidents. Le contrat ne semble pouvoir être rompu que dans les cas où l'accès à un logement n'est pas – ou plus – le souhait du résident.

Le collectif comme ressource des individus

Les accueillants interrogés ne font du collectif ni une visée, ni un support méthodologique de leur travail. À la perspective communautaire, ils préfèrent la thématique de la confrontation à l'hétérogène, mettant en valeur le brassage des nationalités dans les gîtes dont ils ont la charge, même si il se paie à l'occasion de tensions racistes entre résidents²⁰², ou le nécessaire mélange des sexes pour pouvoir parler de lieux d'intégration²⁰³.

198 Il s'agit d'un document qui consigne le contenu des échanges entre accueillant et résident, co-signé par le résident, l'accueillant et le directeur.

199 *Si on discute de problèmes dentaires avec une personne qui considère que c'est pas un problème, bon. Si ça fonctionne pas aujourd'hui, cela fonctionnera demain, avec quelqu'un d'autre ou seule. Si la personne ne veut pas se retaper physiquement, un jour ou l'autre elle s'apercevra que c'est nécessaire.* – (Responsable de gîte).

200 *Ça peut vouloir dire aussi être capable de rompre le contrat, on peut aller jusque là, des deux cotés. Ça arrive.* – (Responsable de gîte).

201 *C'est vrai qu'il y a quelques années, si on m'avait dit que j'irais voir un propriétaire pour le persuader que vraiment la famille est merveilleuse et pour qu'il la prenne, ou même des responsables HLM (...), j'aurais dit non.* – (Responsable de gîte).

202 *Oui bien sûr. Ça (les pratiques d'évitement entre résidents) se fait par rapport aux arabes, ça se fait par rapport aux noirs. (...) Par contre c'est absolument marrant le brassage de population. (...) On a des nationalités différentes et je crois que c'est ce qui fait la richesse d'un gîte. De cet endroit-là.* – (Responsable de gîte).

203 *Dans les centres sociaux (...) on parle de socialisation et d'intégration d'un quartier mais on ne trouve que des femmes (...). Je trouve que c'est un peu à côté de la plaque.* – (Responsable de gîte).

Dès lors, le gîte n'est qu'un des lieux qui peut faciliter cette rencontre avec des mondes inconnus ou peu accessibles. S'insérer dans les réseaux ou y jouer un rôle actif figurent en bonne place parmi les objectifs des responsables de ces structures. Il s'agit d'une composante d'autant plus importante du travail quotidien que les réseaux sont décrits comme "fragiles", nécessitant un effort permanent de ceux qui en participent²⁰⁴. Tels les "collectifs santé", qui peuvent rassembler une quarantaine de partenaires, professionnels de santé ou du social, mais aussi commerçants ou policiers. Ils ont leurs "piliers", trois ou quatre de leurs membres qui assurent aux collectifs un minimum d'intendance, tout en s'accommodant d'un perpétuel état de réseaux semi-structurés où les relations et échanges ne répondent pas toujours à un ordre prédéterminé²⁰⁵.

Cette forme d'organisation facilite les démarches qu'entreprennent les résidents des gîtes²⁰⁶, les aide à accroître leur autonomie par les réseaux qu'ils construisent dans la ville²⁰⁷, ou à infléchir l'image qu'ils se font d'eux-mêmes²⁰⁸.

L'organisation collective semble ici constituer une ressource pour les individus qui y participent : lieu où puiser la légitimité et les moyens nécessaires à l'exercice de leur métier pour les professionnels ; pour les résidents, opportunités d'appropriation de biens ou de services mais aussi de constitution de liens et d'habitudes, sur un terrain en partie balisé.

Vers des identités multiples

L'association Espoir conserve à ce jour l'essentiel des valeurs consignées dans son projet initial, tout en renouvelant les voies par lesquelles elles se mettent en œuvre. De même, elle continue de s'appuyer fortement sur les réseaux qui lui ont donné le jour, tout en multipliant les alliances et les possibilités de collaborations. Le fait marquant des dix dernières années de

204 *Donc c'est un groupe de personnes qui en définitive, avec des affinités ou pas d'affinités, qui se rencontrent, qui font l'effort de se rencontrer. (C'est un) partenariat qui est tout à fait développé, mais il est fragile.* – (Responsable de gîte).

205 *On devient en définitive un groupe qui se côtoie avec un point de chute maintenant, on en rigole un petit peu, c'est le Central Park. C'est-à-dire, c'est un petit restaurant où on se retrouve très régulièrement. Enfin très régulièrement, c'est-à-dire qu'on fait nos réunions. Alors là on s'aperçoit qu'on se retrouve pour parler du travail qu'on va faire sur le point de vue santé, avec un thème et on ne parle pas du tout de ça : j'ai eu des problèmes, j'ai eu telle chose, qu'est-ce que tu as fait, etc.* – (Responsable de gîte).

206 *Bon à partir de là on voit il y a une efficacité totalement... avec des situations, il y a des gens qui arrivent à des situations de grosses difficultés, bon et bé on s'aperçoit c'est beaucoup plus simple, c'est moins compliqué pour les gens, il y a un réseau très rapide, il y a un partenariat.* – (Responsable de gîte).

207 *Ces gens-là, on va leur permettre après de se faire, déjà au niveau santé, leurs propres réseaux. Bon, je parle santé, mais ici je voudrais plutôt parler culture...*

208 *Comme nous on fait l'effort en définitive de vraiment s'insérer dans le quartier, de travailler sur le quartier et bien, les résidents qui arrivent ici automatiquement sont très rapidement, font partie un petit peu de la vie du quartier (...) Et à partir de là on s'aperçoit que les gens changent très vite et la position au fur et à mesure bon on les voit ils deviennent de plus en plus coquets, ils font attention à leur habillement, ils font attention à quelque chose, ils s'insèrent plus facilement.* – (Responsable de gîte).

la vie de l'association n'est pas, en soi, la multiplication des attaches identitaires des membres actifs ou de ses salariés, au demeurant difficile à démontrer, mais plutôt que ces ancrages dans des univers hétérogènes ne se dissimulent plus et accèdent au rang de valeur, de potentiel d'action et de développement pour l'association.

Des attaches dans plusieurs univers

On vient de le voir pour une partie des salariés récemment embauchés, l'appartenance à des réseaux locaux a constitué, non pas un critère mais au moins un motif d'embauche. Contrairement à des périodes plus anciennes, il ne s'agissait pas là de s'assurer de la conformité idéologique ou de la soumission des candidats, mais plutôt de capter des savoir faire et un potentiel relationnel. L'ouverture de gîtes fondés sur le primat du partenariat de proximité n'a fait qu'accroître et diversifier la nature des liens horizontaux entre les professionnels de l'association et leur "milieu naturel", la ville.

Ces faits ont des précédents au sein même de l'association. Le renouvellement du Conseil d'Administration a fait place à des hommes dont les compétences de montage et de gestion de projets complexes ont été mises à profit pour diversifier et étendre les actions de l'association. Leurs attaches professionnelles ont pu, à l'occasion, faciliter la conduite de ces projets. Côté technique, le recrutement du directeur actuel atteste également de l'importance prise par l'ouverture à des univers multiples. Reconnu dès avant son embauche par les partenaires publics et les acteurs travaillant auprès des publics toxicomanes ou très déstructurés, celui-ci a très vite lié le développement de l'association à celui de partenariats élargis. Son engagement dans les associations de professionnels, puis son implication dans des instances de travail nationales sur les politiques d'hébergement ont inscrit l'association dans des espaces qui ne lui étaient pas ouverts auparavant.

À leur manière, les services locaux de l'État ont participé à cette mise en réseau. L'ALT, mais surtout le plan Perissol (logement d'urgence), de par le partenariat obligé qu'il prescrivait entre opérateurs spécialisés (patrimonial, locatif, social), a conduit l'association à se rapprocher d'organismes HLM et à activer à cette occasion des liens anciens mais peu visibles jusqu'alors. Ce faisant, elle a engagé des collaborations avec des partenaires proches des réseaux protestants ou travaillant dans des services relevant du Conseil Général, univers connus mais avec lesquels les relations n'étaient pas quotidiennes.

Identités complexes : l'individu et la structure

Plusieurs exemples de l'histoire récente de l'association montrent l'importance des lieux semi-formels dans lesquels les salariés se sont investis : groupe sans dénomination précise auquel participe le directeur et qui permet de donner un nouveau contenu à l'accueil d'urgence ou à l'accueil hivernal ; pratiques souples des "collectifs santé" qui laissent place à des niveaux d'engagement variables et à l'établissement de liens de confiance. Pour une bonne part, l'efficacité de ces lieux tient à l'imprécision des identités de ceux qui s'y retrou-

vent : individus certes, mais repérés comme appartenant à une structure qui les emploie, ou visualisés comme ayant des liens proches ou distendus avec un ensemble d'autres individualités aux identités elles aussi complexes. Il en est de même d'une partie des relations que la DDASS, par exemple, noue avec les associations du secteur de l'hébergement, représentées le plus souvent par leurs responsables techniques.

À travers eux, c'est un ensemble de liens locaux qu'elle mobilise, avec un impact positif – elle réussit ainsi à faire prendre corps localement à une politique nationale – mais aussi des effets avec lesquels elle doit combiner, logiques de groupe de pression par exemple.

Cette indétermination identitaire, ce statut des acteurs qui se situe selon les cas bien en-deçà ou au-delà de leur place formelle n'est pas crédité d'effets positifs en toutes circonstances. Aussi étrange que cela puisse paraître, c'est dans les moments où cette indétermination apparaît sur des scènes publiques qu'elle est le plus fortement remise en cause²⁰⁹. Ces véritables dispositifs de passe qui se sont mis en place au fil du temps font évoluer les représentations des publics à héberger et les réponses produites. Mais ils tissent aussi une trame relationnelle dont une partie du personnel politique semble ne s'accommoder que pour autant qu'elle reste imperceptible.

209 Le directeur de l'association s'est vu reprocher de n'avoir pas pris l'avis de son conseil d'administration avant d'accepter de jouer le rôle de modérateur dans une réunion publique où étaient invités les têtes de listes aux dernières élections municipales, pour évoquer leur politique en matière d'hébergement et de réponse aux sans-abris.

Les publics successifs de “SOS Voyageurs”

Dans la gare centrale, une association caritative dispose d'un local alloué par la SNCF. Cette association est elle-même fédérée avec des associations de même nature qui proposent leurs services dans 16 grandes gares en France, sans compter la dimension européenne. Elle assure son intervention uniquement sur la base du bénévolat de ses adhérents pour conserver à l'hospitalité momentanée sa “naturalité” : elle veut attester de la possibilité de rapports humains en toute simplicité, sans la médiation obligée de techniques professionnelles, ce qui garantit à ses yeux leur pluralité et leur diversité. Le bénévole agit en puisant dans son savoir-vivre ordinaire : par son expression et ses gestes habituels, il favorise l'intercompréhension dans la sérénité des relations.

Cet attachement au bénévolat se fonde d'abord sur le refus de la double contrainte professionnelle, celle de l'exercice de compétences techniques particulières et celle du salariat et de son organisation : *On ne peut pas être professionnel et bénévole. Si on est professionnel, on est salarié... Si on doit devenir des professionnels, on va laisser la place à des salariés : ils veulent des professionnels gratuits, non ! C'est pas normal. Il faut accepter que le bénévole de temps en temps il doive garder le petit-fils qui ne peut pas venir, il est fatigué, et il en a marre, et il ne met pas de cravate, etc.*²¹⁰. Il se justifie aussi par leur mode d'intervention : elle vise à orienter, de sorte que, parmi les informations données, certaines ont trait à l'accès à divers professionnels.

Cela ne veut pas dire que l'action du bénévole n'engage pas des compétences : au-delà du recours à son savoir-vivre, la question de sa formation reste posée. En effet le risque pour lui est “d'en faire trop”, de se laisser entraîner, de “se perdre” avec quelqu'un qui l'a sollicité : l'engagement du bénévole dans l'échange et la communication, dans le service rendu nécessite donc une vigilance du maintien d'une certaine distance au cœur même de cette “proximité naturelle” de la civilité ordinaire. La formation à cette compétence-là se fait sur le tas, à la fois dans les échanges avec les autres bénévoles et au cours des permanences.

210 Entretien 2000.

Le point de départ de l'intervention de cette association est dû à l'exode rural suscité par le développement industriel : hommes et femmes descendent du train sans points de repère dans la ville ; certaines personnes, à l'attention caritative, perçoivent la situation comme source de dangers, surtout pour les jeunes filles, et se lancent dans une intervention dans les gares pour accueillir, avertir et orienter. Mais ce premier souci de lutte contre les risques d'entraînement à la prostitution est assez rapidement élargi : ce ne sont pas seulement de jeunes femmes qui se présentent aux permanences ; le premier public qui se constitue est formé plus largement par un ensemble de voyageurs "paumés et stressés". La gare leur apparaît comme un immense carrefour et ils n'arrivent pas à en déchiffrer les directions. Parmi eux on trouve des voyageurs à qui on a volé papiers et argent, exceptionnellement des voyageurs blessés, mais aussi des "voyageurs sans billet". Mais ce sont les deux formes d'accueil pratiquées qui "attirent" ces deux sortes de public. D'un côté un accueil hors du local, sur le "pas de la porte", pour ces voyageurs momentanément perdus en quête d'un renseignement : l'échange langagier s'accompagne du geste, on n'hésite pas à faire quelques pas pour soutenir une indication ou pour indiquer un accompagnement compatissant. D'un autre côté le voyageur peut être reçu dans le local, invité à s'asseoir, écouté plus longuement s'il manifeste son désir de parler et de trouver un réconfort : la quête d'une information objective cède le pas à la recherche d'un échange humain qui intègre quelques bribes d'une épaisseur biographique à problèmes.

Comme ce "travail de gare" n'est plus aujourd'hui très intense, l'association offre un service d'aide à la montée et à la descente des trains à de jeunes handicapés ainsi que leur accompagnement vers les institutions qui les reçoivent. Une fois encore cette nouvelle intervention fait appel d'air pour un public plus large : ce sont tous les handicapés en transit qui sollicitent leurs services. Vient un moment où les bénévoles, surtout composés de retraités, ne peuvent plus assurer ces milliers de montée ou descente de trains des handicapés voyageurs : l'association se tourne vers la SNCF qui a pris, en 1998, plusieurs dizaines d'emplois-jeunes pour les substituer au travail de l'association, mais elle conserve son intervention auprès d'une partie de ce public, les non-voyants en particulier (on montrera pourquoi ci-après).

Les "voyageurs sans tickets" ont sans doute permis la transition vers un autre public : les bénévoles en viennent à s'occuper des "indésirables entre guillemets de la gare" c'est-à-dire *les gens qui ne sont pas des voyageurs*, et sans doute ceux qui ne font pas partie des personnels SNCF, des personnels de restauration et autres personnels de passage dans le hall de la gare en quête d'un service particulier (distribanque, marchand de journaux, etc.). On peut dire que la qualification d'indésirable est institutionnelle (même si elle est reprise avec des pincettes par les bénévoles) dans la mesure où elle vise des personnes qui se sédentarisent quotidiennement dans le hall de la gare qui est d'abord le lieu de passage des voyageurs par chemin de fer. L'essentiel est que le travail d'accueil en vient à prendre une troisième forme : l'accompagnement et, éventuellement, l'orientation de

ces sédentaires intermittents de la gare. Ce travail humanitaire de présence compatissante et de réconfort dessine les contours d'un public "d'irrécupérables" que les bénévoles fréquentent avec bienveillance et à qui ils rendent service en prenant le téléphone pour leur prendre un rendez-vous selon leur besoin du moment. Ils les considèrent comme "irrécupérables" du fait que leur rapport à la configuration sociétale générale s'est durcie en une opposition violente, en particulier contre les institutions qui veulent les "faire sortir de là" à tous prix, sans égard pour leur histoire personnelle.

Les bénévoles les qualifient aussi "d'anciens" en englobant sous ce terme *les pauvres types professionnels* qui sont tantôt des pauvres malheureux (hommes et femmes) du quartier de la gare, tantôt *le SDF classique sans hébergement* et qui vit dans Toulouse ou l'agglomération, tantôt les cas psychiatriques, "habitués" du hall, parfois excités et agités mais qu'ils réussissent habituellement à calmer. Parmi eux, il y a "*les crampons*" c'est-à-dire des personnes qui ont l'art de s'installer dans le local dès que vous leur ouvrez la porte et qui restent tout au long de la permanence si vous ne leur demandez pas de sortir. Ces anciens ont leur mode de vie que les bénévoles respectent : ils exercent plutôt à leur égard un léger soutien civil ou bien ils les invitent à être moins embarrassants pour le bon déroulement des activités ordinaires du lieu, sachant, par leur observation et par de longs échanges avec eux, que leurs concurrences et leurs conflits témoignent *a contrario* de certaines formes de solidarité entre eux, par petits noyaux.

Au cours des années 1980, peu après la création des Restaurants du Cœur et de la Banque alimentaire, l'association s'engage dans un service supplémentaire : elle sert des repas, le soir, dans le hall de la gare. Bien sûr, la nouvelle activité visait ces "anciens" : elle leur faisait faire l'économie d'aller quêter leur repas du soir (ou de la journée) avant de trouver un coin d'hébergement. Mais le public s'élargit : d'une vingtaine de repas à la fin des années 1980, les bénévoles servent quarante à cinquante repas en 1999. À vrai dire, le public se transforme aussi : ce sont *les gens de la rue Bayard*²¹¹ c'est-à-dire des jeunes routards avec des chiens. Ils sont globalement perçus comme violents : *des gens voyous qui arrivent avec des chiens, qui se battent tout le temps, qui chient partout... ils nous piquaient tout, on pouvait rien dire*²¹².

Tel est le portrait moyen de ces routards accompagnés d'un "chien de rue", animal de défense et d'attaque plus qu'animal de compagnie, au regard du mode de vie le plus général. En faveur de ce portrait, un triple constat : tous les anciens habitués s'en vont parce qu'ils ont peur (*Ce sont des gens qui faisaient partir nos amis*, disent les bénévoles) ; des femmes bénévoles de la Croix-Rouge qui leur proposaient des services à partir d'un minibus ont été battues ; les ripailles vespérales de ces "voyous avec chien" troublent l'ordre public et le chef de gare intervient pour les faire chasser du hall et pour interdire à l'association de continuer la distribution des repas (prin-

211 C'est une rue de Toulouse en face l'entrée principale de la gare, qui conduit au centre-ville.

212 Entretien 2000.

temps 2000). Peut-être plus que la violence matérielle, c'est la violence symbolique qu'ils manifestent de multiples façons (leur chien mais aussi leur tenue vestimentaire et leur maintien corporel farouche), qui signifie avec force leur insoumission et leur révolte : c'est parce qu'ils n'ont pas accepté de "se faire petits" dans le hall de la gare au moment de la distribution des repas que la SNCF est intervenue pour interdire la distribution des repas dans le hall de la gare.

Mais tous les ponts ne sont pas coupés : le façonnement du public par quelque forme de sélection, fondée sur une offre spécifique de service, continue. *J'en ai retrouvé un l'autre jour ; alors, il me dit : "Tu nous as laissé tomber" – Vous vous êtes laissé tomber, c'est pas moi qui t'es laissé tomber, si on a fait ça, c'est à cause de vous, si vous aviez été sérieux, gentils..."* Parce que quand on leur donnait à manger, je leur disais, "Vous sortez, vous restez pas". Autrement il y avait 50 types assis sur les bancs, non, non... Et ben ils nous ont pas écouté. Les bons ont été punis par les autres"²¹³. Le partage de ce public s'exprime là sur plan moral, mais très concrètement la ligne de partage s'opère entre certains de ces jeunes qui viennent "jouer les crampons" en sollicitant les bénévoles qui les orientent vers le PIAO, la MTAS, MdM, des CHRS²¹⁴, etc., et les "intraitables" : *Ils ne veulent pas chercher, ils ne veulent pas écouter, ce sont des fous. Ils sont fous. Et ils s'en foutent, d'eux-mêmes, de leur vie*²¹⁵. Au nom d'une "gare propre" ces "intraitables" ont été chassés et ils ne peuvent plus revenir à la gare "en troupeau" : le contact avec les bénévoles peut subsister à titre individuel mais leur vie collective ne peut plus se manifester dans le hall. Quant à l'autre public, celui des anciens va revenir tandis que les routards, plus jeunes, viennent prendre ce que l'association peut leur apporter : une information, une orientation, un lieu et un moment pour se "pauser". Parmi eux, quelques-uns viendront manifester fièrement leur nouvelle stabilité en célébrant la sédentarité d'une adresse permanente, tandis que continuent de défiler près du local de l'association d'autres routards et que viennent s'y arrêter les sédentaires de rue habituels.

Les bénévoles ne lâchent pas pour autant l'accompagnement des jeunes handicapés légers. C'est que les stigmates se diffusent et rejaillissent sur ceux et celles qui les fréquentent : parce que le handicap est valorisé et suscite la compassion, les bénévoles bénéficient de cette valorisation ; c'est sans doute un moyen de compensation par rapport aux stigmatisés les plus dévalorisés qui "salissent" le hall de la gare. Du coup apparaît en filigrane un nouveau clivage au sein des "gens de la rue" : les uns sont convenables et fréquentables et d'autres pas. Trouveront-ils un lieu, une offre de service et des concitoyens pour exercer envers et contre tout leur droit de cité ?

213 Idem.

214 PAIO : Pôle d'Accueil, d'Orientation et d'Information ; MTAS : Maison Toulousaine Accueil et Solidarité ; MdM : Médecin du Monde, mission France ; CHRS : Centre d'Hébergement et de Réadaptation Spécialisée.

215 Idem.

La Résidence “Plein Sud”

Le lieu est évoqué à plusieurs reprises dans le présent document. Il a fait l'objet d'un début d'enquête concrétisée par deux entretiens avec l'animateur du PACT-ARIM chargé de la *gestion technique et de la gestion sociale des résidents*. Les contacts avaient été repris pour une relance des rencontres (notamment avec certains locataires, avec d'autres membres de l'équipe sociale). Nous étions en septembre 2001, quelques jours avant l'explosion de l'usine AZF dont le bâtiment est tout près, seulement séparé par une rocade urbaine et la voie ferrée... La structure est alors fermée.

Nous nous limiterons ici à une brève présentation.

Située comme son nom l'indique au sud de la ville, le bâtiment est une ancienne résidence de petite taille (une trentaine d'appartements) appartenant à une société HLM de la ville.

Inoccupé depuis l'élargissement du pont autoroutier qui le surplombe, l'immeuble est rapidement squatté, avec le soutien de l'Union Droit Au Logement. *Et puis il y a eu tellement de problèmes ici que l'État²¹⁶ a demandé au PACT-ARIM de s'occuper de la gestion technique et sociale des lieux sous régime ALT.*

Un encadrement éducatif pour un peuplement hétérogène et problématique

La citation qui précède dit la nature du “travail” engagé, démarche visant avant tout à pacifier le lieu en contrôlant sa fréquentation : *assainir certains problèmes du passé (...) créer un espace de travail sain, propice à une action sociale et éducative au bon sens du terme. (...) Déjà être crédible pour affronter les gens, affronter les problèmes, jouer au gendarme des fois, rappeler à l'ordre, recréer le cadre, le mettre en place, réécrire tout : ça va des critères des “missions Plein Sud” jusqu'à la charte de vie, jusqu'à la “convention de résidence” liée à l'entrée des gens, etc.*

Le site est encore longtemps décrit, sur le mode volontiers dramatisant, comme lieu de confrontation entre des entités sociales très différentes. Il est

216 Qui refuse une fermeture pure et simple demandée par les collectivités locales.

marqué d'abord par la présence de jeunes définis comme "travellers" et agressifs, qui ont commencé à mettre en danger la sécurité des résidents. C'était le groupe qui organisait des rave-parties dans les environs. Il avait du matos, ils en avaient plein le camion. Ils avaient plein de copains qu'ils recevaient. Pour la plupart c'était des filles et des garçons qui venaient de milieux très aisés hein ! Les relations entre habitants sont ceux du "chacun pour soi" dans lequel l'équipe éducative s'essaye à ne pas laisser les plus entreprenants faire ce qu'ils voulaient.

Deux assistantes sociales sont appelées en renfort pour faire l'accompagnement individuel vers le relogement. Des associations "spécialisées" (dans le suivi des toxicomanes notamment) interviennent par ailleurs. Mais le suivi individuel ne résout pas les difficultés de la cohabitation et la résidence continue à se caractériser par l'hétérogénéité de son peuplement, entre :

- des jeunes qui relèvent d'un CHRS, qui ont des difficultés d'insertion, (mais qui ont toujours un lien familial, tout ça, (...)) et des difficultés d'insertion professionnelle,
- des jeunes plus marginalisés et définis au regard de leur profil de toxicomanes,
- des personnes définies à la fois comme très démunies et "errantes" (figures de routards et public des rave),
- quelques adultes, demandeurs d'asile territorial.

Le point de vue très exogène que traduit cette description participe également à situer les déboires du collectif. La rencontre entre les résidents et entre les résidents et l'encadrement professionnel et bénévole se focalise sur les parties communes et surtout sur la cuisine collective. Le "travail" engagé consiste dans l'entretien des lieux, dans la préparation de repas en commun, travail sur "l'ordre" et sur "l'hygiène". Des ateliers d'activités sont ouverts, mais leur animation ne s'évade guère plus de la logique éducative.

La comparaison avec la démarche du GAF-Habitat Différent, ou avec celle de l'association La Boucle (squat également "géré" par le PACT-ARIM et suivi par la même équipe), met en exergue l'absence de projet collectif valorisable, et l'absence d'inscription des projets individuels dans une dynamique de groupe.

La personne salariée du PACT-ARIM, chargée de la "gestion" des résidents a démissionné de son poste au début de l'été 2001 (ce qui ne manquera pas d'appeler au rapprochement avec la situation de l'accueil de jour de Foix). Au lendemain de la fermeture du site, les résidents de Plein Sud ont été dispersés et perdus de vue.

Des interventions dans le département de l'Ariège

Le département de l'Ariège constitue-t-il une spécificité au regard du phénomène de "l'errance" ? Autrement dit, existe-t-il des éléments d'histoire, de géographie, de construction sociale qui viennent organiser, structurer l'errance dans ce département, de manière originale ?

Cette question nous a conduit à aller interroger un certain nombre de personnes (une trentaine) sur ce territoire. Ont été ainsi rencontrés des lieux ou se concentrent soit des habitats collectifs, soit des réponses associatives ou institutionnelles (Saint-Girons, Foix, Tarascon, Massat, Pamiers, Lavelanet...).

Précisons d'emblée que notre approche n'est pas exhaustive. Il ne s'agissait pas de dresser une cartographie précise des sites, mais plutôt de repérer (de loin en loin, par un effet boule de neige) des personnes, intervenants sur le phénomène de l'errance et, dans le cadre de l'étude, d'analyser leur représentation des publics SDF ainsi que leur place et position dans le dispositif général ariégeois. Nous avons en ce sens symétrisé la méthode d'approche développée sur le territoire toulousain, à savoir le repérage de structures remarquables ou exemplaires du point de vue de notre objet : la figure du passeur.

En plus des entretiens répétés (parfois 3 ou 4 fois) de ces acteurs, des collectes d'articles de journaux, des bilans d'activité ou encore des documents internes aux structures (énonçant les objectifs, missions, engagement mais aussi les règlements) sont venus nourrir l'information et enrichir l'analyse.

C'est à partir de ces divers matériaux rassemblés durant l'année 2001 que notre étude s'est construite. Sans être *une photographie (un cliché) un instantané*, de la "réalité de l'errance" en Ariège, elle constitue un moment d'une chronique qui continue de s'écrire au jour le jour²¹⁷.

217 Ainsi, en février 2002, comparaissait devant le tribunal 4 personnes vivant sur le "squat de Tarascon", inculpées pour "outrage à agent", "violation de domicile privé" et "dégradation de bien". Ultime rebondissement, d'une histoire de 4 années entre "squatteurs" et institutions qui aboutira 15 jours après à la destruction du lieu par les pelletieuses.

Ces éléments de méthodologie brièvement posés, notre propos se centrera donc dans un premier temps sur le cadre général qui vient structurer "l'errance" en Ariège. Seront ainsi rappelés les différents dispositifs ressources sur le département.

Dans un second temps, notre attention se portera sur certains lieux qui sont, nous semble-t-il, essentiels pour comprendre les relations qui s'instaurent entre les SDF et les structures ou les institutions. À partir de là, nous serons amenés à analyser les différentes représentations et positions qui émergent sur le territoire autour du SDF. Cela nous conduira à interroger, à travers les liens qui s'instaurent avec ces publics, la figure du passeur. Ces résultats seront enfin mis en perspective avec ceux de Toulouse. Ce comparatif nous permettra d'ébaucher des pistes de réponses à notre question initiale.

Géographie de l'offre de services

On a coutume de présenter l'Ariège comme un territoire morcelé, éclaté. Pour cela plusieurs critères sont mobilisés.

La différence évidente réside dans la distinction entre la montagne et la plaine (le Sud et le Nord). La première concernant plus de 70 % du territoire est de fait peu habitée, voire pas du tout. La deuxième concentre la majeure partie des habitants. La différence rural/urbain ne se superpose pas exactement au premier critère. Les quelques villes du département sont bien sûr concentrées sur la plaine, au pied des montagnes (Pamiers, Mirepoix, Lavelanet, Foix, Tarascon). Mais cette distinction renvoie aussi à la concentration des services et des institutions. Ainsi lorsque l'on tente de repérer les réponses mises en place auprès des personnes SDF, elles se situent à de très rares exceptions près dans les quelques villes importantes du département.

Ces différents critères orientent ainsi l'action publique sur les sites urbains. Ils dessinent une géographie des ressources institutionnelles mobilisée sur le fait SDF. On trouve ainsi des lieux ressources à Pamiers, à Foix (la préfecture) à Saint-Girons, mais rien à Tarascon, à Mirepoix, à Ax-les-Thermes, et peu à Lavelanet.

Toutefois une observation attentive du département nous engage à mobiliser un nouveau critère qui paraît intégrer les deux autres : les vallées. Ainsi le département se construit en fonction des axes de vie, de mobilité. Quatre axes structurent le paysage : Mirepoix/Lavelanet ; Pamiers/Foix/Tarascon/Ax-les-Thermes ; Saint-Girons/Massat ; l'Arize (qui pourrait être identifié comme "la plaine" ou "le nord"). À mesure que l'on s'engage dans ces vallées, on s'isole des autres jusqu'à aboutir "dans la montagne", sorte d'impasse ou seul le retour (rebrousser chemin) semble possible. On s'éloigne en même temps de la ville/de l'urbain et de ses lieux "ressources" tant économiques qu'institutionnels.

Les personnes "SDF"²¹⁸ interrogées s'inscrivent dans ces axes. Leurs déplacements habituels s'effectuent très rarement entre vallée (certaines vallées

218 Nous reprenons ici la formulation employée par les structures rencontrées.

étant plus perméables que d'autres aux mobilités). Beaucoup, lors des entretiens déclarent leur ignorance de lieux, de personnes dans d'autres vallées. Ceux de "Tarascon" ne vont pas sur Saint-Girons et encore moins sur le massatois (distant de 40 km) ; l'inverse aussi peut être constaté.

Il y a ainsi des frontières (naturelles ?) qui cloisonnent les espaces de vie et rendent difficiles les échanges, les relations entre ces publics.

Par ailleurs, Toulouse constitue un lieu de déplacement pour la plupart de ces personnes. Cette agglomération (éloignée d'une centaine de kilomètres) semble faire converger ces différentes vallées. Tous les enquêtés font état de déplacement vers cette ville soit pour y séjourner temporairement, soit pour y effectuer des échanges d'expériences ou commerciaux. On peut alors constater que leur mobilité s'effectue suivant le pôle Nord-Sud (urbain et rural) structuré autour de l'axe agglomération-ville-rural-montagne.

Ces espaces construisent ainsi un imaginaire de l'errance tant de la part des institutions que des publics. Ainsi, à mesure que l'on s'éloigne de la ville *trop grande où c'est violent et galère pour squatter des trucs, où l'on est emmerdé par les flics ou par d'autres squatteurs* et que l'on se dirige vers les montagnes où *c'est plus tranquille, on te fout un peu plus la paix où il y a plus d'espace*, il semble que l'on s'éloigne des lieux des contrôles, de la norme pour aller vers la liberté²¹⁹. On pourrait alors opposer la montagne comme le champ ouvert des possibles et la ville comme le lieu organisé de l'action publique. Il y a ainsi une spécialisation de la structuration sociale qui se superpose à l'espace physique.

Présentation des services

On compte dans le département un seul CHRS de 40 places (situé à Pamiers et Mazères, villes les plus proches de Toulouse), et il est aussi structuré autour d'un accueil de nuit de 8 places (initialement géré par la mairie). Il gère le 115 (numéro pour l'hébergement d'urgence). Foix, la préfecture, concentre à elle seule une partie importante des dispositifs (accueil de nuit, accueil de jour, Auberge du Pont de l'Écho, ainsi que divers services gérés par l'UDAF – Abri, ou la CAF – le Bial).

À Saint-Girons se situe "le logement relais d'urgence" qui gère un appartement T2 (gestion en ALT) et deux chambres d'hôtel à 2 places gérées par une éducatrice.

Enfin Lavelanet dispose d'un accueil de nuit (de 4 places).

À l'exception de Massat qui accueille un service original, aucune autre ville ne dispose d'hébergement d'urgence, ou de douche... Il en est ainsi pour Mirepoix, Tarascon, Ax-les-Thermes.

Le dispositif ALT se concentre essentiellement lui aussi sur les trois villes importantes du département (Pamiers, Foix, Saint-Girons).

La DDASS confirme et précise l'organisation des différents services du département. Elle donne ainsi à lire les conceptions qui président à l'im-

219 Entendu comme une absence de contrainte.

plantation de ses lieux et par là même les représentations des publics accueillis :

Parce qu'il y a une évolution de ces publics et parce qu'en termes de DASS on est de plus en plus interpellés par les SDF, donc on est, on est amenés à bricoler des dispositifs entre guillemets. Et moi je me suis, enfin je me suis plus particulièrement intéressée au dispositif ALT. Je ne sais pas si vous connaissez le dispositif ALT ? Allocations Logement Temporaire ! et comme c'est un dispositif très souple qui fonctionne sous forme d'appartements, c'est une allocation temporaire qu'on donne à des associations qui sont entre guillemets connues pour une compétence.

Concernant le numéro 115, elle souligne alors dans la journée c'est Mazères et ça bascule, la nuit, c'est Pamiers.

Les dispositifs reposent en grande partie sur les intervenants sociaux qui sont sensés assurer "l'accompagnement social" :

- le Bial c'est le dispositif unique dans le département agréé par le FSL pour faire de l'accompagnement social parce que le département de l'Ariège en termes d'accompagnement social, il a trois conseillères en économie sociale et familiale qui sont entre guillemets des interventions libres, mais elles sont sous direction CAF et ce sont trois conseillères qui à l'origine avaient été recrutées pour faire de l'accès au logement et actuellement elles font, elles sont habilitées, les seules habilitées à faire de l'accompagnement social FSL. – (DDASS).*
- Mais se voir prescrire par le FSL trois mois d'accompagnement social et rendre compte au bout des trois mois de ce qui a été fait c'est-à-dire aider le locataire à être conscient de ses devoirs, de ses droits. – (DDASS).*
- Le dispositif ALT est très souple, en plus c'est nous qui le gérons... c'est un dispositif qui pallie un petit peu à toutes les difficultés. On expulse, on n'a pas de situation, on n'a pas de possibilité de se reloger, c'est triste, eh bien on va faire appel à l'ALT. Pour vous dire si c'est souple !*

Parfois les dispositifs développés ne répondent pas aux situations des personnes.

- l'ALT c'est provisoirement, on y rentre des personnes qui vont y rester, alors en moyenne c'est pas plus de six mois, et y en a qui vont essayer d'y rester deux mois, trois mois. Et puis d'autres, qui vont y rester huit mois, neuf mois ! la moyenne il ne faut pas que ça excède six mois. – (DDASS).*
- Au bout de six mois il n'y avait plus de projet, donc on l'a mise dehors !!! alors ça c'est intenable ! c'est intenable parce que le projet il faut qu'il y ait plus de, il faut qu'il y ait du temps quoi ! il faut donner du temps au temps !*

D'une manière générale sur les sites, il y a une mise en conformité des lieux (chauffage, eau chaude) qui manquait jusqu'à une date récente.

À Saint-Girons, l'historique de l'hébergement précise le public accueilli :

- À l'origine y avait un accueil de nuit qui est, qui est squatté sur Saint-Girons, y avait 7 ou 8 places.*
- La Mairie de l'époque avait un accueil style abri de montagne. Ça veut dire que c'était en dur, une petite maison, y avait un grand banc en bois et là théorique-*

ment avec un sac de couchage les gens venaient. Et puis après progressivement on a mis le chauffage dans la douche, on a installé l'eau chaude. Et puis là maintenant on a un CES qui venait le matin, qui ouvrait, qui fermait. Ils ont défoncé au moins dix fois quoi !! nous un jour on y est allé, bon dans le passé y a eu un meurtre ! bon alors on dit que le lieu est très ! nous on y est allé un soir et c'est vrai que bon, c'est des marginaux qui font la loi.

- Le gros problème qu'on a là-haut, c'est que je ne pense pas qu'ils achètent. Ce sont des terres qui sont sans... propriétaire. Vous savez Massat, les gens sont morts, tout est dans l'indivision, on a perdu les propriétaires éventuels qui seraient en vie et ils s'approprient les terrains.
- C'est vrai que "le Belge" il construisait ... mais une de nos préoccupations : comment arriver à entrer en contact avec toutes ces personnes et lorsque les contacts existent, c'est-à-dire que des publics interpellent les institutions "il faut bien dire que là-haut certains maires ont été amenés à refuser par exemple de donner des aides sous prétexte qu'ils n'avaient pas de logement".
- Alors on a essayé de réfléchir, de voir. On avait fait un noyau dur d'assistantes sociales, de gendarmes..., on avait fait une approche avec eux et une association, mais cela n'a pas abouti.

À Massat : "Le Belge" : à cette époque, il était référent local du Secours Populaire, puis le Secours Populaire ne s'est plus reconnu dans son projet. Il avait à ce moment là même une mission avec la direction du travail et un chantier d'insertion, référent institution.

À Lavelanet :

- Quand c'était madame Y, quand c'était madame Y, y avait la chaleur qu'elle apportait ! la chaleur ! peu importe ce qui manquait aux murs !!!
- Moi aussi on m'a fait des observations ! alors moi je décroche, j'appelle et je dis à l' élu en charge du dossier et alors je leur ai dit, on m'a dit qu'il n'y avait pas d'eau chaude, on m'a dit que les draps, y avait pas de draps, et alors le surlendemain on me téléphone : ça y est le chauffe-eau est réparé et on a apporté des sacs de couchage et des draps, c'était tout à fait exceptionnel, mais c'est la blanchisserie du CAT qui les lave. - (DDASS).
- C'est le genre de mec par exemple il va recevoir quelqu'un, par exemple un jour il avait pris, y avait quelqu'un qui était en instance de divorce et il était très peiné de voir que sa dame le laissait, eh bien en pleine nuit il dormait pas encore ce gars, il avait de la peine, eh bien le gars, enfin le gardien il est tout à fait rentré dans la souffrance du gars, il a décroché le téléphone en pleine nuit et il a appelé sa femme en disant : alors comment, comment heu ! voilà ! vous voyez ! et puis il fera de la morale, il fera... non ! moi je dis que ce n'est pas satisfaisant ! (DDASS).

À Foix : il y avait une femme qui venait de faire une IVG à la SCOP, elle était à la rue, je ne sais pas mais elle n'avait pas de lieu pour être accueillie. À l'hôpital, je ne sais pas pour une IVG on l'a lâchée le lendemain ! eh ben donc on a dit pour

ce type de situations il faut qu'on arrive à trouver un appartement et où la personne va trouver donc un gîte, un couvert, va avoir la visite de Cap Santé pour qu'éventuellement on puisse voir où elle en est quoi, lui permettre de poser ses valises, avant de repartir dans la rue. – (DDASS).

On peut constater l'hétérogénéité des réponses en Ariège. Différents sites existent mettant en œuvre des modalités d'intervention spécifiques. Chaque vallée, chaque ville citée engage des formes spécifiques de réponses en direction des publics. Ces réponses sont liées aux conditions historiques, géographiques propres à chaque site. Elles ne sont pas homogènes. Elles se mettent en place grâce à des initiatives locales. C'est à partir de la chronique de quelques unes de ces expériences que nous présenterons notre étude.

Ainsi, nous nous sommes centrés sur la chronique de trois sites (le Couserans, la vallée de Foix et la vallée de l'Ariège) pour présenter la diversité ariégeoise du phénomène de l'errance.

Le regard de l'institution

Si ces différents services dessinent une palette d'accueil, de réponses institutionnelles ou associatives, leur diversité permet de lire aussi en contre point les représentations des personnes en errance portées par les institutions. En effet, ces modalités d'hébergement mettent en lumière, la manière dont les pouvoirs publics ariégeois, construisent les catégories de l'errance. L'institution envisage ces personnes au regard de leur éloignement à la norme d'un point de vue qu'elle tient pour légitime :

- *Je pense que c'est des publics qui dans un premier temps refusent les institutions, refusent les lieux où le règlement est trop précis.*
- *Ils faisaient la loi.*
- *C'est des personnes que l'on peut dire en marge.*
- *On a mis n'importe qui des jeunes, bon, pendant un certain temps ils descendaient de leur montagne et puis c'est eux qui décidaient d'accepter ou pas, ou de ne pas accepter ceux qui passaient. Et puis ils se sont installés pendant longtemps hein ! (DASS).*

Chaque lieu renvoie à la représentation d'un type de public. Il désigne à travers ses modalités d'accueil et d'hébergement les critères mobilisés pour caractériser le public visé ou attendu. Leur complémentarité et leur articulation tentent de construire un continuum, un parcours des réponses sur l'errance. Au travers des réponses, un axe se précise : à un pôle on trouve les personnes qui refusent toutes les règles et relations aux institutions, et à l'autre celles qui vont accepter les cadres, les contacts et à terme intégrer un habitat dit "traditionnel", c'est-à-dire un appartement loué par un privé. Entre les deux tout un arsenal de lieux aide à faire l'apprentissage progressif "des devoirs et obligations" du logé.

C'est un modèle de l'insertion qui prend appui sur l'éducatif. Les termes d'accompagnement, de parcours, de prise en charge, de soutien, de suivi social sont récurrents dans les entretiens de ces acteurs institutionnels. Ils

font pendant, et se justifient en désignant le public des gens alcoolisés, qui fument, comme éloigné, paumé, en grand difficulté, violent, certains relevant de la psychiatrie, des jeunes qui n'ont plus rien à perdre :

– Là, il faut développer l'offre, ce qui nous paraît essentiel c'est de faire du développement d'appartement, surtout logements adaptés, de plus en plus de logements adaptés pour des familles nombreuses, pour des personnes qui sont marginales et qui ont besoin progressivement d'apprivoiser, enfin de s'apprivoiser. Il y a un apprivoisement, quand on a eu des personnes dans la rue, qui squattent, on ne peut pas les mettre du jour au lendemain dans un logement. – (DDASS).

Pour justifier ces articulations et afficher une cohérence dans le dispositif hébergement, un coordonnateur des différents lieux d'hébergement implantés à la préfecture (Foix) a été nommé et financé par la DDASS :

– Pas éduc de rue mais c'est lui qui assure le lien entre l'accueil de jour, l'accueil de nuit et l'auberge. Et je pense que là, même à l'accueil, on a bien nous le schéma, il l'a bien établi. – (DDASS).

– C'est le poste de coordination que la DDASS paye à l'UDAF pour essayer de mettre du lien, par exemple : on avait des personnes qui étaient amenées à chercher un hébergement, l'accueil de jour avait du mal à travailler avec l'accueil de nuit et donc a souhaité voir comment les uns et les autres fonctionnaient et que chacun puisse arriver à trouver, d'abord qu'on fasse un service qui puisse avoir des complémentarités, de la cohérence dans le dispositif. – (DDASS).

– C'est elle qui va faire signer le contrat, qui va se porter garant, enfin qui va poser les repères avec la personne et qui toutes les semaines va venir voir si les choses vont bien, pour voir ce qu'il faut envisager en termes de projet.

D'une manière générale, aux catégories de publics qui sont de plus en plus éloignés des dispositifs institutionnels (implantés dans la ville) se superpose un discours sur la montagne. S'opère ainsi un glissement entre la ville, lieu de l'intégration, de l'urbanité (la politesse des mœurs, le bon ton, du policé, du civilisé) et la montagne, lieu de la marginalité, du sauvage (proche de l'état de nature, primitif, étranger, libre), du non civilisé, asocial (occultant que les squatteurs, comme ceux qui vivent dans la rue sont dans la ville).

L'intégration désigne alors un parcours, un cheminement qui s'opère de la périphérie vers le centre, c'est-à-dire de la montagne vers la ville et plus précisément vers la préfecture, lieu des institutions ou vers l'agglomération toulousaine, capitale régionale. Il s'agira alors de les faire descendre de la montagne, gage de la réussite de l'insertion.

Le cas d'une femme évoqué par une référente institutionnelle illustre cette représentation :

– La directrice qui a pris le coup de fil, en personne. Elle n'en croyait pas ses yeux et elle, elle a appelé le service des urgences à l'hôpital pour voir un peu ce qu'il fallait faire. Pour finir au départ parce qu'eux, ils ne demandaient rien, ils venaient déclarer la naissance. Pour finir, on a dans un premier temps, c'était

les gendarmes de montagne qui devaient aller là-haut et éventuellement porter la femme et le bébé et puis dans un second temps, il y a eu une mobilisation d'un médecin des sapeurs-pompiers qui est monté. Et qu'est ce que vous croyez qui s'est passé ? Elle a refusé de descendre. Parce qu'on voulait l'hospitaliser, 800 mètres, il faisait froid, on voulait l'hospitaliser. Tout le monde est reparti. Alors il paraît que sous cette tente en plastique ou je sais pas, il y avait un poêle et il faisait bon. – (DDASS).

À l'inverse, et nous le retrouvons dans le discours d'un élu d'une ville de moyenne importance, lorsque les personnes n'ont pas réussi à s'intégrer, on tente de faciliter leur implantation vers la montagne ou plus exactement sur des "petits villages plus isolés".

Concernant le développement des squatteurs *on les a mis en contact à leur demande, avec un maire d'une petite commune vers la montagne. – (élu).*

On retrouve ici la vallée non seulement comme axe de déplacement, mais aussi comme axe de socialisation. Un projet de service ressource implanté dans le Couserans débute son analyse du contexte local par ce préambule : *L'éloignement de tout centre urbain accentue l'isolement et les difficultés rencontrées par la population locale (la vallée est à 3/4 heure de la sous-préfecture de Saint-Girons (5 000 habitants) premier et seul centre urbain). Le parcours type de cette population part, dans un premier temps, d'un habitat isolé et précaire pour tendre vers un rapprochement du bourg principal (Massat) en fonction de l'évolution socialisante (scolarisation des enfants, envie et besoin d'insertion...). L'objectif est de sortir d'un habitat précaire et extrêmement isolé.*

La représentation de la ville opère aussi une distinction mais moins nettement. L'espace urbain se découpe peu, dans les entretiens, entre le centre et les faubourgs. La plupart des villes ont leur accueil de nuit et leurs services logement en leur sein. Rares sont les lieux d'hébergement implantés en périphérie (le Pont de l'Écho à Foix et Saint-Girons font des exceptions).

Ainsi, la ville semblerait se construire comme une entité à part entière. Il n'y a pas de re-découpage fort de l'espace de la part des personnes enquêtées qui viendraient reconstruire un dedans et un dehors, un centre et une périphérie sur la ville. À de rares exceptions près, la ville constitue une entité homogène du point de vue du phénomène SDF ariégeois. La taille des villes du département peut sans doute être un premier élément d'explication. Pourtant la notion de quartier existe et avec elle, celle de faubourg. Les squats eux-mêmes sont tout autant implantés dans la ville qu'à ses abords. En fait, il nous apparaît qu'une hiérarchisation des critères s'opère davantage sur l'axe rural/urbain que sur un re-découpage de l'urbain.

Le modèle de l'intégration est très prégnant dans les discours portés par les structures institutionnelles. Ils en constituent le socle. L'intervention est structurée autour d'intervenants appartenant au travail social (éducateur, assistante sociale, conseillère en économie sociale et familiale, animateur). Dans ce cadre, le public errant n'est pas défini autrement que par son éloignement à l'insertion et aux dispositifs. Il n'y a pas de caractère propre associé au SDF. Les enquêtés mobilisent différentes figures de l'insertion : les

femmes seules avec enfants, les jeunes, les violents, ceux qui sont alcoolisés... La question de l'absence de logement est même parfois mise entre parenthèses. Certaines personnes qui ont un logement (habitent un appartement, une maison) sont parfois, définies comme relevant du phénomène "SDF" ou "errance" au regard de leur éloignement des dispositifs d'insertion.

Les intervenants relais

Ce regard que porte l'institution sur le dispositif ariégeois laisse dans l'ombre différentes expériences d'habitat collectif (squat de Tarascon, Lavelanet, Les Tunnels du Massatois...). Il laisse aussi penser, à cette étape, que le dispositif se structure autour d'institutions et de professionnels inscrits dans le champ du travail social.

Il n'en est rien. En fait, un certain nombre d'associations maillent le territoire et interviennent à titre militant, bénévole auprès des publics errants. Ils sont soutenus par les institutions. Ainsi, le Secours Catholique, les Familles Rurales ainsi que des pasteurs viennent renforcer le dispositif en intervenant directement sur le terrain, auprès des personnes. Ils constituent des acteurs relais entre les institutions publiques et "les publics en précarité".

En effet si leurs missions restent l'aide au public en difficultés, ils développent des formes spécifiques d'interventions. À cette étape, nous nous centrerons comme dans la partie précédente, sur le regard porté par les institutions sur ces associations caritatives. Il permet de repréciser et d'approfondir les représentations et les cadres d'interventions mobilisés par les institutions.

Dans un deuxième temps nous analyserons les positions de certaines de ces structures. De nouvelles figures de l'errance et formes de médiation apparaîtront. Enfin nous centrerons notre observation sur des formes collectives qui émergent des personnes elles-mêmes à la rue, en contact (qui interpellent) des dispositifs institutionnels. Leurs discours font apparaître la manière dont ces publics se présentent et revendiquent leur(s) spécificité(s).

Ils donnent à lire aussi leur relation au modèle institutionnel. Au-delà des inévitables tensions entre ces catégories, ils permettent de repérer des formes possibles de passages, c'est-à-dire des personnes assurant un lien, une médiation entre deux mondes, entre deux registres, deux référentiels normatifs.

Un certain nombre de lieux sont à l'initiative de figures locales :

- *C'est le pasteur F, maintenant il est mort, je sais pas si vous l'avez connu, à Labastide-sur-l'Hers, c'est à côté de Lavelanet ça, et alors il est natif... et il avait obtenu des crédits européens en 1985 et il avait restauré sa ferme familiale et pendant un certain temps, on y logeait là aussi, c'était un accueil atypique de gens, on y avait des ALT. L'agrément a été retiré, ils ont souhaité ne pas continuer parce que là aussi il y avait le charisme de la famille de F. qui était protestant, et puis la belle-fille et la sœur du pasteur a commencé depuis que son mari était instituteur ou prof au collège, elle était maîtresse de maison,*

mère de famille et elle avait cette maison, dans la paroisse de son frère, elle continuait au titre de la solidarité protestante, ouvert à tous, c'était à l'époque où on avait les projets de pension de famille, c'était 2 projets qu'on voulait faire avec les "Ponts de l'Écho" et S. et moi je me rappelle quand on avait donné l'agrément on avait retenu ça comme un agrément atypique parce que c'était un milieu rural parce que c'était une forme d'accueil où les familles avec les enfants pouvaient être éventuellement hébergées et puis elle a été confrontée à de la violence, et puis elle a recommencé un petit peu, elle a perdu de l'argent, elle avait avancé de l'argent, donc ça c'est soldé par un abandon en 1992. ... Là on avait un bon dispositif. En plus on avait l'accueil de nuit géré par le Secours Catholique qui gérait ça. Là aussi confronté à la violence de personnes alcoolisées. Ils ont décidé d'arrêter. Actuellement on est pas bien. – (DDASS).

- J'ai un voisin, J., qui est président des protestants, ils sont organisés en, c'est un pas un conseil paroissial, c'est un laïc qui a leur responsabilité J., il est président de toute la communauté et on doit le rencontrer avec le pasteur de Bordes, monsieur XX, parce que Bordes, l'église protestante a une maison qui serait éventuellement susceptible d'être louée. Alors s'ils acceptaient... – (DDASS).
- À un certain moment on avait des relais comme le Mas d'Azil qui était très satisfaisant, vous allez au mas, là on savait qu'il y avait une petite cuisine avec deux lits. – (DDASS).
- Le Mas, c'était le Secours Catholique mais là le curé, il a refusé. Nous n'avons plus rien dans la vallée. C'est pour ça qu'on va essayer de voir avec Charlie si le protestant des Bordes accepterait de mettre. Le problème qu'on va avoir là, on va mettre cet appartement à disposition, on va faire une ALT, mais sur le terrain qui va suivre ? Il faut une équipe qui vienne ouvrir, fermer, qui entretienne les lieux, qui assure le petit-déjeuner, le repas de midi, celui du soir. Et ça au niveau de notre schéma on voit... – (DDASS).

Les expériences de lieux (l'une abandonnée, l'autre en devenir), mettent en lumière l'importance de la personne référente. Le fait qu'elle soit du pays et surtout qu'elle soit connue et reconnue par la communauté (prêtre, pasteur) et au delà par la société (bourgeoisie), lui confère une sorte de légitimité pour proposer/mettre en place des réponses :

- C'est une famille très connue. Monsieur et madame de XX, ils ont 6 ou 7 enfants, il y a un pasteur, c'est comme les familles de F, c'est des vieilles familles bourgeoises. – (DDASS).

Tout le cadre de l'intervention semble garanti par la position du maître d'œuvre et par son inscription sociale et/ou familiale et/ou professionnelle. Ce surcroît de compétence peut être accordé à des personnes ou à des associations caritatives. Les références à l'insertion (sociale familiale et ou professionnelle) ressurgissant comme un label de compétence. D'une part ces personnes jouent comme des exemples de parcours qui peuvent être capitalisables et transférables vers d'autres publics, et comme une garantie, des valeurs des cadres sociaux et moraux engagés par les institutions. En cela il constitue des modèles de l'intégration sociale. Par ailleurs, leur mission

auprès du public en marge est relativement homogène : elle s'appuie sur les référentiels de l'humanitaire. Elle inscrit son intervention dans l'aide et l'asistanat, le secours aux personnes démunies.

Cette mission ne renvoie pas exactement à la logique de l'insertion ou plus précisément l'intégration sociale et professionnelle. Il ne s'agit pas d'accompagner le SDF sur un parcours fait d'étapes successives devant aboutir à intégrer progressivement la personne par apprentissage des cadres (du logement, du travail...) mais plus précisément d'offrir un espace de soutien, d'aide susceptible de pallier les désavantages de leur situation (proposer un toit, au mieux un foyer, une activité au mieux une place dans une communauté de vie). Il ne s'agit pas de les désigner comme individus responsables de leur situation, de les dévaloriser, de les stigmatiser, mais plutôt de leur reconnaître une humanité et à partir de là de leur attribuer "comme les autres" une place sociale. C'est leur valeur "humaine" qui engage l'intervention et l'implication de ses structures. Seul leur parcours de vie et de travail les aurait conduit à la rue, parcours qui s'origine dans des accidents, une accumulation de malchances...

Il ne s'agit donc pas de les "apprivoiser" mais de leur redonner une chance en leur tendant la main pour rétablir un lien. "La marginalité" des personnes rencontrées par ces associations tient plus à leur condition de vie difficile qu'à leur absence de capacité à s'intégrer. Il s'agira dès lors de tenter de compenser les différents désavantages des cadres de vie en offrant un café, un toit, une douche, une lessive, une boîte aux lettres, un casier pour poser ses affaires...).

Cette liste (non exhaustive) constitue la palette des services offerts aux personnes par les associations caritatives, qu'il s'agisse des accueils de nuit, de l'accueil de jour ou de certaines pensions gérées par des prêtres ou des pasteurs. Ces associations puisent leur référence dans le secours aux personnes en "grande difficulté".

Ce modèle de l'intervention, sous-tendu par des représentations et des conceptions du public spécifique ne s'oppose cependant pas radicalement au modèle de l'intégration valorisé par les travailleurs sociaux. Ils constituent, nous semble-t-il, deux pôles complémentaires et structurent les réponses de l'intervention sociale : aux caritatifs associe l'image de lieux de bas seuil accueillant (ou étant sensé accueillir) tous les publics, c'est-à-dire ceux les plus éloignés de la société ("d'un projet"), les plus en difficulté ; aux structures "institutionnelles" est alors dévolue la mission de "l'insertion" auprès des publics qui acceptent de s'engager dans une démarche d'accompagnement, de suivi, vers "un logement traditionnel", vers "un emploi normal".

Il se constitue une sorte de continuum entre ses différentes structures. Leur articulation reste cependant complexe, voire difficilement opérationnalisable. D'aucuns y voient plutôt une accumulation de dispositifs, de systèmes empilés qui ne se recourent pas. Ils mobilisent l'image du "mille feuille", et renvoient à une hiérarchisation.

Aux uns, l'offre de service dite de première nécessité renvoyant aux besoins essentiels de l'homme (manger, dormir, se loger) et aux autres l'offre de service "secondaire" c'est-à-dire d'intégration des valeurs et normes sociales. Les premiers assurent l'exigence initiale minimale (le gîte, le couvert, la santé à travers une conception empruntée pour certains au caritatif, pour d'autres à l'hygiénisme). Les seconds construisent un droit à un statut social (être habitant, être salarié, reconnu, valorisé et accepté). C'est une morale de la charité pour le prochain qui est mobilisée. Elle est empruntée aux concepts confessionnels et réactivée par l'implantation du protestantisme en Ariège. Cette charité s'oriente vers un certain nombre de points précis qui forment un bloc appelé les "œuvres de la miséricorde"²²⁰ ou "œuvres de charité" dès le XII^e siècle par le clergé.

La miséricorde, mouvement d'amour compatissant et généreux répond aux misères d'autrui. Elle souligne l'affection fraternelle qui relie chacun aux autres et s'enracine dans des principes de solidarité, de partage et d'égalité entre les membres de la communauté des hommes. La diffusion de ce modèle jusque chez les laïcs trouvera son expression dans l'assistantat, forme organisée de gestion de la pauvreté. Ces structures réengagent un lien avec ces publics et les orientent le cas échéant, vers les dispositifs institutionnels. Elles assurent une médiation entre le monde des exclus et celui des inclus. En rencontrant les personnes les plus éloignées des dispositifs d'insertion, elles permettent de ré-instaurer une relation entre le dedans et le dehors et, partant, d'envisager de les accompagner vers les structures de droit commun (hôpitaux, sécurité sociale pour la santé...) Dans ce cadre de référence, peu de contreparties sont demandées aux personnes rencontrées. Les règlements sont basiques, minimaux. Le niveau d'exigence envers le public accueilli n'est pas très fort : ni interdiction formelle de l'alcool ou d'autres produits, ni interdiction de leur consommation à l'intérieur du lieu... Le cadrage de l'accueil refuse seulement la violence et les rapports agressifs. Le simple principe du respect d'autrui est censé donner le gage de la qualité de l'échange entre les personnes.

Les problèmes et les difficultés que signalent le plus souvent les acteurs de ces structures renvoient aux registres de l'irrespect et de la violence. De nombreux référents des lieux (salariés, bénévoles, responsables) font état de ces tensions. Elles ont parfois conduit à des fermetures temporaires ou définitives, ou encore à la démission des "encadrants". Le traitement de ces tensions, de ces dérèglements, engage aussi des réajustements. Ils reformulent et réorganisent parfois les cadres de l'échange : le règlement se "durcit" (refus des chiens à l'intérieur des locaux ou dans certaines parties du bâtiment), refus des personnes sous l'emprise de l'alcool, fermeture à certaines heures (par exemple entre midi et quatorze heures), réorientation des services proposés (ateliers d'animations, abandon des repas...), tarification de certains services (douche, café...). Progressivement, se mettent en place les formes

220 "Soyons compatissant, miséricordieux envers qui souffre, nourrissons qui a faim, abreuvs qui a soif, vêtions qui est nu..." charité et assistantat, colloque des cahiers de Foujeaux, 1978.

d'une nouvelle relation aux publics ciblés, engageant d'autres représentations des personnes et modifiant les droits d'usage du lieu d'accueil. Ces crises (désignées comme telles par les référents des lieux) fondent par bonds successifs de nouvelles perspectives de travail. Pour analyser ces évolutions, nous rendrons compte de l'histoire de deux structures d'accueil implantées sur la ville de Foix : l'accueil de jour et l'auberge du Pont de l'Écho.

Les lieux d'accueil de Foix

L'Accueil de jour

Les origines

À proximité de la Préfecture, implantée au centre-ville, (*on est dans la ville*), séparée par un square et quelques habitations, une petite maison vétuste, entre rue et rivière accueille dans la journée les personnes en "errance". Ce lieu, géré par le Secours Populaire dès son ouverture en 1997, vient compléter un accueil de nuit ouvert en 1995 :

- *C'est qu'en 1995 après des incidents nationaux, style les gens meurent de froid sur heu, dans la rue et tout ça, y a eu un décret national qui disait qu'il fallait ouvrir des accueils de nuit.* – (Accueil de jour 1).
- *Dans l'Ariège, y en avait pas du tout et ce que je me souviens moi c'est qu'il y a eu une sorte d'appel d'offres qui a été fait par le directeur de la DDASS à ce moment-là. Énormément de projets et je crois que le Secours Populaire y était...* – (Accueil de jour 2).
- *Il me semble bien que ça été décrété par rapport au schéma départemental... comme quoi la préfecture et les sous-préfectures de l'Ariège devaient ouvrir un accueil de jour.* – (Accueil de jour 3).

Le lieu se structure autour de la présence de 2 intervenants salariés (animateur, éducateur) ainsi que de la permanence d'une infirmière d'une autre association (Cap Santé). La mission générale de cette structure est "d'accueillir les SDF et les personnes en situation de grande précarité" pour offrir certains services :

- *D'abord y a un service d'accueil informel parce que les gens ils peuvent venir ici rien que pour avoir une boisson chaude ou froide. On a un service d'hygiène.* – (Accueil de jour 3).
- *Une douche, lessive aussi. Tout un tas de services qui sont à la disposition des personnes qui sont en grande précarité. Et des orientations. Pas un accompagnement mais des orientations. Les personnes peuvent être orientées vers les services compétents qui peuvent gérer ou trouver des solutions à leurs situations !* – (Accueil de jour 2).
- *Au niveau des animations, bon y a de l'informatique, la bibliothèque, quoi encore des parties de, de jeux de société éventuellement ! enfin on fait avec ce qu'on a quoi, mais l'animation elle se situe dans l'accueil quoi ! elle a fonction d'accueil.* – (Accueil de jour 3).

Figures d'usagers

Le public est identifié au regard de sa "désocialisation", c'est-à-dire de "sa rupture de lien par rapport à une norme sociale". Il comprend le SDF qui va se barrer de chez ses parents et le demandeur d'asile quoi hein ! je veux dire là on est dans les deux cas extrêmes quoi ! ouais ! le SDF, le routard de profession presque tu vois ou le zonard ou le jeune qui est en difficulté momentanée et qui a besoin d'être, pour refaire ses papiers parce qu'il n'en a plus, pour des problèmes de santé, pour heu. – (Accueil de jour 2).

La question de l'absence de logement ne suffit pas à rendre compte du public accueilli :

- Je crois qu'il y a aussi les gens qui sont sédentaires et dans une difficulté et ils sont en grande souffrance, en souffrance d'écoute, surtout un grand, grand isolement. Et en même temps dans un isolement aussi social parce qu'ils ne rentrent plus dans les, je veux dire ils n'adhèrent pas ! ils ont un appartement d'accord, ils ont le RMI et en même temps ils sont, ils sont pas du tout, ils n'ont aucune activité, ils n'arrivent pas à trouver, y a un ennui finalement et une souffrance et un isolement, un isolement. – (Accueil de jour 1).
- Bon y a quand même aussi tous les, tous les gens qui vivent dans Foix, dans le coin, qui n'ont aucun, qui n'ont aucun ... confort ! voilà ! merci ! qui n'ont aucun confort ! qui viennent ici pour prendre la douche, pour laver leur linge parce qu'ils n'ont rien chez eux ! (...) pour avoir une adresse, c'est important ! pour pouvoir donner des coups de téléphone de temps à temps à la famille ou y a la boîte à lettres aussi ... oui ! ça aussi ! un repère pour la famille ... le numéro de téléphone. La famille peut l'appeler, laisser un message, les rappeler et pour aussi les autres structures. – (Accueil de jour 1 et 2).

L'intervention aurait ainsi vocation à pallier la désaffiliation, c'est-à-dire "l'absence de lien, d'inscription du sujet dans des structures qui font sens", selon les termes de Robert Castel²²¹.

Dans ce cadre la plupart des activités proposées sont justifiées par la référence au lien social :

- C'est pour ça que je disais que le café est tout aussi important ... c'est parce qu'il y a des discussions qui sont pas faciles pour eux déjà. Les gens viennent, y en a certains, les gens viennent pour heu, y a certaines personnes qui viennent rien que pour rencontrer quelqu'un. Ils sont seuls ! donc ils sont ici, ils viennent (...) tout simplement pour entendre parler, pour sentir, pour se prouver qu'ils sont vivants ! donc c'est vrai qu'il y a des, souvent c'est des discussions à n'en plus finir sur un article de journal, sur quelque chose qui vient de se passer, sur, sur vraiment beaucoup de choses ! il se passe heu ! sur ce qui leur est arrivé dehors ! comment ils ont agi ? comment ils ont ? et c'est surtout ça ! ils ont besoin de, des fois de vider leur sac, alors des fois de rien dire et d'écouter, ça dépend vraiment. – (Accueil de jour 1 et 2).

221 Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard, 1995.

– *Y a les jeunes qui n'ont rien, ils sont par groupes. Ceux qui ont le RMI ils sont souvent seuls ou en couple, mais souvent seuls. ... Il vient pour discuter, pour discuter, pour heu, les jeunes pour avoir un café chaud, pour. Et puis on retrouve aussi un autre public qui est le public, qui est effectivement ce sont des anciens routards ... qui aujourd'hui n'ont plus leur place et qui se sentent très mal dans leur peau... heu, que ces jeunes qui sont dans la rue en fait ne sont pas, n'ont pas, ce n'est pas dans un but d'utopie comme ils ont pu eux le vivre à un moment donné avec une recherche de quelque chose. Et tournés beaucoup dans, et en fait ces gens-là se sentent, se sentent mal, ne retrouvent pas de, enfin disent on n'a rien, on n'a rien à leur dire quoi, on n'est pas du même ... on n'est pas du même monde et... enfin eux ils passent leur temps à s'exploser la tête avec des produits, avec des conneries et en fait ils, quelque part ils se sentent délogés, plus à leur place ! ... est quand même un lieu de rencontre pour ces deux types de classe ... c'est un lieu pour tout le monde ! c'est important !*

Les animations autour d'évènements "culturels" ou "d'expositions" viennent aussi renforcer le lien avec "la société" :

- *On a été faire des expositions, des expositions de tableaux pour que les gens viennent...*
- *C'est sûr que le mec qui bosse tous les jours par exemple.*
- *Le type qui bosse tous les jours, qui est fonctionnaire ou je ne sais quoi. Il travaille donc il va pas venir tous les jours. On les voit peu. – (Accueil de jour 1).*

Cette affirmation de la (re) construction du lien entre la société et les personnes en errance, les marginaux errants, précaires, selon la dénomination des enquêtés, s'envisage à partir d'un "cadre minimal". Le règlement intérieur est mobilisé pour assurer la possibilité et la qualité de l'expression du lien ici il y a un cadre, dans le règlement intérieur, c'est écrit : *on ne frappe pas*. – (Accueil de jour 2).

Il y a des mesures d'exclusion, *elles se justifient par de la violence... enfin par l'impossibilité à parler, à pouvoir tisser un lien*. – (Accueil de jour 1).

Ici, ils savent très bien qu'ils ne peuvent pas rentrer avec de l'alcool ou de la drogue. Ils savent que s'ils sont pris, ils sont exclus. Il y a une limite et cette limite, ils l'acceptent en franchissant la porte ! comme pour les chiens ! ils savent très bien que les chiens ne peuvent pas entrer. Au départ, ce lieu accueillait les chiens mais devant les bagarres répétées entre animaux, ils les ont exclus :

- *C'est trop petit ici, quand ils sont 15 ici avec les chiens, on ne passait plus, ... c'est infernal, ça aboyait, on ne s'entendait plus – (Accueil de jour 2).*

Pour continuer de recevoir ces personnes avec chiens, ils ont construit un local, un abri pour les chiens, *parce que j'aime pas dire le mot chenil, c'est un abri* (adossé au lieu). Le parallèle s'établit entre accueil et services aux personnes et aux animaux :

- *C'est un local où ils peuvent laisser leurs chiens pour l'entretien (...) on a fait une demande à la DDASS pour avoir un vrai chenil et des gens qui s'occupent bien de leurs animaux mais on n'a jamais eu de réponse.*
- *La DDASS, ils devraient prendre en considération quand même cet accueil des animaux, des gens qui sont dans la rue.*

Quelle intervention sociale ?

Le lieu était ouvert entre midi et deux heures et servait des sandwiches, des gâteaux mais ils ont dû abandonner ce service :

- *parce que, si on ouvre entre midi et deux, il faut bien qu'on fasse un repas et si on fait un repas, il faut une cuisine et une salle à manger et on n'a pas tout ça ! donc nous on reste sur le versant petit-déjeuner, gâteaux, sandwiches, mais pas de repas entre midi et deux.*

On a diverses représentations des structures au regard de la violence des personnes. L'adaptation progressive s'accompagne d'un découpage des interventions. Aux uns, un apprentissage minimal des cadres, sorte de re-socialisation primaire (ou pré-socialisation) au sens où ces personnes sont supposées avoir perdu tout lien avec la société et re-construit les codes élémentaires de l'échange, ce qui ne se fait pas sans heurt ou agressivité. Aux autres (l'institution), un espace plus contraignant nécessitant de mobiliser pour ce public "les règles élémentaires de la vie en société" et d'accepter les contraintes, les obligations nécessaires à leur intégration, sorte de socialisation secondaire conduisant à leur réinscription sociale.

L'ensemble des structures paraît s'associer aux référentiels de l'insertion. Elles s'articulent entre elles pour dessiner un parcours cohérent (sorte de continuum) de la trajectoire de l'intégration sociale. Elles se complètent. Les associations caritatives auraient alors pour fonction de faire lien entre les personnes en errance et les institutions :

- *depuis qu'il y a l'accueil de jour, y a moins de violence dans les services des institutions. On temporise, on temporise avant, on se prend toute la violence avant eux donc ils sont contents ! ils nous disent merci !*

Ils offrent la possibilité de relier deux mondes (celui de l'humanitaire et celui de l'intégration) en considérant qu'ils ne sont pas exclus (au regard des inclus) mais marginalisés (aux regards des normes). Leur travail d'orientation vers les organismes sociaux serait alors essentiel pour justifier de leur place dans le dispositif général en faveur des marginaux. Mais cette liaison entre structures est parfois soumise à des tensions. Les premiers reprochant aux seconds *des cadres trop rigides, leur méconnaissances, incompréhension de ces publics, l'application de lois mal faites, la mise en place de politiques de logement inadaptées, l'absence de soutien*. Les seconds signalant que les premiers *font parfois n'importe quoi*, sont juste *des salles d'attentes, et envoient n'importe qui*. La liaison entre structures nécessite aussi une acceptation commune des publics (ici au travers des notions de marginalité, de

paumés, de violence, d'inadaptés sociaux, ou de handicapés sociaux, ou d'exclus de la société).

Les structures obligent aussi à une reconnaissance mutuelle des cadres de chacun qui prend sens dans le projet de socialisation : *Il faut donner la possibilité aux gens d'accéder à des logements qui soient viables... (...) à de vraies solutions de logement, de travail, (...) que la précarité ne gère pas la précarité.*

Les intervenants dans le rapport aux usagers

Ces relations supposent enfin que ces "passeurs" soient garants des normes sociales et donc intégrés eux-mêmes dans la société ("bourgeoise", "prêtre", "pasteur", "travailleurs sociaux") ou justifient d'un parcours de distanciation avec les publics rencontrés. Il s'agit de ne pas se confondre avec le public, c'est-à-dire de ne pas être identifié soi-même comme exclu. Le risque de l'amalgame conduit à des présentations de soi, de son histoire, particulièrement fortes, rigides et péremptoirs. Cela est particulièrement vrai pour ceux qui ont des trajectoires de vie que l'on serait tenté de rapprocher des actuels publics en "errance". Dès les années 70, l'Ariège a accueilli des personnes revendiquant un nouveau mode de vie (original). "Ces néo-ruraux" qualifiés aussi de "marginiaux", "de babas" ont investi des villages, des granges (souvent déclarées abandonnées) et se sont peu à peu intégrés aux paysages (pour certains). Leurs engagements ont conduit certains d'entre eux vers les associations caritatives militantes, s'occupant des "marginiaux"²²².

Leur propre expérience de l'errance ou, plutôt de la marginalité, les a fait d'une certaine manière légitimes pour accueillir les personnes marginales. Il existe un parallèle des situations, des histoires qui se répondent comme en écho et qui justifie leur présence dans ces structures. La proximité des histoires de vie permet aux accueillants de comprendre mieux les publics que personne et les amène nécessairement à développer des capacités d'accueil et de régulation. Leurs compétences "naturelles" facilitent le contact et le lien à ces publics. Cet effet miroir participe de leur reconnaissance dans ces "structures de bas seuil". Mais dans le même temps, l'accueillant doit s'en démarquer et donner à lire qu'il s'en est sorti, qu'il n'est "plus comme eux", qu'il est intégré (c'est-à-dire que l'on a su s'adapter aux cadres sociaux).

Il y a un avant et un après que le parcours personnel relie. Tous les discours visent alors à présenter (et à se présenter) à la fois proche (avant) et distant (maintenant) de ces publics.

Un ensemble d'évènements de vie est alors rassemblé pour présenter cette complexité. C'est un jeu difficile qui superpose proximité et distance, avant et après, auxquels se livrent certains enquêtés dans les entretiens. Cette distanciation au public permet de comprendre les formes d'interventions développées par ces structures et les représentations mobilisées pour désigner les "SDF". Pour l'un des animateurs du lieu : *C'est vrai qu'il y a des moments ça me fait penser un peu à nous, il y a 20 ans, sauf que nous c'était beaucoup plus facile ! on avait des possibilités de trouver des logements.*

222 nous y reviendrons pour préciser ces formes d'investissement.

On pourrait alors supposer qu'un travail de recherche, de soutien pour trouver un logement se met en place. Mais ce n'est pas tant la référence à la difficulté de logement qui est mobilisée, que le fait qu'ils sont jeunes : la distanciation s'opère ici par l'âge :

- *Pour moi c'est des ados, tu as tous les jeunes qui arrivent qui sont dans cette grosse crise, mais je dirais dans cette grosse crise d'adolescence.*
- *Y a des fois moi je me dis je joue un peu le rôle de la mère, heu sans l'être, mais c'est vrai que moi ça me titille aussi un peu, parce que moi j'en ai de cet âge là, donc... je peux comparer.*
- *Bon des fois le côté maman, il est chiant, il me le reprochent... , bon c'est vrai ils ont raison, j'essaie de travailler dessus... (...) bon j'ai fait 10 ans avec des bébés donc je leur ai appris les rudiments et donc je recommence avec eux, pour leur donner des repères, des limites, c'est important parce qu'ils n'en ont pas.*

Le modèle éducatif avec "les jeunes" est très valorisé. Chaque situation est alors passée au crible de l'absence de cadre :

- *Il a pas de limites ! il a pas de limites ! il a pas de repères ! c'est un gamin qui est dans la rue depuis 13 ans hein !!*
- *Mais ça va être long quoi ! c'est quelque chose qui. C'est des jeunes qui, heu, tous ceux de Tarascon, c'est des jeunes qui sont en pleine crise d'adolescence, qui ne savent pas ce qu'ils veulent faire, qui savent pas, qui ont un idéal, qui ont une envie, qui refusent le monde, mais qui quand même on quelque chose derrière ! ça va mettre du temps ! moi je crois que c'est une question de temps !*

Pour les plus âgés, c'est-à-dire ceux qui ont sensiblement le même âge que les animateurs et parfois le même type initial de parcours, la proximité est plus forte :

- *Tu as ceux qui sont arrivés y a 20 ans qui sont toujours dans la même mouvance, qui n'évoluent pas, qui ont pas évolué, qui sont toujours dans le même, dans la même façon. Et puis de toute façon avec le RMI qui maintenant en profitent.*
- *Et c'est vrai que le fait de, je dirais de les... d'avoir vécu cette situation un peu, ça, bon ça te permet de les comprendre... parce que bon on a fait, on a fait ce choix de vie en Ariège donc y a tout un côté marginal qui fait qu'on les comprend mieux. Mais bon nous on a évolué quoi... dans les jeunes ? pas encore ! ils sont jeunes !*

La référence au modèle familial est très prégnante : *c'est leur maison sans l'être, ils s'y sentent bien et c'est le principal ... beaucoup disent oh ben oui mais ici au moins on peut se poser, on peut discuter, on n'est pas obligés de faire ceci, on n'est pas obligés de faire cela, on n'est pas obligés de donner notre nom, on n'est pas obligés de !*

L'autre animateur a une histoire différente mais la même manière de se positionner vis-à-vis du public accueilli. L'absence de formation reconnue lui confère une place spécifique dans la structure, sa proximité de vie aux personnes SDF l'engage dans un autre type d'intervention :

- On n'a pas la même vision des choses – (Accueil de jour 1).
- C'est des gens du nord qui viennent dans le sud parce qu'ils pensent que c'est mieux ou c'est des gens qui quittent les villes.
- J'ai vécu dans des tipis, j'ai vécu dans un bus un an et demi, j'avais pas de recherche par rapport au travail social d'ailleurs j'en voulais pas. J'étais dans une optique de venir vivre à la campagne sur un autre mode de vie, même moi, je vais te dire franchement, je suis allé dans une préfecture à côté de Paris pour demander un carnet SDF, parce que je voulais être reconnu comme SDF. Je voulais pour une période de ma vie, parcourir les routes puisque j'étais bien branché là-dedans, gagner ma vie à droite à gauche. Dans mon camion, j'avais mon matériel pour travailler, ça n'a rien à voir, c'était il y a 25 ans. C'est vrai que X et Y dorment dans un camion, mais ils n'ont pas du tout les mêmes moyens que j'avais moi, c'est clair. Sinon ils ne viendraient pas régulièrement ici.
- Moi j'étais organisé, c'était un choix de vie. En fait, ils ne sont pas des SDF, ils sont les exclus de la société, des handicapés sociaux qui ont des handicaps dans la société.

Par exemple pour X (vivant en squat) c'est quelqu'un qui a énormément de handicaps sociaux, parce qu'il a moins de 25 ans, parce que c'est dur pour lui de trouver un boulot parce qu'il est en pleine recherche personnelle et qu'il a du mal à s'adapter à ce qu'il veut faire.

C'est la revendication d'une normalisation sociale qui est posée :

- Je pense que le public il est comme tout le monde, il a des choix légitimes, il a des besoins et des envies légitimes et c'est de savoir remonter à l'État. Il faut donner à des gens la possibilité d'accéder à des logements viables... Mais je vis dans un appartement qui a participé à un programme de réhabilitation de logement, je suis en HLM. Je suis en habitat individuel mais bon ça a été fait avec une vraie politique sociale. Les mecs qui louent des appartements insalubres à des prix, ce n'est pas acceptable, ça ne marche pas... Même le mec, si effectivement, il semble faire partie d'un mouvement idéologique ou quoi, faut arrêter si tu le mets dans un logement fonctionnel, propre sain et tout, il évoluera dans la société. La demande de logement, c'est une demande sociale.

Les catégories à l'œuvre

L'espace social crée la catégorie, l'offre sociale construit le public.

Au gré des conflits avec les usagers qui ne respectent pas le cadre et les contraintes institutionnelles (horaires de travail, nombre de professionnel), se réorganise et évolue. Actuellement et sur la période étudiée (aucun n'est porteur de l'histoire de la structure antérieurement à leur venue dans la mesure où ils se disent "nouveaux"), le cadre de l'intervention conduit à n'ouvrir que le matin pour le café, les douches, et l'après-midi pour des activités. Ils ont de plus réactivé le paiement des douches et du café. Ce fonctionnement fait suite à un conflit entre les intervenants et certains usa-

gers du lieu qui “n’ont pas respecté le règlement”, en l’occurrence, il y a eu consommation d’alcool devant la porte de la structure²²³.

Il s’en est suivi des discussions (parfois violentes) des exclusions (temporaires) puis une fermeture (durant un mois), ainsi que des tentatives de régulations (fragiles) et des “compromis” entre les salariés et certains usagers ainsi qu’une démission de l’un d’eux (la deuxième en deux ans). Notre présence régulière dans l’Accueil de jour a fait de nous les témoins d’une discussion entre les référents du lieu et deux jeunes squatteurs, les premiers reprochant aux seconds leurs attitudes et leurs comportements.

Le non “respect des règles” justifie la tension et les reproches²²⁴. Cet échange (enregistré avec leur accord) permet de repérer les différents registres que les intervenants mobilisent pour désigner l’autre et légitimer son intervention. Bien sûr, on retrouve en partie les désignations dégagées précédemment mais de nouvelles figures se dévoilent.

Le tableau ci-dessous résume les places assignées aux SDF ou plus précisément aux usagers du lieu. Au préalable, re-situons le contexte de l’interaction.

L’origine de la tension concerne le règlement de la structure qui interdit “la prise d’alcool dans le lieu”. Toutefois, cette règle n’a pas été à proprement parler bafouée : il est reproché aux deux personnes d’avoir bu un matin devant la porte du lieu et d’avoir posé la bouteille sur le rebord de la fenêtre : *Le respect, il est de ne pas rentrer de l’alcool dans l’accueil et même le respect il va un peu plus loin, c’est de ne pas venir boire devant l’accueil.* – (Intervenant).

C’est autour de la distinction du dedans/dehors que s’opère en partie le débat. Les frontières sont différentes pour chacune des deux parties. Pour les uns, le règlement s’applique aussi devant la porte, c’est-à-dire dans l’espace public. Pour les autres, il s’arrête aux murs du lieu :

- *On n’a pas bu dans l’accueil...* – (squatteur 1).
- *Quand la bouteille de whisky, elle est devant la porte, tu es dans l’Accueil de Jour.* – (Accueil de jour 1).
- *Alors où commencent les limites et où finissent les limites de l’Accueil de Jour ? les gens ils passent (devant la porte), ils voient bien que vous êtes en train de picoler devant, tu le sais très bien que ça a un mauvais regard sur l’Accueil de jour.* – (Accueil de jour 1).
- *Ce que je demande, c’est que vous respectiez un petit peu le périmètre de l’Accueil.*
- *Picoler ici ou dans la ville, tu sais les gens ils savent quoi.* – (squatteur 2).

Les intervenants réinscrivent leur action dans l’espace public, c’est-à-dire sous le contrôle, le regard des passants. Ils sont les garants tant du lieu

223 L’épuisement de l’équipe, la difficulté des conditions de travail et de l’intervention auprès de ce public ont sans doute contribué à favoriser la crise.

224 L’épisode se situe dans le bureau d’un des animateurs. Il s’est déroulé à “huit clos” malgré la volonté d’un intervenant qui tentera d’associer à la discussion d’autres personnes “SDF” accueillies dans la salle commune voisine. Personne ne participera à leur échange.

que des ses abords immédiats. Par cette extension des limites de l'espace, on pourrait penser qu'ils "assurent" un lien entre les usagers et la société. C'est la question de la frontière entre l'Accueil et le dehors, ou encore entre les SDF et les autres qui est posée. Les limites de l'espace social (l'intérieur de l'accueil) assigné à ces personnes, tendent à s'estomper (jusque dans la rue) ou plus précisément devant la porte du local. Ce qui se déroule loin du regard des intervenants (parc, place...) n'est plus de leur ressort :

– *Vous avez plein d'endroits pour boire, vous avez des parcs, vous avez la rivière, vous avez le parking, vous avez le square ... mais pas devant la porte.*

Il semble en fait que ce soit la légitimité du lieu et par là même des intervenants qui soit posée : ces derniers sont détenteurs de l'espace, ils souhaitent en garantir le cadre et les règles : *vous discréditez notre travail.* – (Accueil de jour 1).

Il s'agit de réaffirmer que même aux abords immédiats du lieu, le contrôle social dont ils sont les garants peut s'exercer. Un intervenant déclare :

– *Ils veulent prendre le pouvoir en fait, mais on ne leur donnera pas. Ils veulent bouleverser les règles.*

Il n'y a pas de différence entre le dedans et sa proximité. La régulation sociale reste présente sur ce périmètre. À l'issue de l'échange, les deux usagers acceptent de *respecter les abords du lieu* tout en s'étant défendus *d'avoir provoqué* les animateurs. Lors de cette discussion on peut dégager les positions des intervenants vis-à-vis des usagers. Cette interaction montre les manières de désigner les publics en errance et partant leurs positions pour construire les modalités de l'échange²²⁵.

Le Pont de l'Écho

Aux origines

C'est une des rares "structures" à l'initiative de personnes en situation de "précarité" (et revendiqué comme telle) qui perdure depuis près de 8 ans sur la vallée. Implanté dans une maison à la sortie de la ville de Foix (distante du centre de 1 km), elle tire son nom de sa situation géographique :

– *Déjà c'est le Pont de l'Écho, c'est le nom de l'auberge, c'est l'Auberge de pont de l'Écho, parce qu'on est juste en face de l'Ariège et c'est le quartier de l'écho, il y a un grand pont, il y a la SNCF, la gare.* – (animateur).

– *Alors ce lieu, bon c'était une dame qui louait et c'était une location sur achat donc sur 24 mois, bon on s'est dit si on arrive à drainer une économie avec la restauration, bon on va pouvoir s'en sortir à 4.* – (animateur).

225 "Les personnes SDF" montrent aussi leur capacité à jouer avec les cadres proposés. Ils ne sont pas simple utilisateurs passifs de services mais "coproducteur" à travers la négociation de nouvelle modalité du lieu et de l'interaction intervenants/usagers.

Désignation des intervenants sur leur place	Désignation du public	Forme de l'intervention
<p>"Vous ne respectez pas les règles. Il faut respecter le lieu, on en revient à la règle".</p> <p>Vous voulez que je fasse la police ? franchement on est obligé de faire la police, il faudrait un vigile derriere vous aux douches</p> <p>Je dois leur apprendre les codes sociaux, mais enfin, je ne vais pas passer tous les jours à vous répétez la même chose." J'ai eu un rendez-vous pour toi, tu n'y vas pas". On va te prendre par la main pour t'amener" (à son rendez-vous)</p> <p>Alors venez parler de vos pbs ! si on peut on vous aidera à les régler.</p> <p>"Vous êtes en demande, sinon il n'y aurait pas besoin d'un accueil de jour"</p>	<p>Vas te faire voir, t'a pas de problème toi !!</p> <p>Tu ne sais pas où tu vas aller ? tu ne sais pas où tu vas trouver un autre lieu pour t'installer ! ne dis pas que tu n'as pas de problème.</p> <p>Bon, Jean, aussi hier tu nous l'as dit car t'as aussi des pbs ! on devine où c'est qui sont tes pbs</p>	<p>I. Réglementaire</p> <p>II. Éducative garant de l'intégration compenser leur handicap</p> <p>III. Assistanat</p>
<p>"On arrête le conflit là tout de suite, c'est-à-dire on trouve un compromis, je suis obligé de jouer au marchandage".</p> <p>J'ai jamais signé pour être un esclave, je demande à être respecté dans mon statut d'ouvrier. Y'a pas un travailleur social qui aurait fait ce qu'on fait depuis 5 jours à 66 personnes accueillies.</p>	<p>"C'est eux qui sont dépendants de l'Accueil de jour et de nuit".</p>	<p>IV. Co-gestionnaire</p>
<p>Je te montrerai mon contrat, c'est écrit. C'est mon travail de tenir le lieu propre, c'est moi qui les nettoie les douches.</p> <p>On va faire payer les douches, elles ne seraient pas plus propres.</p>	<p>Mais je ne vais pas nettoyer toutes vos merdes quand même. On en fait déjà assez pour vous.</p> <p>Ce ne sont pas des vrais SDF son père est dans la haute, et moi, je suis du milieu prolo, il me prend pour un con avec mes 6 000 F Il nous méprise. Eux dans 10 ans, il... moi, je serais toujours avec mes 5 000 F.</p>	<p>V. Garant de service : producteur</p> <p>Producteur/client</p>

L'histoire de cette association (longue déjà pour l'Ariège) lui a permis de développer un restaurant puis un lieu d'hébergement et différentes animations. Quelques personnes au RMI sont à l'origine du projet. *C'était en 1994, on a créé ACE Ariège Contre l'Exclusion ... avec pour but de rassembler toutes personnes en situation précaire, chômeurs, RMistes, etc., et de lutter au niveau local contre l'exclusion sociale et économique.*

Au départ, un bulletin mensuel de quatre pages a été publié et diffusé sur les marchés. Une quinzaine d'autres numéros paraîtront. Ses thèmes renvoient essentiellement à la lutte contre la précarité et aux diverses actions menées par l'association :

- maintien de l'accès à l'énergie EDF pour les précaires,
- actions contre les radiations de l'ANPE et des ASSEDIC, opérées par la DDTE,
- appel à manifestation ou à rassemblement.

L'éditorial du premier numéro précise :

Refusons d'être des assistés permanents. Les grandes institutions caritatives sont indispensables, mais ne doivent rester qu'un recours ponctuel. Réagissons, bougeons nous, nos actions communes auront plus de poids et plus de force.

Cette association puise son origine dans les mouvements militants de gauche :

- *Il y avait un gars qui est d'origine chilienne, qui est marxiste à fond.*
- *Il y a eu des débats par rapport à un phénomène qui est pratiquement le même qu'en Ariège, le phénomène Chiapas. C'est une cause qui ressemble à la cause en Ariège par rapport à la pauvreté, il y a une lutte là-bas au niveau de la terre, en Ariège aussi, il y a une lutte de la terre, les petits producteurs, les petits paysans qui ont du mal à s'en sortir. - (animateur).*

L'association sera ainsi très engagée dans le mouvement "droit paysan". Son président, fondateur d'ACE sera un militant actif de "droit paysan", lui-même éleveur en Ariège.

Tous les membres fondateurs ont vécu en situation de précarité (chômeur, Rmiste...) avec pour certains des expériences de vie en squat ou en communauté :

- *On connaissait pas mal de précaires parce qu'ils étaient au même niveau que nous à une période, c'étaient des gens de la rue ou qui vivaient avec le RMI.*
- *Moi j'ai adhéré au mouvement, parce que je trouvais qu'il y avait une lutte conséquente par rapport à la précarité.*
- *Moi je suis co-créateur du projet ACE, à la base en Ariège, ce qui était à la base plus côté militant. On essayait de revendiquer un petit peu les causes qui émergeaient localement parce qu'on s'est dit on est une association qui veut lutter contre la précarité mais localement. On ne veut pas que ce soit national, c'est local ! d'abord ! on prend les problèmes à, la cause, à la base. C'est là-dessus qu'on a construit notre mouvement, nos revendications. On a fait toutes les*

manifestations à un moment donné : l'école, le mal-être de l'éducation, la marche européenne, la marche sur Paris.

L'auberge a été créée deux ans après autour d'une SCOP (Société coopérative ouvrière de production) :

“Il y a pas de patron... on est tous responsable. Chacun a un poste et chacun va essayer avec l'ensemble du groupe d'évoluer”.

Les statuts de l'association ACE fondatrice de la SCOP stipulent dans leur 2^{ème} article :

“cette association a pour but de :

- 1) accueillir les exclus, les informer sur leurs droits et des possibilités à leur disposition pour défendre ces droits
- 2) proposer un hébergement et une restauration à caractère social pour les personnes en difficulté ainsi que pour les adhérents de l'association
- 3) mettre à disposition un lieu ouvert sur la région (vie associative, animations culturelles...) et des ateliers d'initiation ou de formation pour contribuer à l'élaboration de projets de vie pour les personnes accueillies”.

Elle a ainsi mis en place *une restauration populaire à petit prix parce qu'on a pensé à un menu. On proposait 25 F à l'époque avant que la TVA monte à 19,6 %. On faisait des menus à 25 F : entrée, plat de résistance, dessert, fromage... (...)* Outre le restaurant, *on a créé une convivialité, avec des rencontres, des débats d'associations ou culturelles parce qu'il y avait aussi des vernissages, d'artistes locaux qui sont venus exposer chez nous, des débats avec des photos ...* – (animateur).

Les faiblesses du réseau

Structure collégiale, l'association a connu des débats ardues, la démission de présidents et de salariés, résolutions nouvelles, compromis, initiatives diverses... Marques de la richesse de sa démocratie participative, elle a aussi été souvent réorganisée, a évolué : *On a essayé de fonctionner sur un système d'autogestion.*

Ainsi l'hébergement est mis en place deux ans après la restauration :

- *Parce qu'il y avait deux personnes qui étaient dans un camping, en plein mois de novembre sous la pluie, sous la neige, ils étaient sous la tente, ils n'avaient pas de logement, un SDF avec le chien. On leur a dit “vous payez combien vous ? vous payez tout, on vous demande tant par jour, vous avez tout le dortoir à vous, vous faites ce que vous voulez, jusqu'à ce que vous trouviez quelque chose. Ils ont accepté. Ils ont eu à manger le midi et le soir. Au bout de 3 mois, ils ont trouvé un logement. Donc c'est parti comme ça, petit à petit.* – (animateur).
- *On est passé par là nous aussi, on est Rmiste, on sait ce que c'est que de chercher un logement.*

À l'heure actuelle le restaurant ne fonctionne plus, les animations tendent à se raréfier, seul existe l'hébergement. Ce service qui a permis d'accueillir

jusqu'à 12 personnes (sur deux dortoirs), n'a le droit d'héberger que 7 personnes au maximum (en trois chambres) dont cinq gérées en ALT.

Des quatre fondateurs du lieu, un seul est encore présent :

- Ils ont démissionné, ils sont partis.
- Le premier, en commun accord avec les autres associés, on lui reversé son ACRE, on lui a donné un coup de main.
- Le deuxième, l'argent partait dans le fonctionnement du restaurant. On n'avait pas à se payer. Donc on avait un RMI qui était minime : 500 F par mois qu'on touchait. Moi j'habitais sur le restaurant. J'avais un logement dans le restaurant que j'avais laissé à un moment donné. Et ben j'ai hébergé ceux que je pouvais héberger quand ils étaient en difficulté, dans mon appartement. Qui faisait partie des mêmes locaux. Voilà ! j'ai ouvert. Et à un moment donné, c'était moi je ne peux plus continuer comme ça, moi je fais des ballons, parce qu'on faisait des ballons qu'on vendait sur les marchés, des ballons gonflables de Mickey ou des trucs comme ça ! voilà ! bon moi je me fais 500 balles. On a dit si tu prends, tu pars, tu pars, en plus c'est en plein été donc c'est là où on risque d'avoir le plus de monde. Il nous a abandonné. Moi je l'ai senti comme ça. Si je pars ça veut dire tu laisses tomber l'affaire quoi ! et c'est là-dessus qu'on a commencé à se heurter ! les problèmes d'individus commençaient à se mettre en place quoi. – (animateur).
- Le troisième, lui, il avait la possibilité d'avoir un contrat CES comme moi au départ et il a refusé parce qu'il y avait eu le discours du président à un moment donné et il a dit, moi je peux pas supporter ça, moi je ne suis pas un chien ! on ne me prend pas comme ça ! attends ! là y a quand même quelque chose de bon ! y a quelque chose qui va se mettre en route. On s'accroche et puis ben on essaie d'avancer ! Par passion, enfin du moins je le vois comme ça. – (animateur).

La SCOOP a dû fermer, faute de pouvoir assurer sa rentabilité économique. L'association fondatrice (ACE) continue d'accompagner la gestion du lieu. Là encore, plusieurs présidents se sont succédés, tous issus de mouvements militants :

- Il y a eu des présidents qui se sont succédés sur les cinq ans, en clair six présidents.
- J'ai même été président de l'association, le temps qu'il y ait un bureau conséquent mais pour être salarié, il fallait que je ne sois plus au bureau, donc j'ai démissionné.

Ce sont donc 3 personnes à effectuer une présence quotidienne sur le lieu, l'un le matin, l'autre à partir de 17 h et le 3^{ème} la nuit :

- Il y a une petite coupure entre midi et 17 h... le repas entre midi et deux, il est supprimé, on s'est dit un repas par jour c'est déjà bien. Il n'y a que le soir où on fait à manger.

Entrer dans la logique institutionnelle

Aucun des salariés n'est issu de l'intervention sociale. L'un, le plus ancien (qui fait office de responsable du lieu) est en formation BEATEP à la demande des institutions, notamment de la DDASS. Ce surcroît de techni-

cité est mis à profit pour gérer le lieu et “comprendre la demande des institutions” : *Faut dire ce qui est vrai, je l’ai appris il n’y a pas longtemps, c’est en faisant mon BEATEP ; j’ai appris comment monter un projet, comment décliner les opérations. Parce qu’on est autodidacte. On est une association autodidacte. Bon on connaît les statuts primaires, de base, mais à part ça, c’est tout ... Grâce à cette formation, j’ai appris toute la comptabilité, on utilisait un vieux système comptable qu’utilisait aussi les agriculteurs à une période. Répondant à la demande des institutions, j’ai pondu un projet de fonctionnement en jouant sur ma formation parce que c’est une formation en alternance.*

Cette reconnaissance technique, l’amène aussi à être l’interlocuteur “privilegié” auprès des institutions parfois même en l’absence du bureau : *mais des fois j’ai eu à faire avec la DDASS sans passer par le bureau parce que la DDASS avait besoin d’éléments ou elle avait besoin de me rencontrer ; parce que je suis le premier interlocuteur avec les institutions, donc ils me connaissent depuis le début.*

Cette position de médiateur entre le bureau et les institutions le conduit parfois à être en désaccord avec son bureau :

- *Le bureau actuel démissionnaire ne voit pas l’insertion comme les institutions le voit ...*
- *Ils veulent pas comprendre ce que la DDASS veut.*
- *Notre président (démissionnaire) c’est une personne qui a toujours soutenu notre action depuis le début mais là, il veut pas cautionner, il a pas envie de cautionner un mouvement qui va se plier aux institutions.*

Un public ciblé

Il y a progressivement une évolution de la structure : du point de vue des objectifs initiaux, on pourrait parler de dérive, du point de vue de l’offre de services, l’un des animateurs parle “de professionnaliser la structure”. L’actuel projet est relativement éloigné des principes énoncés dans le bulletin ou dans les premiers statuts de l’association ACE. Il y a au cours des 6 années écoulées, abandon de certains services (la restauration) mise en place de nouveaux et réorganisation d’autres (l’hébergement, les modalités d’accueil). Cela aboutit par étapes successives à une structure qui actuellement peut héberger 7 personnes, *cinq lits sont gérés grâce aux ALT : Diminution de la capacité d’accueil, ouverture à partir de telles heures, horaires fixes, on ne fait plus d’accompagnement ce n’est plus notre rôle de faire de l’accompagnement. La DDASS nous dit : “vous faites de l’orientation, de l’accueil ça vous suffit”, pour le reste on s’est arrêté à cet assistantat systématique.*

Du point de vue de la désignation des publics on est loin des représentations initiales. À l’origine, on l’a vu, l’association s’engageait clairement du côté des précaires “contre les institutions” justifiée en référence à leurs histoires personnelles et un statut social comparable à celui des personnes rencontrées et accueillies.

Le souhait d’un échange entre “exclus”, la volonté de partager une situation commune et d’être solidaires, les avaient conduit à créer une association sous forme collective d’organisation.

À l'heure actuelle les intervenants sont des gestionnaires d'un lieu qui fait accueil de nuit pour des personnes "en galère" : *La plupart qu'on reçoit chez nous, ils sont en galère, soit ils n'ont pas de logement, soit ils n'ont pas de travail, soit les deux, c'est des SDF quoi !* – (animateur).

De la même manière qu'à l'accueil de jour, c'est la tension avec les publics et les risques de violence qui est mise en avant :

– *Non ! heu, je vais te dire on ne va pas garder une personne qui pose problème. C'est quand même une vie collective et si ça nuit au collectif, on est obligé de se séparer. Je veux dire on s'explique, on lui donne des chances quand même je veux dire ! c'est pas du jour au lendemain : tu te casses ! (...) parce qu'il y a des personnes ils ont cassé des choses, ils ont détruit du matériel parce qu'il pètent les plombs !! On est les seuls tampons ! quand on leur dit : mais vous vous trompez d'ennemis là ! ils en ont rien à foutre !!*

– *Moi je vais vous raconter des histoires d'individus ! bien sûr ! mais dans n'importe quel accueil, de jour ou de nuit, y a des conflits d'individus très forts parce qu'ils n'en peuvent plus et qu'on est là tampon, on n'est pas AS, on n'est pas des psychologues, on n'est pas des médecins en train de traiter un cas (...) on leur donne des, je veux dire, un moyen, une structure qu'ils peuvent utiliser avec des règles qu'on a établies et ces règles s'ils les respectent, on est souples hein je veux dire (...) il y a un règlement intérieur qui interdit l'alcool, qui interdit les produits, heu les produits illicites, qui interdit heu, visiblement le respect de l'individu, des autres parce qu'il y a des gens qui ne supportent pas ! je veux dire il y a des SDF qui ne supportent pas les autres, d'autres gens, qui ont du mal à vivre avec les autres.*

– *On leur dit aussi d'essayer de respecter le lieu. On est tolérant. On essaie de, pas de les éduquer, mais de leur donner heu, comment dire, de les responsabiliser là où il dorment c'est-à-dire tu dors là, n'oublies pas que le jour où tu t'en vas, y en a d'autres qui vont venir ! peut-être que tu es crade, mais y a des douches, y a ce qu'il faut pour ça ! pour se laver, pour laver son linge. Y a ce qu'il faut pour laver la chambre. On passe un coup de balai ou de serpillière, et puis voilà, en cinq, dix minutes c'est fait ! y a ce côté saignant de l'individu ! parce qu'ils sont dans un, ils sont rentrés dans un quotidien qui est le leur (...) une personne qui est alcoolique cherche la boisson ! une personne qui n'est pas propre restera crade pendant trois mois et puis ça sent et puis on lui dit : bon maintenant il faut que tu te laves ! Comme des enfants ! (rire). On est obligé de leur dire il faut que tu te laves !! il faut que tu ailles te laver !!*

Q : *Oui ! tu me disais c'est comme des gosses ! oui parce qu'ils sont infantilisés quelque part ! (...) on reçoit même des personnes qui sortent de l'hôpital psychiatrique. Moi je dis psy, pas forcément folie !*

Cet animateur énumérera ainsi les personnes qu'il a du mal à *faire laver*, ou à *faire ranger sa chambre*, ou encore à *respecter le lieu*. Il évoque ainsi tout un éventail de sanctions qui vont de la réprimande à l'exclusion définitive en passant par la mise en quarantaine (éviction temporaire de la structure) et concluera enfin leurs problèmes, *on se les trimbale, tout le monde se les trimbale.*

On retrouve les catégories de publics mobilisés dans le champ de l'intégration (jeunes, paumés, violents, psycho, toxico...).

Cette structure s'est peu à peu engagée dans une intervention classique en faveur des publics en difficultés d'insertion sociale et professionnelle, délaissant les problématiques de la précarité et l'engagement à faire ensemble.

Les références à une histoire commune (l'exclusion) sont abandonnées au profit d'un investissement dans les catégories de l'accompagnement social. Cette évolution, s'est accompagnée d'une gestion "rapprochée" de la part des institutions locales (la DDASS qui soutient et évalue et le coordonnateur de l'UDAF qui intervient hebdomadairement pour "accompagner" la structure) et contrôler les personnes en ALT (que l'UDAF gère). On peut aussi parler de normalisation de cette structure qui tend à développer les formes d'interventions "d'un accueil de nuit" de type CHRS.

Les marginaux des montagnes du Couserans

Notre enquête dans le département de l'Ariège s'est dans un second volet intéressée à un petit pays dont la chronique journalistique fait depuis plus de trente ans une large place aux faits divers relatifs à ceux que les ariégeois "de souche" désignent encore régulièrement comme les "hippies", ou "marginaux" et à leurs démêlés avec les institutions locales. Granges et terrains squattés, habitats de fortune (tepees, yourtes,...), familles ou groupes de jeunes vivant en pleine montagne dans les conditions les plus rudes, chasse aux cultures sauvages de cannabis, procès engagé par des artisans locaux contre le service d'échange travail/produits mis en place par des "néoruraux", afflux de jeunes marginaux indésirables, particulièrement pendant l'été, concerts ou autres manifestations organisés dans des conditions parfois incertaines, de légalité, etc., etc.

Cette situation n'est évidemment pas spécifique à ce secteur de l'Ariège occidentale. On en trouverait bien des traits dans toutes les montagnes du sud du pays, les Causses lotois, les Cévennes et les "mattes"²²⁶ des Pyrénées-Orientales, où, pour ne prendre que cet exemple récemment répercuté par les médias nationaux et régionaux²²⁷, se reproduisent les termes d'un rapport parfois houleux entre les "néos", les habitants en titre et les autorités locales. Le "cas" du Couserans se montre toutefois singulier, du fait de conditions géographiques et surtout historiques elles-mêmes particulières.

Au plan géographique, le Couserans est un ancien pays recouvrant la vallée du Salat et de ses affluents, prototype pyrénéen de système valléen "en peigne". Il se caractérise par ses vallons encaissés, la déclivité de ses versants, son accessibilité réduite. Barré au sud par une crête frontière toute proche et souvent abrupte, aujourd'hui encore sans communication routière avec l'Espagne, entrouvert au nord à travers les défilés des Pré-Pyrénées vers la plaine toulousaine et son agglomération.

226 Le terme emprunte au catalan et à l'occitan et désigne des zones de bois et friches. Il a été récemment réhabilité pour désigner les secteurs laissés à l'abandon suite à l'intense dépopulation qu'ont subi les terroirs les moins accessibles, puis, par extension, les personnes et groupes de personnes qui s'y sont établis plus récemment encore, pour la plupart des jeunes, plus ou moins marginaux, vivant de petits boulots, de "récup" et de cultures vivrières ...

227 *Libération, l'Indépendant* ...

Cette position lui vaut une histoire qui cultive beaucoup la notion de marginalité(s).

Une histoire ancienne de situation et de situations à la marge

Au XVIII^e siècle et au début du XIX^e, la région connaît une période d'intense accroissement démographique, qui culmine vers 1850. Une économie d'exploitations agricoles de très petite taille parachève alors la conquête des versants de "soulane"²²⁸, y compris les plus rudes, commencée au Moyen-âge sur les terroirs les plus accessibles. Un habitat dispersé de hameaux et de granges finit d'envahir les pentes, au rythme des déboisements. En 1842, on recense 13 800 habitants dans le canton de Massat, dans la partie la plus excentrée et la plus difficile d'accès du Couserans, 17 500 dans le canton contigu d'Oust, qui compte lui aussi parmi les plus isolés et les plus pauvres²²⁹. . . Aux temps de l'essor du tourisme de montagne la vallée et ses habitants restent longtemps parmi les moins fréquentés, et bientôt caractérisés comme des moins fréquentables. Le détour par l'histoire du pyrénéisme naissant n'est en effet pas inutile : les premières relations de voyages à travers les Pyrénées diffusent du Couserans les images d'un pays sauvage et peuplé de sauvages, vivant à l'écart de la civilisation et inhospitalier²³⁰, pays de contrebandiers et refuge pour les réfractaires au service national ou autres hors-la-loi. Pays de peu de loi, et quasiment hors du monde institutionnel.

Le pays connaît par la suite un exode massif et un déclin démographique qui vident les villages et en premier lieu les terroirs de montagne. Pour reprendre l'exemple précédent, le Massatois compte aujourd'hui moins de 1 700 habitants recensés, soit à peine plus de 12 % de sa population du milieu du XIX^e siècle²³¹. Entre temps, la petite agriculture, mais aussi l'élevage local, n'ont pu suivre le rythme de l'agro-industrialisation, et la petite industrie traditionnelle a elle aussi périclité, de même que le thermalisme, qui n'a en ces lieux jamais connu un essor significatif. Les infrastructures touristiques restent dans l'ensemble elles-mêmes peu développées.

On comprendra mieux avec ce qui précède le slogan adopté par les campagnes récentes de promotion touristique de l'Ariège sur le thème de "la frontière sauvage". Car les caractéristiques propres du Couserans, sa "déprise anthropique"²³² autant que l'imaginaire de "sauvagerie" qui s'y attache, n'ont pas été sans participer à un double phénomène dont les

228 Les "adrets" locaux, ou pentes orientées au sud.

229 Briand-de-Verze. Nouveau dictionnaire complet, géographique, statistique, topographique, de la France et de ses Colonies. Paris. Belin-Leprieur. 1842.

230 Des exemples nombreux chez de Froidour, Réformateur des forêts au milieu du XIX^e, qui insiste sur la sauvagerie des locaux, chez Henry Russell, précurseur du pyrénéisme sportif, qui parle d'agriculture "arriérée", de chemins défoncés, de "villages pauvres, et construits par des fous : car ils sont dans les nuages, perchés si hauts qu'il faut se tordre le cou pour les apercevoir" (Souvenirs d'un montagnard), etc.

231 Encore ces chiffres intègrent-ils la légère reprise qui se manifeste localement à partir des années 80, imputable pour l'essentiel aux "néo-ruraux".

232 Notion géographique désignant les terroirs abandonnés par l'homme.

composantes sont souvent posées comme contradictoires mais qui puisent nous semble-t-il leur origine à la même source et s'inscrivent dans les mêmes temps, dans une continuité sociale certaine :

- la plus importante de ces composantes est nommée "secondarisation" par les géographes. Elle est considérée par les édiles locaux, qui y participent eux-mêmes bien souvent, comme valorisante et valorisable, reflet de l'attractivité moderne des lieux pour une clientèle urbaine d'actifs en quête de week-ends à la montagne. Toujours selon l'exemple du Massatois, 65 % des résidences déclarées sont aujourd'hui des résidences secondaires. Les propriétaires en sont pour partie les héritiers directs ou indirects de la paysannerie locale, et pour partie de plus en plus conséquente des personnes sans racines locales.
- l'autre composante se décline volontiers aux yeux des premiers sur le ton de l'indignité (voir plus bas). Dès les années 60-70, le Couserans attire à lui une population de "néo-ruraux", en quête d'alternatives aux modèles normés de l'emploi et de l'habitat urbain ou du moins en expérimentation de formules de vie et d'activité en décalage. Des premières vagues, certains passeront plus ou moins vite, le détour par la montagne devenant un simple épisode dans une biographie individuelle, d'autres s'installeront dans la durée. L'important étant de bien considérer ce que notre enquête confirme ici ; à savoir que les vagues successives d'arrivants n'ont cessé depuis de se succéder, et avec elles les liens de réseaux informels entre les résidents (plus ou moins temporaires) de la montagne et leurs pairs d'âge réputés "errants".

De cette continuité sédimentaire des nouveaux arrivants témoignent les trajectoires de certaines des personnes rencontrées ou simplement évoquées au cours de l'enquête, celle du militant paysan installé ici il y a vingt-cinq ans, celle de l'arrivante du début des années 80, alors sans travail et sans grande perspective : *je suis tombée amoureuse ! Alors vraiment j'ai cherché un endroit. J'étais à Toulouse, mais j'étais pas bien ! c'était pas ... la ville ne me correspondait pas, donc j'étais un petit peu en attente de trouver un endroit qui me plaise. Je suis arrivée par hasard à Massat et vraiment ça été le grand flash ! Moi je veux habiter là ! Et ça fait 20 ans que ça dure.*

Notre insistance à prendre le secteur du Massatois pour exemple n'est pas le fait du hasard. Elle tient à la réputation d'une vallée, construit social dans la durée, qui focalise sur elle toute l'imagerie de la marginalité. *Face aux administrations, les gens préfèrent se présenter venant d'ailleurs ou de parler d'un petit village, mais pas du Massatois (...) il y'a une représentation (...) marginale ! Représentation de marginalité. Représentation alimentée à la fois par la présence des "néos" et par l'état général de l'habitat et de l'économie locale*²³³.

233 On raconte l'anecdote de cet envoyé de l'administration qui cherche à mesurer la situation de l'habitat vétuste, inconfortable ou de fortune et qui se voit répondre par un autre fonctionnaire : "Alors là c'est tout le canton" (qu'il vous faudra voir).

À travers l'exemple ariégeois, dont la portée dépasse à nos yeux largement les limites de la région considérée, les connexions avec les phénomènes, sociaux et culturels, que recouvre la thématique des "SDF" se situent nous semblent-il dans cette continuité. Dans un contexte global qui n'est plus celui des années 70, ni même des années 80 (la secondarisation de l'habitat abandonné et l'arrivée des premières vagues de "néo-ruraux" ayant fortement limité les "places" dans la montagne ariégeoise comme ailleurs), tous les témoignages confirment que le flux, de passage, d'arrivants installés pour des temps plus ou moins longs, reste important.

Les exemples qui nous ont été donnés, de jeunes d'arrivée récente notamment, sont effectivement nombreux. Encore privilégient-ils les installations dans la durée et plutôt collectives, d'une visibilité qui marque plus profondément la chronique locale que le flux des passages. Ils recouvrent notamment :

- des situations de squats en voie de normalisation : celle par exemple des habitants d'un hameau à l'abandon, qui portent un projet de création d'une exploitation agricole sur des terrains indivis, avec le soutien de la Confédération Paysanne et d'une partie des héritiers familiaux, celle des occupants des bâtiments et des terrains d'une ancienne carrière, que l'entreprise propriétaire, à défaut de souhaiter louer ou céder son bien (dans l'éventualité bien improbable d'une reprise de l'exploitation du site) le laisse à la disposition des jeunes qui se sont installés là, etc.
- de situations plus indécises ou d'habitats plus "marginaux" encore, au sens de leur éloignement des villages et des routes, et notamment celle d'un groupe de très jeunes installés sans titre depuis plusieurs années sous des abris de fortune, à 1 300 m d'altitude, qui mobilisa fortement l'attention, notamment des services sociaux de la Protection Maternelle et Infantile, lorsque l'une des membres du groupe... mit un enfant au monde. Les personnes rencontrées évoquent aussi différents cas, de couples, de petits groupes ou de personnes isolées, qui "retapent" des ruines, qui se retrouvent un jour en butte à un propriétaire plus ou moins bien disposé à leur égard, ou encore des "autoconstructions", sur des terrains domaniaux ou communaux inconstructibles...
- des situations plus tendues, sinon ouvertement conflictuelles, de squats, mais aussi parfois de locations en bonne et due forme, dont la chronique s'alimente en évoquant les dégradations et nuisances occasionnées par les nouveaux occupants, les pétitions de riverains, l'intervention d'élus locaux prononçant des arrêtés d'expulsion, interpellant la Préfecture...
- des situations plus transitoires, certaines restées invisibles aux yeux des autorités et de la chronique locale, de loin sans doute les plus nombreuses mais les moins marquantes, situations de jeunes qui n'ont pas su s'intégrer à la micro-société néo-rurale : *Là, il n'y a pas longtemps, il y a un gars qui est venu qui était vraiment... paumé. Et... je sentais qu'il était pas bien ici... il aidait pas, il participait à rien.* Ce qui lui vaudra de repartir dans de très brefs délais. Certaines ont au contraire mobilisé toutes les "peurs", par exemple à l'occasion d'un "rainbow" qui mobilisa plusieurs

centaines de jeunes amateurs de musique pendant un mois dans une vallée adjacente à celle de Massat.

La dite incontournable et insurmontable césure entre les anciens et les nouveaux

*Dans le cadre du développement local, (...) dans le cadre des contrats de terroir, le diagnostic (...) c'était la fac de Pau qui l'avait fait, (à savoir que) le Massatois restait complètement enfermé dans le clivage de la population et le domaine de la représentation. On était tellement enfermé là-dedans que si on ne cassait pas cet... cet état de fait... On ne s'en sort pas, on est toujours, toujours dans ce clivage*²³⁴. La personne qui parle ainsi fait référence à une étude à visée technique qui conclut au clivage profond entre le monde des "natifs" et celui des "néo-ruraux". Les jeux de renvoi prennent ici une dimension toute particulière.

Même les écrits les mieux disposés à l'égard des "néos" ne savent éviter d'en évoquer la teneur : *Pour parler clair, ce renouveau du Massatois est dû à l'implantation d'une population nouvelle, ceux que l'on appela d'abord les "Hippies", puis les "Marginaux", et que (sic) l'on dit aujourd'hui qu'ils ont fait la preuve de leur implantation solide*²³⁵. Il faut en effet encore aujourd'hui oser "parler clair" pour dire que les arrivants des années 70 à 90 n'ont rien gagné à passer de la catégorie des "Hippies" à celle des "Marginaux", et à titrer, sur un air du folklore pyrénéen : *Halte là, les (néo) montagnards sont là...*

On a dit que "l'état de fait" n'est pas propre au Couserans, mais il prend ici une dimension toute particulière dans un secteur géographique très dépeuplé où l'implantation de nouvelles populations constitue à terme un péril pour les anciens pouvoirs locaux notabiliaires et agricoles, alors que les tensions sur le foncier se renforcent.

L'enquête n'a guère permis de recueillir que le point de vue convergeant des intervenants locaux, associatifs ou professionnels en charge de la précarité, soit un regard selon lequel les élus locaux *jusqu'à maintenant ils ne finançaient rien, ils ne voulaient pas aider... L'impression quand j'allais voir un maire qu'il voyait arriver le diable*, *les marginaux on n'en veut pas*²³⁶. S'y ajoute chez les mêmes le sentiment d'une réticence profonde d'une large part des habitants face à *une population qui est assez marginalisée et (à laquelle) les gens ne veulent pas louer*. La pauvreté et la marginalité des uns croise ainsi la pauvreté et la marginalité des autres sans se rencontrer. Un animateur syndical reprend ainsi le thème également récurrent selon lequel : *le paysan ariégeois traditionnel, le petit paysan, il est complètement marginalisé par rapport à un certain type de développement agricole*, mais ce type de formule ne recoupe guère celle de la majorité des autochtones pour lesquels la sauvegarde de l'image de marque de la vallée passe par la mise à

234 Travailleur social.

235 Extrait d'un article consacré par *Le magazine de l'Ariégeois* (n° 129, avril 1997) à l'ouverture d'une crèche à l'initiative des associations locales de Massat, associant une large part de bénévoles "néo-ruraux".

236 Travailleurs sociaux.

distance des néo-montagnards. Quant aux formules qui posent l'arrivée de jeunes comme une chance pour le développement du Couserans, elles demeurent limitées à quelques militants eux-mêmes à la marge : *il y a aussi une demande de gens qui débarquent un peu, qui sont un peu paumés, et qui ont pas de projet de vie vraiment bien ficelé, ... qui ont des problèmes pour accéder au foncier, etc., qui ont pas les financements en plus, et qui donc, peut être qu'il faudrait aussi qu'ils s'occupent de gens qui arrivent comme ça et que eux aussi ils peuvent apporter un plus, peut être pas une plus value économique, (...) mais ça peut aussi faire qu'une région, continue à vivre*²³⁷.

Le pendant de cette attitude de rejet tient dans le rapport des "néos" aux Ariégeois de souche. On en voit des éléments dans le rapport qu'entretienennent, non pas les arrivants les plus récents ou les plus à la marge, encore une fois, mais certains parmi les plus anciennement installés, avec les institutions locales comme avec le voisinage autochtone. Ceux-ci font état du "très peu" de relations qu'ils entretiennent encore avec les élus locaux, des rapports de concurrence dans lesquels ils se trouvent pris pour l'accès au foncier agricole... Ils continuent en outre à afficher leurs préférences pour des modèles d'intervention et de relations "informels". Les perspectives de partenariat avec les institutions sociales ou professionnelles, considérées comme autant de *rouages d'un système global* aliénant, institutions qui suscitent encore des formules du type *la question de ce qu'on peut y perdre se pose, mais je me demande si en même temps les gens n'en viennent pas à se poser aussi la question de ce qu'ils peuvent y gagner*²³⁸. Certains au sein du groupe des "néos" établis adhèrent à une formule selon laquelle, en substance : *au départ nous nous sommes situés dans la perspective d'une cohabitation, plus tard dans celle d'une intégration... Mais cela n'a pas donné de résultats satisfaisants et notre objectif est aujourd'hui celui d'une colonisation*²³⁹. Colonisation qui passe notamment, mais pas nécessairement par la conquête du pouvoir municipal, chose faite dans certaines communes parmi les plus excentrées et dépeuplées, en tous cas par la mobilisation de moyens plus efficaces dans l'accès au foncier.

Monter ou faire monter, descendre ou faire descendre

Tenir les marginaux à distance. Laisser les marginaux dans leurs montagnes, ou les tenir éloignés le plus possible des villages, apparaît comme un terme moyen au regard d'une politique d'expulsion trop systématique : *j'ai rencontré un gendarme qui me disait : mais un jour ils vont descendre tout casser à M. ces jeunes à force de les exclure, hein, on en fait des chiens méchants et après il ne faudra pas s'étonner ! Parce qu'ils sont tranquilles, ils sont très bien, ils ne font pas de dégâts, ils foutent la paix à tout le monde ces jeunes-là*²⁴⁰. Invisibiliser le phénomène tiendrait ainsi lieu de son traitement.

237 Militant agricole.

238 Idem.

239 Militant syndicaliste ouvrier.

240 Rapporté par un travailleur social.

Au sein du travail social et d'insertion, l'alternative entre "faire descendre" les personnes ou les aider à s'installer correctement dans la montagne prend rang de controverse, dans un registre un peu différent. Ainsi à propos de la jeune femme qui venait d'accoucher : *l'assistante sociale, face à l'urgence leur a trouvé un appartement dans un immeuble à S. (village de la basse vallée). Mais c'était trop tôt pour eux, trop tôt. Ce qui fait qu'en fait (cela n'a pas tenu). Ils ont un style de vie qu'il aurait fallu travailler dans la montagne. Qu'ils redescendent ! Tu sais il y a toujours une trajectoire hein au niveau de l'habiter pour eux. Et moi il me semble qu'on devrait beaucoup plus aider les gens à s'installer au fin fond de la montagne et à bien y être. Ils redescendraient automatiquement, mais d'eux-mêmes !²⁴¹* Une trajectoire type, à la fois d'insertion et d'inscription spatiale dans l'espace à trois dimensions de la montagne, sur laquelle la même personne revient à plusieurs reprises : *tous les groupes que j'ai vu passer (...) ils sont en évolution à partir du moment où ils ont pu se poser (...) et puis les enfants grandissent, les gens commencent à avoir des projets au bout d'un moment, l'accès devient infaisable et donc ils redescendent (...) Ils redescendent ou ils cherchent des habitats plus proches de la route, plus accessibles.*

On comparera les formes d'inscription spatiales des "marginaux" de la Haute-Ariège, avec ce que l'on a vu plus haut de l'inscription des SDF dans l'agglomération toulousaine, le renvoi consenti de l'habitat du GAF aux marges de l'urbain (dans le passé, on aurait dit "aux barrières"), la localisation des communautés d'Emmaüs, etc., celles des SDF de centre-ville, etc. La hiérarchisation des espaces et des "places" sociales dans la montagne ariégeoise n'est pas un produit dérivé de l'arrivée des "néo montagnards". L'ancienne société couserannaise, société de droit d'aînesse, s'ordonnait déjà ainsi dans le passé et tout particulièrement au moment de trop-plein démographique. Les enfants cadets, mineurs à vie, privés du droit de maison et donc du droit de cité, se voyaient placés devant la triple alternative entre rester, mais au service de l'héritier en titre, s'exiler, ou se bâtir un bien dans la montagne, toujours plus haut et à la marge, jusqu'aux confins peuplés par les forestiers et charbonniers, figures repoussoirs de la mythologie locale.

L'imaginaire de la montagne, les réseaux, entre individualisme et communautarisme

À un imaginaire "libertaire" de la montagne se superpose ainsi un imaginaire social qui définit la valeur des habitats et la place de chacun selon son statut. Venant s'inscrire dans un ordre de hiérarchisation des espaces, la nouvelle marginalité prend rang moins dans un ordre "d'exclusion" que dans un ordre de citoyenneté différentielle, jeu qui reste toutefois semi-ouvert, pour ceux qui sauront "descendre" dans de bonnes conditions.

Les éléments que l'enquête a recueillis ne permettent pas à eux seuls rendre compte des points de vue des nouveaux arrivants, ni des idéaux, modèles et traits identitaires auxquels ils se réfèrent.

241 Professionnel de dispositif d'insertion.

À cela sans doute des raisons, sur lesquelles nous reviendrons plus bas, tenant à la nature radicale des jeux réciproques de mise à distance entre les composantes sociales locales.

Dans le contexte très montagnard que nous décrivons ici, on peut toutefois penser que les idéaux de vie des “néos” s’alimente, de façon bien plus sensible que dans la basse et la moyenne vallée, du sentiment de plus grande liberté et “tranquillité”, de mise à distance de la société englobante et de ses contraintes normatives. Cet imaginaire “rousseauiste” de la montagne a des racines profondes qui ont alimenté et alimentent encore toute une imagerie véhiculée par les médias et les dépliants touristiques : espace “sauvage”, de liberté et de nature, espace déserté et donc espace d’opportunité où il reste possible d’exercer une autonomie individuelle autant que d’expérimenter différentes formes d’articulation entre l’individuel et le collectif hors des formes imposées dans les cadres institués.

Une des formes les plus lisibles de cette articulation tient à la vitalité des réseaux informels d’interconnaissance et de solidarité. Il s’agit d’un mode relationnel et de “fonctionnement” que les plus anciens d’entre-eux, petits paysans ou autres, mettent fortement en avant : *il n’y a pas de problème, ici, si on décide de faire un chantier collectif il y aura facilement trente personnes*²⁴². Les exemples donnés déclinent différentes situations de personnes en quête d’installation, le soutien apporté à une personne isolée et incapable de réaliser seule les gros travaux... Même si les réseaux relationnels associent parfois des groupes cohabitants, le modèle qui sous-tend ce système relationnel a peu de points communs avec le modèle communautaire d’habitat, avec les formes de “l’habiter communautaire”, comparable aux pratiques d’Emmaüs, du GAF, etc. Ici, l’entité sociale et résidentielle élémentaire se déclare être, et est souvent de fait, l’individu lui-même, en référence à un régime d’autodétermination très individualiste. Elle recouvre également et le plus fréquemment la figure de la petite entreprise agricole familiale, la famille ou le petit groupe associé à une structure de production...

Il semble en somme que le modèle relationnel dominant emprunte largement et d’abord au modèle paysan, tel que les survivants de l’ancienne économie locale montagnarde s’appliquent à le décrire lorsqu’ils évoquent l’âge d’or, empruntant souvent eux-mêmes à l’ethnographie historique régionaliste. Il se réfère à une société à la fois foncièrement individualiste et collectiviste, dans la quasi-obligation qui est faite à l’individu de participer aux tâches communautaires, de “donner un coup de main” pour les gros travaux, des foins, des moissons, de l’entretien de la voirie... Et l’on notera que les associations villageoises d’animation rurale dans lesquelles se retrouvent les natifs, résidents ou émigrés en villégiature, auxquels se joignent certains résidents secondaires, ne préconisent rien d’autre pour la sauvegarde de l’identité locale que ces “chantiers collectifs” empruntés à la tradition villageoise, occasions de sociabilité, et de quelques repas bien arrosés.

242 Militant paysan.

La société néo-rurale apparaît ainsi encore une fois comme un miroir à peine déformant de l'ancienne société, revisitée et folklorisée sous le regard de la modernité.

Qu'en est-il chez les plus jeunes ? Les témoignages de travailleurs sociaux qui disent combien il est fréquent de rencontrer des jeunes sans papiers à jour, semblant méconnaître²⁴³ (ou se désintéresser ?) de leurs droits, et auprès desquels le premier travail social consisterait dans le recouvrement des droits sociaux, semble confirmer, entre autre indice, que l'idéal de mise à distance des cadres institutionnels, sinon de rupture, rencontre un large écho. Si nos entretiens formels traduisent essentiellement un discours exogène (celui de "néo-ruraux" des générations précédentes, celui des acteurs sociaux), l'expérience de terrain semble confirmer les déclarations selon lesquelles les liens de réseau entre les arrivants de la jeune génération, entre ceux qui se sont installés et ceux qui ne font que passer, ceux qui privilégient leur ancrage urbain et ceux qui privilégient leur ancrage à la montagne, sont également intenses.

Les acteurs rencontrés évoquent ainsi les liens entre nouveaux squatters, ou le cas, présenté comme exemplaire de situations de jeunes expulsés de la grange ou du terrain qu'ils occupaient et qui ont trouvé les ressources dans les réseaux de solidarité, ou entre eux de se faire héberger à droite, à gauche²⁴⁴, pour ne pas faire partie de la cohorte, nombreuse, de ceux qui repartent réintégrer ailleurs la catégorie des SDF.

L'offre localisée, entre modèles de l'insertion et de la revendication

Le "dispositif spécifique" local, si cette dénomination a quelque sens dans le contexte couserannais, s'articule pour l'essentiel entre action humanitaire et action institutionnelle.

En ce qui concerne les associations humanitaires, il y a des associations caritatives, donc le Secours Catholique, Croix-Rouge, les Restos du Cœur, le Secours Populaire, qui font des permanences très très régulièrement chaque semaine²⁴⁵. On notera que le "très très régulièrement" se limite en fait à recevoir les personnes demandeuses au rythme d'une permanence par semaine, l'intervention des associations restant limitée par le petit nombre des acteurs bénévoles impliqués. Hors d'une expérience temporaire de distribution de colis alimentaires par le Secours Populaire à Massat, en lien avec l'association locale des Familles Rurales, l'offre se concentre sur le petit centre urbain de Saint-Girons.

L'offre para-institutionnelle de services se compose d'un lieu d'accueil de jour, ce dernier né en 1997 sur initiative humanitaire, rapidement relayée par des financements institutionnels et par l'embauche de professionnels.

243 Ce qu'il faut savoir aussi quand même c'est que ce public il a une méconnaissance des droits, des droits, des papiers qu'il pourrait avoir ! Ne serait-ce que par rapport au logement je dirais, il y a une méconnaissance de tous les droits dont ils peuvent bénéficier par rapport au logement. – Travailleur social.

244 Travailleur social.

245 Animatrice, centre d'accueil de jour.

Situé à Saint-Girons, un peu à l'écart du centre-ville, la création de la formule n'a dans un premier temps, on l'a évoqué, guère reçu le soutien de la Mairie (ni des riverains...), sollicitée par des *plaintes au quotidien*, l'élue municipale qui a étroitement participé à sa mise en place agissant elle-même dans un relatif isolement et au titre de son propre engagement militant, humanitaire et pragmatique.

S'y ajoute l'antenne locale de "Cap Santé", formule dont nous avons évoqué les caractéristiques plus haut, ainsi que le travail social d'insertion centré sur la Massatois, autour d'un professionnel financé sur fonds du Département dans le cadre des activités d'une association familiale.

Mais l'effet de dispositif tient sans doute moins à la somme, modeste, des formules créées au service de l'insertion des précaires, qu'aux interactions entre intervenants locaux institutionnels, para-institutionnels et même libéraux. L'intervention de soignants du secteur psychiatrique au niveau du lieu d'accueil de jour, le développement de liens privilégiés entre travailleurs sociaux et médico-sociaux et entre ces derniers et l'hôpital local... Ces formes d'alliances et de coordination entre professionnels, dont les études en milieu urbain de métropole disent souvent qu'elles éprouvent des difficultés à se réaliser, à surmonter les cloisonnements entre institutions, professions et disciplines, trouvent ici un terrain plus favorable. Il en va en la matière comme dans le champ de gérontologie. Le Couserans fait figure de précurseur pour ce qui est des articulations des réseaux constitués entre interventions professionnelles et de la coordination entre offre hospitalière, offre des services à domicile, acteurs sociaux et médico-sociaux, au point de figurer parmi les premiers postulants régionaux à la mise en place d'un Comité Local d'Information et de Coordination (CLIC), formule de coordination territoriale récemment promue par l'État. L'enquête sur site a montré qu'il en va de façon très comparable dans le champ de la précarité de l'insertion²⁴⁶ et de "l'errance" : les interactions en cause reposent d'abord sur les relations "informelles" tissées sur fond de reconnaissance mutuelle entre opérateurs qui gagnent tous à s'allier, en dehors des instances du pouvoir local et des réseaux notabiliaires auprès desquelles leur crédit demeure limité. *On les connaît aussi maintenant ailleurs, parce que c'est des gens aussi avec qui on sympathise ... (...) C'est une volonté ... on les a sollicités, on leur a dit que ça serait bien qu'on se rencontre, et puis voilà*²⁴⁷. Les relations interpersonnelles entre acteurs professionnels, dans la prise en charge des "cas" individuels liés à la précarité et à la marginalité, se montrent ici d'une efficace particulière. Elles se situent dans la continuité d'une intervention spécifique (celle des quelques acteurs évoqués quelques lignes plus haut) qui privilégie l'accompagnement social, "un suivi de la personne" ou le suivi d'une "situation"

246 L'usage du terme "insertion" tombe ici plus qu'ailleurs dans l'ambiguïté entre insertion et intégration. Le terme est d'usage régulier dans l'univers institutionnel, d'autant qu'une part importante de l'action sociale auprès des plus jeunes revient ici à la Mission Locale pour l'Insertion des Jeunes. Il n'en vise pas moins une action de qualification-requalification à vocation d'intégration au travail.

247 Travailleur social.

(individuelle) : *Cette situation je ne la travaille jamais seule, je la travaille avec l'assistante sociale ou avec l'éducateur local ou à la Mission Locale avec le conseiller technique ou le toubib, ou, enfin ça peut-être... (variable), et donc on est toujours en lien. Les partenaires viennent aussi. Comme la personne n'arrive pas à y aller, les partenaires ils arrivent, elle ne sera pas gênée.*²⁴⁸

Action humanitaire, action de professionnels en quête de légitimité à faire politique locale... Sans doute ne faut-il pas négliger la dynamique propre des réseaux informels des "néo-ruraux" établis, et le rôle de certaines des organisations dans lesquelles ils ont trouvé à s'inscrire. La Confédération Paysanne est de celles-là : elle a obtenu des scores de plus de 30 % aux dernières élections départementales professionnelles grâce au vote des "néos", comme le SEL de l'Ariège, et certaines associations para institutionnelles de développement local, dans lesquelles les plus militants disent trouver de plus en plus aujourd'hui l'opportunité de soutenir les nouveaux arrivants porteurs de projets alternatifs (agricoles, artisanaux...).

Figures de "marginaux" et construits de publics ?

Des jeunes "paumés"

Les "néo-ruraux" installés de longue date ne cherchent en rien à construire un public d'usagers de service, mais plutôt, on l'a vu, à promouvoir ceux parmi les candidats à l'installation qui adhèrent à un modèle d'économie rurale alternative. S'ils envisagent une place pour la *demande de gens qui débarquent un peu, qui sont un peu paumés, et qui n'ont pas de projet de vie vraiment bien ficelé*, c'est en accord avec cette règle essentielle qui veut que les plus "paumés" trouvent d'abord place dans la montagne, à l'écart des routes et des habitats constitués.

Ceux là ne pratiquent guère les catégories des SDF ou de l'errance et réservent celle de l'exclusion à la dénonciation des pratiques du "système", institutionnel et local : *on essaye (...) de se voiler la face, pour pas voir l'exclusion, et essayer de la mettre le plus loin possible*²⁴⁹.

Des jeunes redevables d'une action "d'insertion" (IE d'intégration)

En ce qui concerne l'intervention humanitaire et professionnelle les modalités d'accompagnement au cas par cas apparaissent représentatives d'un travail social au plus près de ses idéaux de transversalité et d'action territorialisée de proximité. Mais elles ne vont pas sans entretenir une certaine ambiguïté sur les publics en présence, entre les "marginaux" proprement dits (*ces personnes qui arrivent qui sont très marginalisées*), des personnes qui arrivent porteuses d'un projet et de quelques moyens pour le réaliser mais qui ne trouvent pas sur place le soutien nécessaire pour le réaliser²⁵⁰, des

248 Travailleur social.

249 Militant paysan.

250 Il y a des personnes qui ont un projet au niveau économique ou autre, elles repartent (...) Faute de pouvoir s'installer, et de volonté (de les soutenir). – Travailleur social.

jeunes en demande “d’insertion” professionnelle issus du local, et des publics moins demandeurs, qu’ils soient ou non néo-ruraux, vivant de minima sociaux, fortement représentés dans le département, et dans le Couserans en particulier, pays qui présente *le plus fort taux de Rmistes de toute l’Ariège*²⁵¹.

Dans le cadre de l’action caritative, cette ambiguïté a pu parfois alimenter parmi les plus marginaux le sentiment d’un certain ostracisme à leur égard : ainsi la mésaventure survenue aux Restos du Cœur : *Ici vous aviez par exemple une bonne majorité qui ont boycotté. Ils ont boycotté parce qu’ils trouvaient qu’il y avait des inégalités (...). Je ne sais pas si ce qu’ils ont dit est vrai, mais ils portaient du principe qu’un routard ou un marginal qui allait aux Restos du Cœur, avait un colis plus petit qu’un célibataire qui vivait sur Saint-Girons*²⁵².

Dans le propos des professionnels l’amalgame semble plutôt répondre au souci de rendre la précarité à la multiplicité de ses composantes sociales pour surmonter les jeux de focalisation de la question sociale locale sur les plus marginaux. Tel intervenant dans le champ de l’insertion des jeunes décrit ainsi son travail comme consistant à faire prendre aux édiles locaux conscience que *la population va au-delà des marginaux. Affirmation selon laquelle, il existe une pauvreté résidente dans les vallées, dans le cas du programme Trace les trois-quarts (...) sont issus de familles... (établies)*²⁵³, dont parmi eux bien des enfants de la deuxième génération de néo-ruraux.

Les SDF et l’errance

Les paradigmes des SDF et de l’errance apparaissent ici comme des produits exogènes, non seulement parce qu’ils ne considèrent guère la façon dont les publics potentiels se définissent eux-mêmes, mais aussi dans le sens où ils ne reflètent que très superficiellement les catégories dans lesquelles s’inscrivent les rapports sociaux locaux, y compris en ce qui concerne l’action professionnelle. Ceux-ci ne sont guère évoqués, et de façon toute ponctuelle, que par les professionnels qui se réfèrent aux cadres politiques, et aux modèles que ces politiques préconisent dans le développement d’une offre spécifique : *il y’a un espace accueil où tous les SDF passent quoi*²⁵⁴. De même, on trouvera qualifiés de “jeunes errants” un groupe installé dans la montagne depuis plusieurs années (au moins trois ans après une première tentative de la Mairie pour les déloger). Paradoxe que ne manquent pas de soulever les mêmes personnes qui emploient le terme, pour en renverser la polarité. Ainsi à propos de ce jeune candidat à la création d’une exploitation agricole : *il part plein pot, diplômés, DJA*²⁵⁵, *enfin l’installation déjà ouf ! Déjà je veux dire*

251 Travailleur social.

252 Travailleur social.

253 Travailleur social.

254 Travailleur social.

255 Dotation Jeune Agriculteur. Aide à l’installation soumise à un ensemble contraignant de règles, notamment en matière de formation initiale, ce qui a pour effet de limiter les créations d’exploitations.

c'est pas grave, on tire sur la ficelle, on verra ! Et pam ! Eh bien il ne pouvait pas ! Il ne pouvait pas parce que maintenant pour passer le Brevet Agricole il faut deux ans d'expérience professionnelle et fiches de salaire ! Ah mais attends ! Il n'en a pas ! (...) Voilà ! Voilà l'errance. Comme en général ils veulent s'insérer et qu'on leur dit non, non vous ne pouvez pas, eh bien ils retournent à la case départ !! C'est le sentiment du jeune. Vous dites à un gamin que vous le réinsérez et vous le renvoyez à la rue²⁵⁶. La rhétorique de l'errance, de "la rue", prend ainsi rang de métaphore pour signifier l'inadéquation des normes administratives en vigueur au regard des trajectoires individuelles et des contextes locaux.

Quelles figures de "passeurs" ?

La notion du "passeur", comme les rhétoriques de l'exclusion, des SDF, de la rue ou de l'errance, s'inscrit mal dans le contexte social étudié. Non que les "populations" en présence soient foncièrement différentes de celles que ces catégories ont ailleurs vocation à circonscrire, mais dans le sens où les termes de la question sociale ont ici leurs spécificités, leur "urbanité" propre. Les "publics" qui font ici l'objet de la stigmatisation ne s'inscrivent pas comme objets d'un processus d'exclusion (en cela individus privés des ressources du commun – un logement fixe, un travail, une capacité à projeter, etc.), mais comme sujets, certes "marginaux", mais dotés des moyens nécessaires à réaliser leur marginalité et perçus comme formant un groupe social potentiellement dangereux. Aussi dépeuplée que se montre la région, les "marginaux" des montagnes d'Ariège sont d'abord perçus comme envahisseurs potentiels, d'autant moins légitimés dans leurs démarches d'installation que les mieux établis parmi les natifs risquent à terme de voir leur propre légitimité sociale entamée. Les rumeurs locales, complaisamment relayées par les médias, ne disent rien d'autres que cette peur de l'envahisseur, que se soit lorsqu'elles parlent de lâchage de vipères par hélicoptère, supposés dissuader les postulants de s'établir dans la montagne, ou lorsqu'elle font état du déplacement des délinquants des quartiers urbains vers les vallées pyrénéennes...

La notion même de "passage" renvoie à une représentation de société composée de mondes disjoints, représentation qui ne tient guère au regard des jeux de hiérarchisation socio-spatiales que nous avons évoqués. Pour ceux qui ne disposent pas d'un laisser-passer du fait de leur statut social hérité ou conféré par l'échange marchand, le processus d'intégration à la société locale passe par un long parcours du combattant dans lequel il faut faire la preuve de sa capacité à s'établir dans la durée pour espérer un jour pouvoir "descendre" vers la cité. Nulle part ailleurs les rapports de distanciation et de renvoi, de ségrégation sociale, ne sont sans doute aussi radicalement distribués que dans le contexte de la micro-société montagnarde considérée.

Ceci oblige à bien reconsidérer les notions de "passage" et de "passeur" et de la circonscrire à son acception initiale. Considérer qu'elle n'a pas vocation à décrire les méandres du conflit social, mais seulement le rapport des individus aux institutions sociales.

256 Acteur d'insertion.

À ce niveau, on peut sans doute faire crédit au réseau constitué localement entre professionnels du social et du médico-social pour répondre à un public demandeur. Les inter-relations à base personnelle qui nous ont été décrites, de la part d'acteurs eux-mêmes en quête de reconnaissance face au notariat local, ouvre sur un potentiel d'alliances entre acteurs et sur des formes de médiation vis-à-vis de certains des marginaux dans lesquelles ces derniers peuvent trouver leur compte personnel. De ce point de vue l'accompagnement entre l'accueil de jour, les médecins locaux, etc., nous est apparu assez exemplaire, et on aimerait en rencontrer plus souvent des équivalents en milieu métropolitain. La construction de la demande individuelle suppose sans doute dans la plupart des cas individuels le passage par une période test dans laquelle le "client" potentiel cherche à mesurer la capacité du dispositif à répondre à ses attentes sans risquer d'y perdre son statut de sujet. Mais sans doute certains trouvent-ils rapidement leur compte dans la fonction de maternage que développe par exemple le centre d'accueil de Saint-Girons. La médiation professionnelle, lorsqu'elle prend ainsi la forme de l'accompagnement personnalisé sur le mode "maternel" renvoie bien aux définitions de la fonction de "passage".

Reste que ceux qui ne sont pas porteur d'une demande à l'égard des institutions n'apparaissent jamais comme objets d'une action visant à les construire comme "public" redevable d'une action volontariste. Personne ne manifeste ici la volonté humanitaire d'"aller vers" les publics les plus marginalisés, telle qu'elle s'affiche dans le cadre métropolitain depuis 20 ans. On pourrait même noter que personne n'a vraiment incité les enquêteurs que nous sommes à le faire, de peur peut être d'y perdre quelque crédit. Personne ne semble vraiment s'attacher à construire la "non demande", ni à chercher à définir les attentes et modèles de référence des "marginaux", en tant que potentiel public d'une action d'insertion sans le travail :

- Ni les professionnels, dont on a vu qu'ils restent assez étroitement inscrits dans la logique des dispositifs d'insertion par le travail et dont les rares tentatives pour associer les plus marginaux à une procédure de ce type se soldent dans le constat selon lequel ces personnes restent trop éloignées de la démarche d'intégration pour y adhérer. Les acteurs le disent eux-mêmes au détour d'un exemple, ainsi à propos du public des "chantiers d'insertion" : *ce sont des gens qui sont quand même déjà partis dans l'employabilité. Donc (...) qui ont un désir aussi de, de partir, de travailler et c'est pas à Massat qu'ils vont trouver du travail. Donc y a une certaine démarche. Avec les jeunes, là, c'est pas, c'est pas ce type d'action qu'on pourrait... envisager.* On notera au détour le paradoxe : ceux qui répondent le mieux aux critères et normes de l'intégration professionnelle doivent aussi répondre à un critère de mobilité... synonyme d'exil.
- Ni l'action humanitaire dont on a pu entrevoir qu'elle entretient des liens privilégiés avec les précédents et qu'elle ne s'écarte guère des modèles caritatifs.
- Ni les militants "néos" établis de longue date, pour lesquels la condition de l'intégration des nouveaux arrivants aux réseaux constitués demande

d'être porteur d'un projet déjà relativement "ficelé". Les exemples donnés mobilisent la figure de jeunes "paumés", ainsi lorsqu'est posée la question de l'accueil éventuel de jeunes marginaux : *Il y en a ... il y en a, mais... c'est pas toujours évident, parce que heu... c'est pas toujours évident à... à assumer quoi. (...) Là il n'y a pas longtemps il y a un gars qui est venu qui était vraiment... paumé quoi. Et... je sentais qu'il était pas bien ici... il aidait pas, il participait à rien, il s'enfermait quoi. Et donc je lui ai dit... il vaut mieux que tu... (partes)²⁵⁷.*

Les points de suspension ne manquent pas de traduire dans un cas comme dans l'autre un certain embarras de la part de nos interlocuteurs.

- Il existe toutefois quelques figures locales qui s'attachent à entretenir la relation avec certains jeunes "paumés". *Ces jeunes, ils sont dehors. Moi j'ai... il y a du terrain dans la montagne, moi je leur file une bâche et (...) je leur apprends à construire un habitat.*²⁵⁸ Mais si on voit ponctuellement apparaître la personne citée comme associée à une action humanitaire²⁵⁹, sa position s'avère nettement en marge de l'action professionnelle et de ses formes de régulation collective, et elle-même marginale.

Si une médiation apparaît parfois envisageable auprès des jeunes marginaux, elle passe dans tous les cas par le préalable de leur installation en montagne. Elle consisterait alors à préserver le foncier et l'habitat nécessaire, loin de tout, à l'écart des routes et des villages, et à leur fournir les moyens de s'installer dans des conditions correctes. Mais si ce type de formule est parfois évoqué, tour à tour par un professionnel, un militant paysan..., elle n'a guère trouvé à ce jour de concrétisation formelle hors du dernier exemple cité.

257 Militant paysan.

258 Propos rapporté d'un militant.

259 L'ouverture temporaire d'une distribution de colis alimentaires sur le Massatois par exemple.



Un squat dans un bourg ariégeois

Le lieu regroupe trois petites maisons alignées, en bordure d'une route nationale à la sortie de la ville. Le terrain à l'arrière est délimité par la rivière et y cohabitent des chiens, des poules et quatre chèvres. Les habitations sont très vétustes (toits percés, planches défoncées, portes arrachées...). L'eau et l'électricité sont coupées. Ces masures, qui se situent depuis quelques années sur l'emprise d'un projet d'élargissement routier sont vouées à la démolition. Le dossier administratif et financier relativement lourd nécessite une recherche préalable de tous les héritiers (individus multiples), et demande concertation entre l'État et les collectivités locales. Pour l'heure, elles restent propriété privée. Au dire des squatteurs, les quelques propriétaires connus les laissent tranquilles.

Le premier contact s'est effectué sur l'accueil de jour (distant de 20 kilomètres du squat) fréquenté régulièrement par certains. Après une première invitation sur le squat, il s'en est suivi des contacts réguliers durant un an avec quatre résidents habituels des lieux, Clément, Jean, son amie Patricia et "petit" Jean.

Entre rassemblement et regroupement : des formes organisées du collectif

Le nombre de squatteurs est très fluctuant, quatre à cinq jeunes y vivent à l'année lors de nos premiers contacts. D'autres y ont séjourné durant sept à huit mois : venus des pays de l'Est, ils ont eu connaissance de ce lieu lors de leurs visites à l'accueil de jour de la ville voisine. Ils ont tous entre 20 et 30 ans, certains vivent en couple. Ils se présentent comme "faisant la route", à la recherche de rencontres et de lieux d'expérience : *dans notre pays, on ne peut rien faire, il n'y a rien pour les jeunes, alors on a préféré voyager en Europe*. Ils ont pour la plupart un passé d'étudiant (3^{ème} année de sociologie, DEUG de mathématiques...).

Les difficultés que certains éprouvent à s'exprimer en français ne facilitant pas les échanges, ces derniers se sont constitués en groupe d'origine. Ils participent cependant à la vie collective du lieu (repas, fête...). Lors d'une seconde visite, ce groupe avait quitté les lieux suite à une altercation avec

les autres habitants : *Il y a eu une histoire parce que je jouais de la batterie et ils nous ont traité de tout, parce qu'ils ne pouvaient pas dormir. De plus :*

- *On se vole entre nous maintenant, ils ont piqué la bouffe des chiens et des boîtes de clous pour faire une cuisine dans le squat...*
- *Ils nous ont dit que ce n'était pas eux, alors on s'est engueulé (...) Ils sont partis (...) Ils n'étaient pas corrects.*

Ce genre de conflits semble rendre compte des règles minimales sur lesquelles se structure la cohabitation : pas de vol, pas de bagarre, et le respect de la libre expression de chacun (musique, alcool...), conditions de base du collectif. Il n'y a pas de règlement énoncé, et surtout pas affiché. Les régulations s'opèrent essentiellement en fonction des situations qui se présentent : discussion de gré à gré, voire "engueulade", conflits de personnes. À partir de là, *chacun fait ce qu'il veut*. Plusieurs exemples de situations observées témoignent de ces "arrangements quotidiens".

Lors d'une "fête" rassemblant une trentaine de personnes autour d'un feu de camp, avec musique et alcool, chacun en petit groupe discute ou rêve. Un échange plus vif s'instaure entre deux personnes (l'un suspectant l'autre d'être un indic ou un flic) ; au départ personne n'intervient ; le ton monte ; personne ne semble faire attention ; l'agresseur insiste, l'agressé tente de donner un peu fermement sa position sans grand succès. Un des habitués du lieu intervient alors et tranche : *il est ici comme toi, t'as rien à dire et tu fais pas chier... si t'es pas content...* Peu ont prêté attention à la scène. De la même manière, une bouteille vide mal jetée dans le caddie qui fait office de poubelle, se brise au sol. Jean intervient tout de suite pour que la personne ramasse les débris de verre prétextant que *l'on peut se faire mal, et même les chiens*, et la personne accusée se justifie et s'exécute.

Lors de cette soirée, il n'y a pas (ou très peu) d'échange ou de discussion sur les vecteurs de la fête : musique, alcool, cannabis, lieu. Chacun vaque à ses occupations, s'installe au coin du feu, mange ce qu'il a amené, s'éloigne puis revient pour disparaître à nouveau.

Si l'on interroge quelqu'un sur ce qu'est devenu son collègue, son copain, la réponse est évasive : *je ne sais pas, il n'est plus là, il a dû partir.*

Plus que du faire ensemble, il apparaît que c'est "être là" qui donne sens aux rassemblements. Aucune référence à un ou des projet(s) commun(s) susceptibles de structurer un "vivre ensemble". Chaque personne interrogée, ce soir là, évoque son histoire, son projet, son départ :

- *Moi, je suis là avec un copain depuis 3 mois et on repart demain, vers l'Auvergne, j'ai hérité d'une maison et je voudrais la retaper,*
- *Ça fait quelques années qu'on fait la route mais avant, moi j'ai eu un BTS et j'ai travaillé un peu mais ça me convient pas, les patrons, les ordres...*
- *Moi je suis parti de chez mes parents très tôt, j'ai pas de diplôme, lui c'est bien, il sait qu'il peut travailler quand il veut (...) je compte l'aider à réparer la maison après on verra.*

- *Moi je suis là pour trois semaines en vacances, après je repars chez moi..., je suis le frère de Patricia,*
- *Nous (un couple) on arrive d'Espagne, on fait une halte ce soir et demain on part à x, c'est une communauté du côté de l'Arize... on a toujours vécu comme ça.*

Chacun viendra ainsi à tour de rôle demander à l'enquêteur ce qu'il fait, commentant l'intérêt, conseillant même d'insister sur tel ou tel point, demandant de préciser une opinion, invitant à un jugement...

En fin de soirée, des 30 personnes aperçues, il n'en reste que 4 ou 5. Certains sont "au lit", d'autres *font de la musique à la cave* et d'autres *ont du partir*. Une seule personne tentera (avec succès) de solliciter de l'argent pour continuer à boire (et acheter du vin). Là encore Jean interviendra pour signaler *que ce n'est pas correct..., que l'on est pas là pour ça...* associant l'enquêteur au débat.

Cette rencontre permet de repérer quelques éléments caractéristiques du lieu qui se confirmeront par la suite. Jean et sa compagne sont les plus anciens dans le squat (trois ans). Bien que refusant de se définir comme chef ou référent du squat, il fait office de modérateur des tensions entre les personnes. Le modèle d'organisation hiérarchique est rejeté. Chacun doit pouvoir exprimer son point de vue, dire son projet personnel, ses envies. Si collectif il y a, il se réalise au gré des situations permettant le regroupement (faire la fête, manger ensemble, se déplacer, faire de la musique, imaginer un projet à deux, à trois...). Le lieu fait sens dans sa capacité à agréger sous une forme éphémère un ensemble d'individus. Il permet l'accueil et rend la rencontre possible entre personnes différentes en termes de trajectoire, d'origine géographique, de projet. L'habiter ensemble ne définit en rien une communauté structurée sur un dessein commun :

- *C'est dur d'être en communauté, on est pas tous là depuis cinq ans, on a pas d'histoire.*
- *On est là ensemble et ce que l'on a envie de faire ensemble, on le fait, mais après chacun son intimité, sinon c'est pas possible.*
- *C'est fini la communauté, c'est le bordel, c'est pourri, c'est mélanger tout, les femmes, les enfants, on n'est pas là pour tout partager.*
- *C'est un vilain mot, ça fait gourou, comme si il y avait un chef.*
- *C'est pour les vieux ça, pour ceux de 40 ans.*

Exit la communauté... Les catégories de la participation, de l'engagement, n'ont pas cours. Ces rassemblements semblent plutôt la rencontre occasionnelle de plusieurs sous ensembles (ceux des pays de l'Est qui restent groupés et partiront ensemble, ceux qui font de la musique, ceux encore qui voyagent où sont en couple).

Ces groupes mouvants, définis au regard de l'origine géographique, d'un centre d'intérêt, de parcours personnels/amoureux se croisent et se recomposent. Les seules règles semblent relever de cette force de tolérance qui

caractérisent les relations “mondaines” du bien vivre entre soi tout en préservant son “moi” ou son quant à soi. Le modèle autoritaire est proscrit au profit d’une norme du libre arbitre, de l’autonomie souveraine. L’échange s’organise, se construit dans une négociation toujours renouvelée, définissant les modalités de la régulation du faire ensemble. La capacité d’accueil oblige à refuser toute sélection de personnes à l’entrée : c’est un monde, où se côtoie pêle-mêle des mineurs, des jeunes majeurs et des adultes, des femmes et des hommes, des toxicomanes endurcis et des fumeurs occasionnels de cannabis, des diplômés et d’autres qui ont quitté l’école dès 16 ans, de petits voleurs et/ou dealers et ceux qui *refusent tout lien avec ces mecs*, des fils aux filles de bourgeois (notaire, élus locaux, médecins...) et ceux qui n’ont connu que des familles d’accueil, des “cas” déclarés “psy” en traitement épisodique, des sortants de prison...

Le lieu fait refuge, espace neutre, de passage, situé sur l’axe Toulouse-Axles-Thermes : *C’est un squat ouvert, connu de toute la ville, c’est le seul en plus.*

- *Les gens, on les accueillent, s’ils ne foutent pas le bordel ou de notre gueule, ils peuvent rester, s’ils respectent, ça va (...) s’ils veulent faire quelque chose qu’ils puissent le faire et c’est tout.*
- *On ne veut pas de bordel ici, sinon ça finit en baston.*
- *Certains, on propose de les loger, ils piquent, il y en a tu les aides pour dormir, manger, ils te volent, il y en a toujours...*
- *Ça leur fait du bien à certains, un coup de tête ça les calme.*

Éléments d’histoire

Au moment de l’enquête une dizaine de personnes vivent sur le lieu. Parmi eux, seuls trois sont là depuis près de deux ans.

L’un est parti de la banlieue parisienne, les deux autres sont originaires d’une ville moyenne de la région où ils se sont connus avant de faire la route : Toulouse, puis la Suisse, avant de revenir à Toulouse dans leur premier squat :

- *Mais il y avait au moins 30 personnes, alors les flics sont venus et ils nous ont viré, après ils ont tout cassé, les planchers, les portes, comme ça on ne pouvait plus rester.*
- *Leur programme, c’est de nettoyer la ville, alors...*
- *C’est trop violent la ville, ici c’est plus calme.*
- *On est venu en Ariège on connaissait personne, on s’y est plu, on y resté.*
- *On est arrivé là il n’y avait qu’un couple, d’autres étaient partis, ils nous ont invité, ils étaient sympathiques, on est resté.*
- *Les 2, ils sont partis aussi, des anciens, il n’y a plus personne.*
- *Ici, on est moins emmerdé et puis il y a la montagne, le soleil ... (...) enfin c’est notre manière de dire qu’on connaissait l’epsilane²⁶⁰.*

260 L’epsilane est un champignon hallucinogène.

Pour ceux-là, c'est la première fois qu'ils occupent un espace de façon durable. À leur arrivée, l'habitation était *sale*, (...) *couverte de poubelles*, (...) *on a pas mal nettoyé et enlevé plein de saloperies, c'est clair il y en avait partout.*

- *On a fait pas mal de truc, le plancher, le poulailler, des portes...*
- *On a isolé, là on voudrait refaire le toit parce qu'il y avait plein de gouttières.*

Il n'y a, ni eau, ni électricité. L'eau est prise sur une aire de repos, non loin de là et transportée dans de gros bidons :

- *On ne peut pas se doucher ici.*
- *Pour l'électricité, on se débrouille, dans la journée il n'y en a pas, parfois le soir, on bricole un truc, surtout lorsque l'on fait de la musique pour les amplis.*

L'électricité est en fait "pontée" directement sur un poteau électrique : *Pour l'électricité, c'est pas la peine, on a même pas demandé (...)* Déjà ils ne veulent pas nous mettre des poubelles devant la porte, on les a demandées à la mairie, on m'a dit on va en parler à l'adjoint, l'adjoint en parlera au maire ..., ils s'en foutent.

- *Une fois, on a volé la poubelle de la gendarmerie et on l'a mise devant chez nous, ils sont venus la rechercher et c'est tout.*

Les bâtiments relèvent du précaire et de l'insalubre et, pour certaines pièces du dangereux (trous dans le plancher, au plafond...) :

- *De toute façon ici, ça va être rasé pour agrandir la route, dans cinq ans peut être dans dix ans, je sais pas.*

Situation acceptée, sans projection à long terme ni résistance :

- *On ne se rebelle pas beaucoup pour le garder.*
- *Ça nous inquiète, mais ça ne nous empêchera pas de vivre, ça c'est sûr.*
- *On aimerait garder ce squat pour les prochains, ça nous a servi, ce serait bien que ça serve à d'autres.*
- *C'est l'occase de faire nos projets et de moins se centrer sur l'expulsion.*
- *On a pas envie de faire de la résistance passive.*

Ce lieu temporaire a déjà été utilisé par un premier "groupe" il y a trois ans, et actuellement il est occupé de la même manière par ces jeunes. Il semble qu'il n'y ait eu ni modifications d'affectation ni de conception, ni d'usage. D'une certaine manière, il y a une mémoire du lieu qui se transmet d'habitants à habitants et l'habitation est définie comme espace de transit, et non comme lieu d'ancrage durable, susceptible de faciliter la rencontre entre individus détenteurs d'un projet commun. Pourtant les habitants actuels apparaissent sans volonté d'installation ou de structuration dans le temps. Le lieu constitue une étape dans un cheminement de vie, sorte de ressource

où chacun puise ce qu'il y cherche en fonction de ce qu'il y porte, pour les uns le gîte et le couvert, pour d'autres la rencontre, pour certains enfin l'échange et le partage d'un dessein en commun.

Cette agrégation d'individus ne fait sens que dans l'ici et maintenant : elle offre la possibilité du brassage de l'hétérogène, entres personnes qui se situent plus ou moins à la marge. Le lieu permet que se côtoient des identités plus ou moins assumées, celle du "vieux routard", du "voyageur" (traveler), de "jeunes en rupture", de militant de la marginalité, autant de termes qui ont du mal à caractériser ces situations transitoires que le regard exogène renvoie à l'errance.

L'espace de refuge est donné comme lieu de projection vers un ailleurs dans lequel on pourra expérimenter d'autres relations susceptibles d'ouvrir sur d'autres perspectives.

Parmi les dix personnes qui y vivent actuellement, la moitié est là depuis plus d'un an. De par leur temps de présence, ils constituent un groupe aux yeux des autres résidents. Mais ils sont aussi porteurs des projets spécifiques :

- *Des projets, on en a plein, on voudrait élever des chèvres, avoir une ferme, faire de l'artisanat et créer des ateliers pour les enfants pour leur montrer par exemple que les poissons ne sont pas carrés comme ils le croient.*
- *Ce serait une ferme pédagogique pour les enfants de la ville.*
- *Et puis, il y aurait un petit groupe de musique, petit parce que l'on vient juste de commencer.*

Chacun est porteur d'une partie "d'un projet" plus vaste : la somme des individualités, l'amalgame des différentes idées, constitue un vague projet commun autour d'une forme d'atelier, d'un centre pédagogique, de la musique... Là encore, il n'y a qu'une faible volonté de structurer l'ensemble :

- *On y arrive pas trop, on y arrivera petit à petit.*
- *On commence à s'en occuper, on a demandé le dossier pour la ferme.*
- *Moi, le projet de la ferme, ça fait un petit moment que je l'ai, mais ensemble ça ne fait que quelques mois et deux mois qu'on bouge qu'on demande les papiers.*
- *D'abord, il faut trouver un terrain, ensuite du fric, après on montera le projet.*

La montagne apparaît comme l'espace des possibles : *la ferme, c'est clair, dans les montagnes.*

- *Ici on ne peut pas, c'est trop petit, ce que l'on veut, c'est un endroit plus calme, une ruine ou un village abandonné que l'on retaperait, il y en a plein en Ariège, avec une rivière pour les bêtes et des terres.*
- *On a pensé se monter en association, mais il faut un local, ici on ne peut pas, c'est un squat, en plus si on est viré dans deux mois, ça ne sert à rien.*

Paradoxalement, la fin annoncée du squat joue à la fois comme une contrainte pour justifier d'une certaine attente (liée à l'empêchement de réa-

liser un projet) mais aussi comme une ressource, comme espace ouvert pour “rebondir” vers un ailleurs et peut être d’autres projets. Derrière cette position fataliste, se dessinent les formes d’une acceptation des règles et obligations. Loin de signaler la fin du groupe, cette situation est vécue à travers la capacité et la mise à l’épreuve de chacun de le renforcer et de réengager de la mobilité avec des perspectives manuelles. Le refus des institutions de les voir s’installer, ici ou à côté, les poussent vers la montagne.

La vie dans un squat

Le lieu constitue une ressource non seulement pour les habitants eux-mêmes, mais aussi pour les institutions et associations locales :

- *On a rencontré les Roumains, à l’accueil de jour par l’intermédiaire de “salariés”.*
- *Moi j’ai rencontré Jean à l’accueil de jour, il m’a proposé de venir.*
- *Les flics nous envoient les routards qu’ils chassent du centre-ville (...) Ils préfèrent les savoir ici, ça leur permet de se débarrasser des mecs en ville et puis ça peut être des taupes pour nous virer, si ce sont des connards, ça leur permet de mettre des pièces dans le dossier pour nous virer.*
- *Ils font coup double comme ça, ça les arrange.*

Quelle que soit l’incertitude qui pèse sur le devenir du lieu, ou plutôt la certitude que bientôt tous les habitants du lieu seront expulsés, la formule participe à la régulation des rapports sociaux locaux, comme représentant semble-t-il une certaine “capacité d’accueil”. Les habitants du squat ont eux-mêmes cherché à engager des démarches en direction d’association ou de collectivités locales :

- *Il y a cinq ou six associations maximum qui peuvent nous aider.*
- *On est en contact avec des gens qui l’ont fait aussi mais il faut d’abord le faire tout seul, après on verra, on se raccrochera.*
- *On avait eu une proposition par l’intermédiaire du maire, d’une municipalité qui était d’accord pour nous accueillir, mais le maire est mort et c’est tombé à l’eau.*
- *J’ai fait une formation par l’intermédiaire de la Mission Locale pour passer le permis, ça me servira plus tard.*

Les habitants ne construisent pas leur quotidien en référence à un projet à long terme. Ce qui ne veut pas dire qu’ils ne sont pas en mesure de structurer leur activité ou d’organiser leurs journées. Les projets formulés restent posés vers un ailleurs et un futur qu’ils savent proche.

Le quotidien

Leur vie est rythmée par les déplacements à la Préfecture (Foix), la recherche d’argent, de nourriture et “les potes” que l’on retrouve : *Dans tous le squat, un seul a le RMI, on est des petits jeunes.*

“Se débrouiller”, “s’entraider” constituent “les ressources” pour l’ensemble des activités.

Les déplacements

Ils s’effectuent systématiquement en stop pour les trajets dans le département. Aucun n’a de voiture. Lorsqu’ils sortent du département (notamment pour se rendre à Toulouse) c’est le train qui, le plus souvent, est utilisé. N’avoir ni argent ni adresse les met à l’abri des poursuites :

- *Moi je revenais d’Agen, ils m’ont contrôlé et je ne pouvais pas payer, alors ils m’ont collé une amende et m’ont descendu sur le quai.*
- *Moi, je les cumule (les amendes), mais comme je leur donne mon adresse à Paris, chez mes parents, ils peuvent toujours chercher.*
- *On fait la manche et le vol dans les magasins (...) les poubelles aussi...*
- *Dans les poubelles tu trouves plein de trucs pour manger, parfois c’est même encore emballé.*
- *La manche, ça marche pas trop ici, ça dépend, mais on peut se faire 50 F à 100 F par jour, ça suffit.*
- *Pour un truc acheté, t’en pique 3 ou 4 et c’est bon.*
- *On va devant le supermarché de la ville, parfois ils nous chassent, parce qu’ils disent que l’on emmerde les clients.*
- *De toute façon, ils ne veulent pas nous donner, au supermarché, ils disent qu’ils n’ont pas le droit, les commerçants ne nous donnent rien, car on pourrait porter plainte contre eux si on est malade.*
- *Certains commerçants préfèrent jeter des trucs que nous les filer.*

Quelques supermarchés approvisionnent le Secours Catholique qui gère l’accueil de jour de Foix. Ces derniers redistribuent alors la nourriture à leur public : *On va à l’accueil de jour aussi pour prendre des légumes que les commerçants leur donne.* La solidarité transite par les structures caritatives, médiatrices entre “les errants” et les commerçants.

Ces jeunes ont dans l’ensemble une consommation d’alcool régulière : la bière, plus rarement le whisky sont consommés du matin au soir. S’y ajoute le cannabis en fin de journée. Cependant, rares sont ceux qui paraissent complètement imbibés (certains ayant refusé de répondre aux questions, expliquant leur manque d’éveil du à l’alcool)²⁶¹. La plupart du temps, dans la journée ils se baladent dans la ville. Ils fréquentent quelques lieux de manière récurrente (squares, supermarché, parking). Au gré de leurs rencontres, ils discutent et boivent *pour passer un moment* ou *pour se réchauffer*. Le soir, ils se retrouvent sur le squat, en ayant pris soin de ramener de la nourriture (distribuée par l’accueil de jour). La solidarité s’exerce surtout autour de l’argent : *lorsqu’une personne n’a pas d’argent, on se partage le RMI, ou la manche.*

261 Ils restaient cependant assez lucides pour s’en rendre compte.

Leur réseau de copains se construit et se reconstruit au gré des rencontres et des affinités : pour se déplacer, manger, boire.

Les relations aux associations

L'accueil de jour de Foix est une des rares structures fréquentée régulièrement par l'ensemble des résidents du squat. Il constitue le point de rencontre quasi "obligé" : douche, café, machine à laver, panier repas, bagagerie, téléphone, adresse postale, sont les principaux services utilisés quasi quotidiennement. La permanence santé est aussi sollicitée pour les soins, les médicaments... Leur lien à cette association est fort, tant du point de vue de la fréquence des échanges que de leur densité ou de leur durée. Le lieu fait aussi ressource pour la médiation qu'il propose vers les autres structures : Mission Locale, service du Conseil Général (assistante sociale, BIAL...). De part leur ancrage dans les dispositifs d'intégration, ces dernières sont cependant peu utilisées :

- *On y va pas souvent.*
- *Ils prennent la tête, te demandent toujours un truc.*
- *C'est institutionnalisé.*

Le lieu d'accueil est lui-même parfois vécu comme un service *qui ne fait pas bien son boulot, (...) qui sont sur notre dos (...) ils nous prennent pour des gosses, (...) ils nous font la morale et se prennent pour des AS.* Cela entraîne des tensions, voire des crises suivies de mises à la porte temporaire (3 mois, 6 mois). Un nouvel entretien avec la directrice qui rappelle les règles et les devoirs des utilisateurs, quelques explications, voire des excuses permettent de réintégrer les personnes jusqu'à la prochaine rupture. La nécessité d'avoir recours à ce lieu les conduit à transiger, après avoir négocié, discuté, justifié leur position. Certains envisagent même de *monter un lieu similaire "alternatif" gratuit, pas comme à l'accueil où maintenant c'est payant pour le café et la douche après 11 h.*

- *Moi, j'ai une ardoise énorme, je compte pas lui payer.*
- *De toute façon, ils vivent sur notre dos, grâce à nous.*

Plutôt que de se définir comme usager d'un dispositif "d'insertion", ils se situent plutôt comme client d'une structure de service. La relation au lieu s'intègre alors dans un système d'échange quasi marchand (bien que non financier) où la consommation des services ne nécessite aucune contrepartie (éducative, d'insertion, d'intégration) puisqu'elle permet aux salariés d'être payés. Ils considèrent alors, comme dans une relation marchande, que ce sont eux qui font vivre la structure et qu'aucune contrepartie ne doit, ne peut être exigée par les professionnels.

Les voisins

Le squat se situe dans un secteur de pavillons et villas alignés de chaque côté de la route (le fond des parcelles donne sur des champs). Deux maisons sont à proximité du squat, l'une jouxte leur terrain, l'autre est en face, de l'autre côté de la route nationale.

- Celle d'à côté, elle est sympa, elle dit rien.
- Parfois, elle accepte que l'on prenne de l'eau ou de l'électricité.
- Elle est cool, on a pas d'embrouille avec elle.

Si cette dernière ne semble pas se plaindre du voisinage, il n'en va pas de même du voisin qui est de l'autre côté de la rue (...) Il balance des pierres.

- Il y en a un seul qui fait chier, il nous reproche que l'on est là sans payer, que l'on a tout gratuit, qu'on cotise pas comme lui, qu'on fait rien, lui il a travaillé, il a cotisé et maintenant il a sa retraite.
- Ça l'emmerde que l'on soit là, c'est tout.
- Il est tout le temps à nous épier.

Hors de cette personne, la plupart des voisins s'accommodent de la présence du squat. En effet, qu'il s'agisse du maire, des gendarmes ou des commerçants, aucun ne semble se plaindre particulièrement du squat.

Chronique d'une fin annoncée

Interrogé, un gendarme déclare : l'ancienne municipalité ne nous sollicitait peu, voire pas sur le squat.

- Le maire ne bougeait pas, au contraire il les soutenait... il leur avait nettoyé les abords.
- Ils jouissent d'une certaine impunité.

Le groupe est peu connu des services, seuls les plus anciens sont identifiés.

- Certains sont venus ici, parce qu'ils sont interdits sur leur ancien département.
- Z est très gentil, il n'y a pas de problème, il est toujours correct, il calme les autres (...) ils ne sont pas méchants (...) un seul est agressif. Sa copine aussi, ça va.

Cependant les plaintes liées "au voisinage" existent :

- Il y a un moment que l'on est interpellé.
- Un voisin a déposé plainte x fois pour tapage nocturne.
- Le problème, c'est les chiens aussi qui pissent, se battent, fauchent (...) Une fois il y a eu un coup de fusil, maintenant ils les tiennent.

Dans le chef-lieu de canton, la gendarmerie contrôle :

- On fait des états de lieux (...) Ils avaient ponté l'électricité directement sur un pylône, le technicien qui est venu de la régie, nous a dit que cela avait été très bien fait.
- Sinon, il n'y a pas de stupéfiant illégal, lourd.
- Nous on rédige un procès verbal chaque fois qu'il y a une plainte ou un problème, mais on est pas plus sévère qu'avec d'autres.
- De toute façon, on ne peut rien faire, ils sont dans une situation illégale, ils ne devraient pas être là, ils doivent partir, ça doit être détruit, ils le savent, la

Préfecture est au courant, ils ont été saisi, ils ont le dossier (...) La Préfecture ordonnera un contrôle d'identité car cela fait des mois que cette violation de domicile perdure... pourtant il n'est pas question d'expulsion. – (Dépêche du Midi du 23-10-2001).

– *Pour le moment nous on a pas reçu d'ordres, alors...*

– *On a eu une réunion pour la première fois avec le nouveau maire (sur ce sujet).*

Les agents de la DDE se rendent aussi parfois sur le lieu *pour faire des photos, prendre des mesures, ils discutent avec eux mais c'est tout*. Cette situation installée depuis près de trois ans aurait pu perdurer, chacun s'accommodant des désagréments du squat, du bruit, des débordements, le voisin d'en face continuant à accumuler les plaintes en bonne et due forme. Mais le changement de municipalité se traduit par un durcissement dans lequel le dit voisin se voit en mesure de faire disparaître le squat au plus tôt. Qu'il s'agisse de la DDASS, de la DDE futur propriétaire des lieux, de la mairie, de la gendarmerie ou encore de la préfecture, personne ne semble vouloir prendre l'initiative, à cette époque, d'engager une solution (soit d'expulsion, soit de relogement, soit de manière encore plus hypothétique, de maintien dans les lieux). Les squatteurs eux-mêmes se résignent face à leur départ annoncé.

Dès son élection, le maire se préoccupe du squat : *Bon, dès mon arrivée, moi je suis rentré en contact avec eux (...) La première fois que je les ai vus, ils m'ont dit "de toute façon, on va nous faire partir", j'ai dit "pas nécessairement, je venais pour voir dans quelles conditions vous êtes ! je voulais savoir et puis je venais discuter comme ça, avec eux, chez eux." ... On a discuté une heure et demie, de manière très détendue, heu bon, comme n'importe qui... bon enfin, je, c'était pas du tout tendu. Bon ils m'ont un peu chahuté... – (Maire).*

Ce premier contact sera suivi d'un second, plus formel, dans les locaux de la mairie : *Moi, je les ai reçu dans mon bureau, on a essayé d'étudier avec eux, dès ma prise de fonction... je les ai reçu très officiellement et ça c'est très bien passé, en une heure (...) Moi, il me semble, y'a deux choses dans la vie : ou on arrive avec des CRS et puis on fait tomber, on fait tout sortir. Comme j'étais plutôt en face les CRS dans ma vie que du côté CRS, c'était pas ma manière de faire. Donc, j'ai réuni ici le comité de crise avec les représentants de l'État, la gendarmerie, les associations caritatives et humanitaires et mon adjointe et moi. Voilà ! nous avons essayé de déblayer le terrain, de comprendre ce qui se passait.*

La mairie organisera même une réunion avec différents acteurs susceptibles de résoudre la situation : *On essaie justement dans le cadre du CCAS et le cadre de l'hôpital, avec les associations, le Secours Populaire qui est en voie de disparition sur la ville à mon grand désespoir, le Resto du Cœur, le Secours Catholique, la Croix-Rouge (...) donc avec mon adjointe, nous réfléchissons.*

Cependant cette "médiation" opérée par la municipalité entre le dispositif associatif *qui est dans l'humanitaire et le social* et les squatteurs n'aboutira pas. Seul le maire semble avoir pris pied dans le lieu. Il sera interpellé par

un voisin pour assurer une régulation : *j'ai été agressé par le voisinage parce que je ne faisais rien ... et donc j'ai passé un deal avec eux, c'était de dire : écoutez, bon, tenez-vous à carreau quoi, ne faites pas de bruit jusqu'à 4 h du matin, vous êtes sympa, mais les gens qui sont en face... (...) non mais franchement, ça ne pose pas de gros problèmes, ils posent un problème de voisinage, suite à l'intolérance du voisin.*

Les édiles locaux mobilisent différents registres de représentation pour caractériser le lieu et ces "jeunes", sans référence précise à une quelconque catégorie, différents termes dont aucun n'épuise vraiment la figure des squatteurs, jeunes, marginaux, sans logis... Ces vagues tentatives de définition n'intègrent d'ailleurs que très peu les termes de SDF ou d'errants mais mobilisent plus des images de la marginalité ou de la jeunesse.

Mais il ne faut pas attendre des catégories mobilisées (au sens linguistique) qu'elles ouvrent sur un échange avec les habitants sans titre, et a fortiori sur une forme quelconque d'action en direction des squatteurs. Pourtant la référence au lieu squatté n'est mobilisée que pour signaler l'état des locaux et les conditions d'absence de "salubrité, d'hygiène", la situation de péril ou encore *les conditions épouvantables*, sans envisager une intervention (amener des poubelles, rouvrir l'eau...).

À travers ces qualificatifs, ce qui est posé, c'est la nécessité de fermeture du lieu. Il ne peut y avoir de possibilité de négociation, du point de vue de l'institution, avec les squatteurs. Plus précisément, la collectivité locale hésite entre laisser faire et fermer les yeux au risque d'être tenue pour responsable et accusé si un accident survient ou intervenir pour déloger les habitants (au risque d'être accusé de créer l'exclusion).

La mairie est interpellée pour réguler les sollicitations, les tensions, voire les "agressions" entre riverains. Elle est censée être médiatrice entre les voisins et les squatteurs mais dans un rapport que l'on peut comprendre peu favorable aux habitants sans titre.

Le maire propose alors un accompagnement social individualisé, en vue de reloger chacun dans des "logements adaptés", mobilise les associations caritatives ou humanitaires (Secours Catholique, Secours Populaire) demandée par la gendarmerie d'intervenir plus fréquemment sur le site pour contrôler ou verbaliser, propose de stocker leurs affaires en attendant qu'ils trouvent un autre lieu (en dehors de la commune) pour se reloger.

C'est essentiellement "sur la difficulté avec le voisinage que le maire sera le plus sollicité et "mis en demeure" d'intervenir. Après plusieurs plaintes déposées, le voisin finira par tirer à la carabine sur les squatteurs, blessant deux d'entre eux. Après son arrestation, le maire, et un certain nombre d'habitants, manifesteront contre le squat, pour soutenir cette personne *estimée par tous qui malheureusement avait commis une erreur face à la gêne incessante occasionnée par ces squatteurs*. Aux plaintes répétées contre les squatteurs s'opposera la plainte déposée contre le voisin.

Ce dernier sera invité, en attendant le jugement, à ne plus habiter la commune. Il passera outre. Les squatteurs déposeront plainte pour signaler son

retour chez lui, sans suite, la gendarmerie refusant d'intervenir. Le Tribunal tranchera par des peines avec sursis pour le voisin "qui n'ira donc pas en prison", et pour les squatteurs "s'ils évacuent les lieux dans les huit jours". En fait, 48 heures après la sentence, les bulldozers viendront raser le lieu, remettant à la rue une dizaine de jeunes.

Le maire verra ainsi ses prédictions confirmées : *Ça n'avance pas leur affaire ils vont d'un squat qui c'est fait raser à un autre qui c'est fait raser... et avancent (vers la montagne) de 10 km.* Certains membres du groupe s'installeront sur la commune voisine dans une usine désaffectée en attendant de trouver la grange dans la montagne dont ils continuent de rêver.

Un squat dans un immeuble hospitalier du centre-ville

Contrairement aux autres situations étudiées sur l'agglomération toulousaine, l'immeuble dont il est question ici n'est ni géré par une structure d'hébergement ou une association, ni aux marges de l'espace urbanisé. Situé à deux pas de la place Esquirol où de récents travaux d'archéologie ont situé le temple de l'agora de la ville romaine, cet immeuble de cinq niveaux est récent ; il n'a vu le jour qu'au début du XX^e siècle. Perméable mais aussi vulnérable, cet immeuble bourgeois a longtemps permis à des "occupants sans titre" de trouver un ancrage passager ou durable en plein centre-ville, pour une large part du fait des "passeurs ordinaires" qui y résident. Durant l'hiver 2000-2001, un nouveau squat contribue à clore cette histoire de plus de 25 ans, peu après qu'un important promoteur immobilier toulousain ait racheté la totalité des appartements et commerces que comporte le bâtiment. S'implantant dans un milieu peu hostile et riche en terme de médiation sociale, ce squat va pourtant tourner court. Un échec qui incite à déplacer le questionnement sur le champ des politiques urbaines, de leur capacité à maintenir des espaces diversifiées et ouverts à des "occupants sans titre".

Un quartier au cœur des évolutions résidentielles
et commerciales du centre-ville

Un immeuble début de siècle, façade moderniste des anciens quartiers résidentiels

Comme d'autres villes françaises, Toulouse a vu se développer au XVIII^e siècle des projets d'urbanisme dont la concrétisation est encore aujourd'hui très visible : grandes voies de la rive gauche, aménagement du tour de ville en jardins et allées, façades en bords de Garonne... Au siècle suivant, c'est *au coup par coup et au fur et à mesure des besoins que furent décidés les grands travaux de voirie jusqu'en 1914*²⁶². Sont ainsi réalisés la place du Capitole et la

262 Jean Coppolani, *Les plans d'urbanisme au XX^e siècle*.

place Wilson, les allées Jean Jaurès et principaux ponts de la ville, l'aménagement des boulevards et, de 1867 et 1912, les "percées haussmanniennes" qui quadrillent le centre. La création de la rue du Languedoc sur laquelle donne la façade principale de cet immeuble n'est décidée qu'en 1897, sa réalisation s'étalant entre 1899 et 1901.

Prolongeant la rue Alsace-Lorraine selon un axe nord-sud, la rue du Languedoc démarque plus nettement que par le passé deux secteurs de la ville aux vocations déjà affirmées. D'une part, les quartiers anciens proches de la cathédrale Saint-Étienne et du Parlement où se concentraient une grande partie des hôtels particuliers des familles de notables. D'autre part, les secteurs de la ville qui ont été longtemps marqués par le développement des activités commerciales, dont témoignent les noms des principales rues (rue des Filatiers, des Marchands, place de la Bourse...).

Les premiers immeubles construits dans la foulée du percement de la rue du Languedoc évoquent ceux qui se sont développés un peu plus tôt à Paris. Ils ont toutefois un gabarit plus réduit (17,7 m de hauteur), ne comportent qu'un seul niveau de combles, et combinent des matériaux plus divers. Ils contribuent néanmoins à donner très rapidement à la rue du Languedoc *un aspect plus résidentiel que commercial*²⁶³ et ce, malgré la halle de type Baltard du tout proche marché des Carmes, la présence de commerces réputés tels la maison Félix Frères dont il sera question plus loin, ou du siège de la Caisse d'Épargne construit à la même époque. L'immeuble qui nous intéresse semble avoir largement participé de cet effet de façade moderne de quartiers résidentiels beaucoup plus anciens : *il paraît même que c'est un des premiers à avoir été construits (...) et les gens venaient le visiter parce que c'était un des premiers immeubles de ce type*²⁶⁴.

Crise du logement et mutations urbaines

Dans la mémoire de beaucoup de toulousains, la fin des années 50 et le début des années 60 sont synonymes de crise du logement. Cette réalité est fréquemment associée à l'installation de rapatriés d'Afrique du Nord, alors que ce mouvement migratoire n'a fait que renforcer une situation déjà tendue liée à la croissance démographique soutenue de la commune depuis l'après-guerre, dans un contexte de faible production de logements. L'habitude prise par les ménages modestes depuis le XIX^e siècle de construire des maisonnettes dans les faubourgs, faute d'autre solution, n'apparaissait plus aux élus de l'époque comme une solution adaptée au global face aux besoins en logement que le développement de l'aéronautique et de l'enseignement supérieur ne fait qu'accroître. Faibles jusque-là, les politiques du logement vont fortement évoluer et redéfinir la place du centre-ville dans le territoire communal.

À partir de 1958, la production de logements est en moyenne de 5 000 unités par an. Les premiers grands programmes de logements HLM sont

263 Pierre Salies, *Dictionnaire des rues de Toulouse*, éditions Milan, Toulouse, 1989.

264 Locataire n° 1.

lancés (Empalot, Bagatelle, fort développement de deux communes de la périphérie, Colomiers et Muret...). Puis, Louis Bazerque, nouveau maire de Toulouse, annonce le lancement d'un projet de ville satellite de 23 000 logements, sensée accueillir dans le secteur du Mirail une population estimée à 100 000 habitants. Simultanément, un quartier entier du centre ancien, le quartier Saint-Georges, situé à quelques centaines de mètres de la rue du Languedoc, est promis à démolition dans le cadre d'une vaste opération de rénovation urbaine dont les contours ne sont arrêtés qu'en 1960. Alors que la croissance démographique de la commune se poursuit, il faudra attendre le début des années 70 pour que soient abandonnées à peu de temps d'intervalle, l'ambition de faire du Mirail un pôle de rééquilibrage de Toulouse sur sa rive gauche et, en centre-ville, la logique de rénovation urbaine à laquelle on substitue une des opérations de réhabilitation estimées "plus douces", opérations programmées d'amélioration de l'habitat et opérations "façades" principalement.

Le quartier qui nous intéresse ici (compris entre la rue du Languedoc, Boulingrin et la rue Ozenne) est lui aussi atteint par les mutations qui redéfinissent le rôle du centre ancien dans l'espace social toulousain. Non identifié comme insalubre, aussi loin qu'on remonte dans le temps, il a échappé aux programmes spécifiques de requalification du bâti au profit d'opérations plus ponctuelles conduites par la commune ou les propriétaires immobiliers.

L'ouverture d'une station de métro sur la place Esquirol, la piétonisation et le retraitement progressif de l'espace public ont accru les flux de population de non résidents et accompagné l'évolution du tissu commercial. Mais sans remettre fondamentalement en cause les ruptures physiques et sociales évoquées plus haut : les secteurs les plus résidentiels se sont dotés de boutiques qui ciblent les ménages à hauts revenus²⁶⁵ (place Sainte-Scarbe) alors qu'au delà de la rue du Languedoc se sont développés des commerces plus orientés vers les jeunes consommateurs (cafés récents de la place Rouaix, boutiques de la rue des Filatiers...).

Un mouvement de "gentrification" du quartier et émergence de la figure du SDF

Le peuplement du quartier a également évolué. Au début des années 70, la situation du logement et les aspirations au confort ont laissé sur le quartier un mélange de familles de notables, de personnes âgées implantées de longue date et souvent modestes, et des ménages divers qui n'ont souvent en commun que le faible niveau de leurs ressources. Ces équilibres vont profondément se modifier. Entre 1982 et 1999, les cadres et professions intellectuelles supérieures passent de 30 à 46 % des actifs habitant le quartier ; les employés et ouvriers régressent fortement, ces deux catégories

265 Sur la rue (...) il y a eu aussi un très gros investissement qui a beaucoup changé au niveau des commerces : fleuriste, tout ce qui est maison et arts de la tables, antiquités et brocante, décoration... galeries d'art avec des tentatives plus ou moins réussies. – (Locataire 1).

socioprofessionnelles ne représentant plus que 21,5 % des actifs en 1999 contre 38 % en 1982²⁶⁶.

Les places et rues du secteur ont de longue date accueilli, parmi les autres usagers, des clochards et jeunes faisant la manche. Jusque dans les années 80, les limites demeurent floues et perméables avec d'autres utilisateurs de ces mêmes espaces, notamment une population d'étudiants ou d'enseignants, de personnes précaires ou marginales vivant dans le quartier dont certains cafés sont le lieu de rencontre. La présence de plusieurs associations caritatives dans un périmètre proche allait également de pair avec cette réalité.

Au cours des années 90, ce ne sont plus ces figures somme toute assez traditionnelles²⁶⁷ qui constituent la part visible des "gens de la rue" mais plutôt les groupes de jeunes avec chiens et/ou toxicomanes. Dans le discours des élus locaux et d'une partie des structures qui s'adressent aux personnes sans résidence stable, cette mutation est liée à l'augmentation rapide de jeunes "errants" provenant d'autres régions ou pays²⁶⁸.

De notre point de vue, l'émergence quantitativement significative des jeunes "en errance" ne doit pas faire oublier les profondes modifications qui sont intervenues durant la même période dans le centre-ville de Toulouse et qui ont influé sensiblement sur les formes et conditions de visibilité de ces publics : plus grande accessibilité des espaces publics mais aussi fermeture quasi totale des espaces privés et semi-publics. Les rues piétonnes et le métro place Esquirol ont ouvert de nouveaux espaces plus favorables à la pratique de la manche, aux retrouvailles et fonctionnements en réseau. En revanche, les entrées, cours intérieures des immeubles ou passages entre immeubles qui constituaient autrefois des lieux de repli sont aujourd'hui fermés aux non-résidents. Il en va de même pour les cafés les plus "perméables" qui se sont transformés et visent de nouvelles clientèles. Plus faciles à rejoindre, plus fluides, les espaces publics du quartier sont plus accessibles à tous. Pour les marginaux et les pauvres qui n'ont que peu de chances d'habiter aujourd'hui le quartier, ce sont aussi les derniers lieux où l'on peut séjourner²⁶⁹, s'exposant par là même à une assimilation rapide à la figure du SDF, que les personnes aient ou non un logement.

266 La tendance globale à l'échelle de la commune est de même nature, mais dans des proportions bien moindres.

267 À peine modifiées par l'apparition massive mais brève des vendeurs de journaux de rue.

268 Les sources statistiques de même que les études sur le sujet au plan local au début des années 90 sont peu nombreuses. Une synthèse des indicateurs disponibles a été réalisée en 1993 à la demande du Contrat de Ville de l'Agglomération toulousaine. Le pôle d'accueil et d'orientation avait reçu 379 jeunes de moins de 25 ans en 1993, soit plus du tiers des sans résidence stable accueillis pour la première fois. Les 3/4 provenaient d'un autre département ou d'un pays étranger. (in "Les phénomènes de précarisation des personnes sans résidence stable dans l'agglomération toulousaine", *Médianes*, 1995, GIP Contrat de Ville de l'Agglomération Toulousaine).

269 Sous réserve de s'accommoder de modes de gestion de ces espaces dont le caractère public est de moins en moins perceptible. C'est au cours des années 90 que vont se multiplier dans les rues et places piétonnes du secteur les intervenants des agences de sécurité privées, dont le périmètre d'action était supposé se limiter aux magasins ou services publics les ayant recrutés.

Un immeuble hospitalier

Un mode de gestion de l'immeuble qui le rend perméable

L'immeuble dont nous traitons ici est remarquable par sa stabilité : alors que les grands logements des immeubles proches ont souvent²⁷⁰ été rénovés et scindés en unités plus petites, la structure de celui-ci est demeurée intacte ; il en va de même quant à la propriété de l'immeuble qui n'a pas changé de mains depuis plusieurs décennies²⁷¹, ou encore de la gestion de l'immeuble qui est assurée par la même agence immobilière depuis plus de trente ans. L'absence d'entretien de ce patrimoine a elle aussi été une constante : *Alors moi j'arrive dans l'immeuble en 1976 (...) À l'époque, il est déjà pas délabré mais très vétuste. Tout ce qui est électricité, parties communes, on voit que ça date des origines, que ça n'a pas été mis aux normes. Tout ce qui est installation de gaz, tout ce qui est équipement est très vétuste quoi. Ce que j'ai vu comme travaux ? Si, j'ai vu une fois, on a refait le toit²⁷². – Car cet immeuble n'a jamais été entretenu par le propriétaire précédent qui avait 5 ou 6 autres immeubles comme celui-là sur Toulouse²⁷³.*

Dans les années 70, le niveau de confort des logements est très inégal, parfois très mauvais ce qui n'empêche pas l'agence immobilière de trouver preneur : *À l'époque, je recherche un logement en centre-ville et bon marché, et celui-là je l'obtiens parce que justement il est vacant depuis 18 mois parce que il est sans confort et dans un état très dégradé. À savoir, qu'il faut aménager la cuisine, la salle de bain, y a pas de chauffage non plus, les W-C c'est juste un trou avec un seau d'eau (...) Et au moment où on rentre, vient d'aménager sur le même pallier un jeune ménage, un peu dans les mêmes conditions sauf que leur logement est quant même déjà équipé en salle d'eau et cuisine²⁷⁴.*

En échange de loyers très bon marché, l'agence laisse aux occupants une large marge de liberté quant à l'aménagement des logements, les travaux étant en tout état de cause à leur charge. L'agence est également très ouverte aux propositions de cooptation dès qu'un logement se libère : *Donc là, au second, ce sont des amis à nous que l'on a envoyés parce qu'ils étaient à la recherche un peu de la même chose que nous. Qui eux-mêmes vont faire venir d'autres amis... bon il y a un régime un peu de cooptation, mais pas pour tous les appartements...²⁷⁵*

Au milieu des années 70, l'entretien et la surveillance de l'immeuble sont encore assurés par une concierge. *Mais c'était une dame très âgée et elle va partir en maison de retraite, et donc la loge va rester vide et à nous de gérer l'en-*

270 Souvent, mais pas toujours : les grands appartements des immeubles haussmanniens sont encore aujourd'hui dans de nombreux immeubles du quartier possédés par des ménages à hauts revenus qui les occupent dans leur totalité.

271 Il appartient à un individu, un monsieur lui-même très âgé et qui a une gestion, on va dire "à l'économie". – (Locataire 1).

272 Locataire 1.

273 Locataire 2.

274 Locataire 1.

275 Locataire 1.

*retien*²⁷⁶. Les locataires ne réaliseront pas toutes les tâches d'entretien, une femme de ménage passant une fois par semaine pour nettoyer les parties communes. Par contre, il leur reviendra dorénavant de s'assurer de la tranquillité de leur vie quotidienne dans un immeuble qui reste ouvert : *Tant qu'il y a la concierge de toutes façons, tout est ouvert mais personne ne franchit le seuil sans avoir de bonnes raisons, ça c'est sûr. À ce niveau là, elle remplit tout à fait son rôle de gardiennage. Ultérieurement, c'est ouvert, il n'y a pas d'interphone, c'est ouvert parce que la dame... la dame qui a 75 ans à l'époque, elle est couturière au 4^{ème} et elle reçoit quotidiennement de la visite*²⁷⁷.

Renouvellement des occupants et maintien de la diversité sociale

En 1975, les familles les plus aisées ont libéré les grands logements des étages bourgeois mais certains de leurs membres continuent alors à vivre dans des logements plus petits²⁷⁸. La plupart des habitants de l'immeuble sont des personnes âgées, de condition modeste et qui habitent là depuis plusieurs décennies : *Tout le monde est locataire, oui. Alors, au dernier étage, il y a trois personnes âgées et qui occupent pour certaines de très grands logements, (...) mais ils ont vieilli sur place, la famille est partie et ils sont tout seuls (...). Au premier y a une dame âgée qui est là aussi depuis longtemps, depuis les années 20 et un dentiste qui a son cabinet là et qui vit là avec sa famille et qui est né dans l'immeuble*²⁷⁹. Outre le dentiste, on trouve un assureur et une entreprise du bâtiment à l'entresol, une pharmacie et une boutique de parapluies au rez-de-chaussée. Les chambres de bonnes, occupées jusque là par des ménages précaires ont été déclarées insalubres²⁸⁰ et n'y résident plus en 1976 que des personnes qui habitaient le dernier niveau et qui étaient un peu marginaux et vont devoir quitter les lieux parce que la dame tombe malade et je ne sais pas si le monsieur décède, oui il va décéder peu de temps après, et ils sont relogés par la Ville, au Mirail je crois, par les services sociaux de la Ville.

L'état technique de l'immeuble mais aussi son mode de gestion qui laisse une large part à l'initiative des occupants ont contribué à maintenir une perméabilité sociale dans un quartier dont le parc locatif en rénovation tendait à se fermer aux ménages modestes. Car il s'agit bien d'un maintien d'une vocation sociale et pas seulement d'un processus de paupérisation qui aurait accompagné l'obsolescence physique du bâtiment : *L'immeuble a toujours plus ou moins eu de fait une certaine vocation sociale quoi. Il y avait la*

276 Locataire 1.

277 Locataire 1.

278 *Nous, on a loué l'appartement des F, les orfèvres de FF, ils avaient le magasin juste en face d'ici. Dans le petit appartement à côté du notre, il y avait un des enfants des F qui est resté là jusqu'à sa mort (...). À l'étage supérieur, il y avait un neveu des F. – (Locataire 2).*

279 Locataire 1.

280 *Ce sont des chambres de bonnes, et quand on arrive elles viennent d'être libérées après avoir été déclarées insalubres. Alors aux dires des voisins, y avait des prostituées. Et il reste quand même cette famille avec enfants qui habite au fond de l'étage, là où il y a un point d'eau en fait, et les toilettes, et le monsieur est réparateur de télé.*